

Un "scoop" de Jacques Parizeau

Bourassa dévoilerait des projets d'investissement de \$2.8 milliards

par Gérard LeBlanc

Tel un reporter-vedette, fier de son dernier "scoop", l'économiste Jacques Parizeau a révélé, hier, les grands projets d'investissements que M. Robert Bourassa s'approprierait à annoncer à l'électorat québécois.

Poursuivant dans la lancée du "coup des allocations familiales", annoncées par le Parti québécois une semaine avant le gouvernement, M. Parizeau, qui dit tenir ses informations autant des milieux d'affaires que des fonctionnaires fédéraux et provinciaux, a prédit que la

liste de M. Bourassa contiendrait trois projets touchant l'énergie nucléaire et un quatrième concernant le développement minier.

- Une deuxième centrale nucléaire de taille commerciale, Gentilly III, figure dans les projets de l'Hydro-Québec et sera construite au coût de \$350 millions. Cette usine viendra s'ajouter à Gentilly II, dont la mise en chantier vient d'être confirmée par un arrêté en conseil du 25 septembre.
- Une usine d'eau lourde, modérateur

qui sert à contrôler la fission nucléaire dans les réacteurs de type canadien (CANDU), sera également construite à Gentilly au coût approximatif de \$300 millions.

- Le holding américain Brinco construira dans la région de Sept-Îles une usine d'uranium enrichi, combustible des réacteurs atomiques des types autres que canadien, grâce à des investissements dépassant le milliard de dollars.
- La compagnie américaine Cleve-

land Cliff commencera l'exploitation des gisements miniers qu'elle détient dans la région du Lac Alabanel, au nord de Chibougamau, en investissant \$400 millions. Environ 30% du minerai de fer du Lac Alabanel pourrait servir à alimenter Sidbec et d'autres projets d'acier spéciaux et de ferro-alliages seraient construits dans le Saguenay pour utiliser une autre partie du minerai.

"Comme plusieurs de ces projets, a dit M. Parizeau, et parmi les plus gros

Radio-Canada renonce à tout sondage au cours de la campagne

Le service des nouvelles du réseau français de la Société Radio-Canada ne commandera pas de sondage au cours de la campagne électorale.

M. Mario Cardinal, directeur de l'information (télévision), a confirmé hier soir cette décision qui est fondée sur des raisons d'ordre technique et budgétaire.

Au plan technique, le délai qui s'écoule entre l'achèvement de l'enquête scientifique et la projec-

tion des résultats à l'écran est d'environ une semaine, ce qui est jugé beaucoup trop long. Dans la pratique, si le sondage était réalisé dans la semaine du 1er octobre, il faudrait au mieux prévoir quelques jours pour la collecte des données, quelques jours de plus pour le traitement et l'impression de ces données et une semaine pour la préparation télévisuelle, de sorte que les résultats ne seraient

Voir page 6: Radio-Canada

Le Village olympique: un avant-projet d'appel d'offres

Malgré les objections qui se sont manifestées de part et d'autre au sujet du choix du parc Viau comme emplacement du Village olympique, la ville de Montréal ne semble pas avoir modifié ses projets puisque le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, a annoncé hier qu'à partir du 3 octobre, les entrepreneurs pourront se procurer un "cahier des principes directeurs relatifs à la conception et à la réalisation

du projet d'habitation Cité Jardin 76" qui sera situé sur l'emplacement délimité par les rues Viau, Sherbrooke, le boulevard de l'Assomption et la limite sud de l'actuelle Cité Jardin.

Dans un communiqué, M. Niding précise "qu'en rendant public un avant-projet d'appels d'offres à titre d'hypothèse, la Ville desire voir se réaliser le meilleur projet possible et invite les constructeurs intéressés à soumettre tout commentaire et proposition visant à modifier le dossier qui ne deviendra définitif qu'après cette consultation et après que les suggestions retenues auront été intégrées à ce dossier."

Le "cahier des principes directeurs" a été préparé par un comité "ad hoc" composé des membres du comité exécutif de la Ville de Montréal, de directeurs de services ou de représentants élus par eux. Parmi ces directeurs, on retrouve ceux du service des finances, le service des immeubles, le vérificateur de la ville, le service des travaux publics, le service des permis et inspections, le contentieux, le service de l'habitation et de l'urbanisme.

Cité Jardin 76 est un programme de réalisation de quelque 1,800 logements et d'espaces de services à caractère communautaire pour desservir ces logements.

Toute proposition éventuelle des entrepreneurs et des constructeurs, dit M. Niding dans son communiqué, devra respecter l'écologie du milieu existant. Des quelque 85 acres que comprend l'emplacement, au moins 35 acres doivent demeurer dans le domaine public des parcs, soit principalement le bois de part et d'autre du vallon.

L'implantation des bâtiments, sur les 50 acres destinés au projet, ne doit pas dépasser 35 pour cent, ce qui signifie que sur l'ensemble des 85 acres, un maximum de 18 acres seulement serviront à la construction des bâtiments. Le mouvement des piétons et des véhicules doit s'intégrer à un aménagement paysager.

"La ville attache beaucoup d'importance à ce que Cité Jardin reflète son titre, écrit M. Niding, et qu'une grande attention soit apportée à la conception de l'ensemble par des aménagements paysagers comprenant l'addition d'arbres, d'arbustes, de plans d'eau et autres."

Les suggestions apportées par les entrepreneurs seront étudiées et le dossier modifié sera soumis à l'approbation du conseil municipal en novembre, avant de devenir définitif.

Cette méthode d'avant-projet d'appel d'offres est la même qui a été utilisée en 1961 lorsque le moment approchait de décider de la conception et de la réalisation du métro.

Voir page 6: Sauvons Montréal

Appel aux candidats: "Sauvons Montréal"

par Urgel Lefebvre

Un nouveau mouvement qui semble s'être acquis l'appui d'une douzaine d'organismes déjà existants a pris naissance hier midi à Montréal et s'est donné le nom de "Sauvons Montréal".

Son but principal est de sensibiliser les gens de Montréal et les politiciens à la nécessité de conserver certains bâtiments et espaces verts dans le quadrilatère formé par les rues Atwater et Papineau, l'avenue des Pins et le Saint-Laurent.

Sans doute que le sort que l'on a réservé à la maison Van Horne, rue Sherbrooke, a incité les instigateurs du mouvement à étendre les limites du Vieux-Montréal au-delà du territoire que déjà la Commission Viger a pour mission de protéger. Tel que classe présentement, le Vieux-Montréal est délimité par les rues McGill et Berri, la rue Notre-Dame et le fleuve Saint-Laurent.

Le nouveau mouvement travaille en ce moment à une carte du secteur précitée sur laquelle seront indiqués en diverses couleurs les bâtiments qu'il faut conserver et les terrains qui peuvent être cédés à l'exploitation.

La carte sera terminée samedi prochain, alors que les instigateurs du nouveau mouvement inviteront les candidats aux prochaines élections provinciales à faire connaître leur programme de conservation et de restauration dans la métropole du Canada.

L'architecte Michael Fish, qui s'est fait le porte-parole du nouveau mouve-

Caughnawaga

Les Guerriers refuseraient de se présenter en Cour

CAUGHNAWAGA (CP) — Il se peut que l'un des jeunes Indiens accusés d'intimidation à la suite des flambées de violence qui sont survenues dans la réserve irouoïse de Caughnawaga ne se présente pas en cour la semaine prochaine. Et il n'est pas impossible que les trois autres suivent son exemple.

Tous quatre sont membres de la Longhouse, un groupement d'Indiens qui croient que les Six Nations forment au Canada une nation indépendante et, par conséquent, non assujettie aux lois canadiennes comme le Code pénal et la Loi sur les Indiens.

Des quelque 5,000 résidents de Caughnawaga, 200 à peine adhèrent à la Longhouse et sont disposés à suivre les chefs

traditionnels. C'est donc la très grande majorité qui appuie le conseil élu que prévoit la Loi sur les Indiens.

Paul Delaronde, l'un des quatre que l'on accuse d'avoir voulu expulser de la réserve des non-Indiens, a dit qu'il n'a pas du tout l'intention de se présenter devant la cour de Lachine mardi prochain.

"Je ne puis pas parler pour les autres, a-t-il dit, mais je n'ai pas l'intention de me présenter devant un juge pour répondre à des accusations portées par une nation étrangère."

Delaronde affirme que les trois autres semblent du même avis et que les Indiens de Caughnawaga sur qui pèsent des accusations devraient comparaître devant les

Voir page 6: Les Guerriers



Un agent de sécurité monte la garde en bordure de piste, à Schwechat. On aperçoit au second plan l'avion d'Iberia que le commando arabe a apparemment voulu emprunter en arrivant à l'aéroport de Vienne. (Téléphoto AP)

L'Autriche ferme sa frontière aux immigrants juifs d'URSS: les fedayine relâchent leurs otages

VIENNE (d'après AFP-Reuter et AP) — Les deux fedayine qui s'étaient emparés hier de trois Juifs soviétiques et d'un douanier ont quitté l'aéroport de Vienne ce matin à bord d'un avion privé pour une destination non encore révélée, mais que l'on croit se situer au Proche-Orient.

Concession majeure du gouvernement d'un pays neutre, le chancelier autrichien a offert aux fedayine de fermer la frontière de l'Autriche aux Juifs soviétiques émigrant en Israël. Et les fedayine n'ont pas tardé à accepter l'offre, faite au cours d'une émission radiodiffusée.

Le chancelier Bruno Kreisky a offert de fermer le camp de transit de Schoenau, que dirige une agence juive sous l'égide d'Israël, à proximité de Vienne, et où séjournent les Juifs soviétiques partis de Moscou avant de se rendre en Israël. Plus de cinquante mille Juifs soviétiques y ont séjourné ces dernières années.

M. Kreisky a dit que son gouvernement prenait cet engagement en raison du fait que "la sécurité des citoyens soviétiques d'origine juive a été en péril pendant leur passage à travers l'Autriche."

Sans préciser la destination finale des deux Arabes armés jusqu'aux dents, le ministre autrichien de l'intérieur, M. Otto Roesch, a déclaré que l'avion privé, un Cessna, piloté par un équipage qui s'est, semble-t-il, porté volontaire, a mis le cap sur Zagreb, où les autorités yougoslaves ont donné la permission d'atterrir.

Le chancelier Kreisky a déclaré au cours d'une interview radiodiffusée que des ambassadeurs arabes se sont portés garants pour la sécurité de l'équipage de l'appareil.

D'autre part, le gouvernement israélien a rappelé d'urgence son ambassadeur à

Vienna, M. Itshak Patish, en vue de consultations, a annoncé un porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

"Nous avons eu connaissance, a dit le porte-parole, de la décision du gouvernement autrichien de capituler devant les exigences des fedayine. Notre ambassadeur en Autriche, M. Patish, qui s'est tenu constamment en contact avec le gouvernement autrichien, a été prié de venir en Israël pour y faire un rapport et pour consultations. Il a été chargé de demander au gouvernement autrichien toutes informations pertinentes au sujet de sa décision. Cette décision sera étudiée demain au prochain conseil de cabinet."

Tout a commencé à la gare frontière de Marchegg, à trente milles à l'est de Vienne, à l'arrivée du train en provenance de Bratislava, en Tchécoslovaquie où, justement, se sont embarqués les deux Arabes.

Le chef de train tchécoslovaque a été blessé au cours de l'opération que les deux Arabes définissent comme une protestation contre l'immigration des Juifs soviétiques. Et l'opération est d'autant plus significative qu'elle coïncide avec le Nouvel an juif.

Il semble que les deux terroristes aient remonté le train jusqu'au wagon des 37 immigrants. Mais plusieurs des otages

initialement pris par les ravisseurs sont parvenus à s'échapper; au moins l'un des trois otages juifs restants serait une femme.

Le commando s'empara alors d'une camionnette VW, fit monter à bord ses otages et prit le chemin de Schwechat, dans la banlieue de Vienne. Un important dispositif de sécurité était déjà en place quand la camionnette arriva à l'aéroport. Tout trafic arrêté, la police bouchait aussitôt toutes les voies d'accès.

La voiture des ravisseurs, après un arrêt devant un avion d'Iberia, repar-

Voir page 6: Un commando

Agnew demande une injonction pour arrêter les travaux du grand jury

BALTIMORE (d'après AP) — Les avocats du vice-président Spiro Agnew ont saisi hier les tribunaux américains d'une demande d'injonction visant à faire cesser tous les travaux du grand jury qui enquête sur le passé de M. Agnew, à l'époque où il était directeur du comté de Baltimore et gouverneur du Maryland.

Les avocats du vice-président ont rencontré à ce sujet, en compagnie des procureurs fédéraux, le juge Walter Hoffman qui supervise tous les aspects de cette enquête. Le juge Hoffman a demandé au secrétariat à la Justice de présenter sa réponse à l'argumentation des procureurs de M. Agnew d'ici vendredi prochain.

La motion présentée par les avocats du vice-président demande d'interdire à quiconque de témoigner devant le grand jury en rapport avec les activités pas-

sées de M. Agnew, de présenter des documents au chapitre de la preuve ou d'agir en vue de faire incriminer l'intime. La même requête demande au juge Hoffman d'interdire au grand jury de porter des accusations à l'endroit du vice-président et que toutes les activités d'enquête se rapportant à la preuve soient définitivement interrompues.

Le juge Hoffman a donné jusqu'au 8 octobre aux avocats de M. Agnew pour répondre à l'argumentation des procureurs fédéraux qui sera présentée d'ici le 5 du même mois.

Les avocats de M. Agnew allèguent que selon la constitution américaine, le vice-président ne peut être traduit en justice ou jugé pour un acte criminel à moins d'avoir été mis en accusation constitutionnelle et destitué par le Congrès. D'autre part, ils soulignent que

les procureurs fédéraux ont entrepris de dénigrer le vice-président par une série de révélations à la presse qui équivalent à un déni de justice.

A ce sujet, le secrétariat à la Justice a publié peu après le dépôt de la requête d'injonction présentée par M. Agnew un démenti catégorique aux accusations portées contre les procureurs fédéraux. Dans un communiqué de trois pages, le département affirme que les fuites publiées par les journaux ne pouvaient être attribuées aux fonctionnaires du secrétariat.

De son côté, le procureur général des Etats-Unis, M. Elliot Richardson, qui a institué une enquête de grande envergure en collaboration avec le FBI pour déterminer l'origine de ces fuites, a révélé que le rapport préliminaire

Voir page 6: Spiro Agnew

mini-loto TIRAGE: 26 VENDREDI, 28 septembre 1973
24 Séries émises — 90,000 chacune
Possibilité de:

51117 — 24 GAGNANTS DE \$5,000.
1117 — 192 GAGNANTS DE \$500.
117 — 1944 GAGNANTS DE \$100.

LOTO PERFECTA

26e COURSE, le 27 septembre 1973		RÉSULTAT			
ORDRE: \$ 1,438.60	(99 PRIX)	A	B	C	D
DÉSORDRE: \$ 51.50	(2762 PRIX)	3	6	10	9
VENTES TOTALES: \$ 593,438.00					



l'élection du 29 octobre

par Pierre O'Neill

Le quotidien français Le Monde ainsi que le Times de Londres ont simultanément publié mercredi les résultats de sondages qu'ils prêtent au Parti libéral du Québec. Selon les chiffres avancés par les deux grands journaux européens, le Parti libéral subirait un léger recul en voyant le pourcentage des suffrages obtenus baisser à 43%. Le Parti créditiste conserverait ses positions en recueillant environ de 15 à 17 pour cent du vote. L'Union nationale deviendrait le grand perdant des partis en lice avec moins de 10% des suffrages. C'est le Parti québécois qui réaliserait la plus importante montée en portant son pourcentage de 23,8% en 1970 jusqu'à 30 et 33% au 29 octobre. Dans l'analyse de ce sondage, Le Monde exclut le renversement du gouvernement Bourassa mais l'auteur de l'article ajoute: "Si les appréhensions du premier ministre sont justifiées, et si les créditistes, menés par un homme, M. Yvon Dupuis, qui porte haut le flambeau de la lutte contre le socialisme, le séparatisme, le marxisme des enseignants, la drogue et la technocratie, réussissent à faire une percée dans les quartiers populaires de Montréal, le Crédit social pour devenir le tiers parti, maître de la majorité dans la prochaine assemblée."

La tournée des chefs

C'est en fin de semaine que le Parti québécois et le Parti libéral entreprennent vraiment leur campagne électorale. A Montréal, le premier ministre M. BOURASSA participe ce matin au Château Champlain à une assemblée générale de la commission féminine du parti. Dans son comté de Mercier, lundi soir, il dévoilera son programme et lancera jeudi son ouvrage sur la haie James.

Le chef du PQ, M. LEVESQUE donnera à Montréal dimanche après-midi une conférence de presse avant de prendre l'avion pour une tournée de quatre jours dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Quant aux chefs du Parti créditiste et de l'Union nationale, ils attendront au week-end prochain pour déclencher les hostilités. M. Yvon DUPUIS, débutera le 6 octobre dans sa circonscription de Saint-Jean tandis que M. Gabriel LOUBIER tiendra sa première grande assemblée, le 7 octobre, dans le comté de Bellechasse qu'il représente depuis 1962 à l'Assemblée nationale.

Les quatre chefs à "Politique atout"

La société Radio-Canada a décidé de reporter à la dernière semaine de la campagne les rencontres prévues avec les quatre chefs de parti à l'émission "Politique atout". Ce faisant, Radio-Canada désire éviter les aléas de la série mondiale de baseball, choisir un moment où il sera possible de diffuser à la grandeur du réseau et permettre que ces rencontres résument les grands débats et les principaux thèmes de la campagne.

Dans l'ordre qui correspond à la situation des partis à l'Assemblée nationale, ces quatre émissions seront diffusées les 22, 23, 24 et 25 octobre.

M. Claude Wagner et la campagne

Le député conservateur de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, est ce genre d'homme public dont les positions politiques demeurent longtemps menacées par l'hésitation, l'instabilité. Ministre de la Justice des années 1962-66, il fut finalement l'un des responsables du départ de M. Jean Lesage. Candidat au congrès de leadership de 1970, il a mis en doute l'intégrité des stratégies qui ont permis le choix de M. Bourassa. D'Ottawa, M. Wagner analyse la scène politique québécoise mais parvient péniblement à se situer. Il ne votera pas pour les libéraux, possiblement pour l'Union nationale, ou peut-être pour les créditistes. Il se dit certain d'une chose: "Je ne voterai pas pour le Parti québécois." Quant aux thèmes de la campagne électorale, M. Wagner est d'avis que l'affaire Laporte-Saulnier et le crime organisé seront plus intensément débattus que tous les autres dossiers.

La CSD demeure neutre

Conformément à la décision de son dernier congrès, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) n'appuiera aucun des quatre partis politiques et se tiendra à l'écart de la campagne électorale. Le président de la centrale, M. Paul-Emile Dalpé, a déclaré que les dirigeants de la centrale, "au niveau du comité exécutif", éviteront d'influencer le choix politique des membres et des syndicats affiliés. De son côté, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, fera connaître ces prochains jours, la position de sa centrale dans la campagne électorale.

M. Castonguay rentre chez-lui

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, réduira le rythme de ses activités gouvernementales au minimum d'ici le 29 octobre. Il vient d'annoncer sa décision d'annuler sa tournée prévue des régions du Québec. Il devait rencontrer les conseils régionaux (CRSSS) pour établir et maintenir des liens constants entre le ministre des Affaires sociales et les conseils d'administration des établissements de santé et de services sociaux. On sait que l'ancien sous-ministre et candidat officiel dans le comté de Saint-Laurent, M. Claude Forget, est appelé à remplacer M. Castonguay et poursuivra sans doute cette visite des CRSSS.

Le MQF frappera trois fois

Le Mouvement Québec-Français avait déjà annoncé son intention d'intervenir dans la campagne électorale pour inciter l'électorat à choi-

sir le parti politique qui promet la meilleure politique linguistique. Le MQF vient de faire connaître le plan d'action qui prévoit trois coups précis. Le 10 octobre, les quatre partis politiques sont invités à déléguer leur représentant en la salle du Plateau pour exposer leur point de vue sur le problème linguistique. Le 15 octobre, le MQF lancera un volume sur les critères du choix d'un parti le jour du scrutin. Le 23 octobre, à l'occasion du quatrième anniversaire du bill 63, une manifestation du MQF visera à rappeler et juger la conduite des politiciens concernant le problème linguistique.

M. Dupuis Ne craint personne

Un quotidien du matin prétendait l'autre jour que M. Yvon Dupuis avait refusé l'invitation d'affronter à la télévision le chef de l'Union nationale, M. Loubier. Le bureau du chef créditiste n'a pas pris de temps à réagir, d'abord pour refuser ses allégations, puis pour relancer le défi à M. Loubier et aux deux autres chefs s'ils se sentent de taille. Entre-temps, l'émission "Le choc des idées" de demain après-midi au canal 10 portera sur le financement des partis politiques et les quatre partis politiques ont été invités à déléguer des représentants. M. Dupuis ne rappelle-t-il pas le capitaine français Pierre DeMayard, (1476-1524) dont la bravoure lui valut le surnom de "chevalier sans peur et sans reproche".

Gabriel Loubier prend l'initiative

Le chef de l'Union nationale n'a pas du tout l'intention de laisser croire que ses adversaires l'effraient, ou que son parti périlite et disparaîtra de la carte le 29 octobre. Invité par Télémedia à participer à un débat-tv, le 27 octobre, M. Loubier fut le premier à accepter d'affronter ses trois adversaires. Le Parti québécois s'est dit d'accord en attendant de discuter les modalités de participation. Télémedia attend toujours les réponses du chef créditiste et du premier ministre.

Il était une fois dans l'Ouest

Les parlementaires de la Colombie-Britannique viennent de vivre des moments à faire oublier le film de Serge Leone et blâmer l'inflation de la rareté de vêtements. Une jeune et jolie brunette dans la vingtaine, portant pour tout vêtement une paire de souliers, s'est calmement promenade à travers l'immeuble de l'Assemblée législative. Sous les regards des fonctionnaires ébahis elle a traversé le bureau du premier ministre Barrett avant de disparaître dans les couloirs du Parlement. Il est difficile de croire que les choses se passeraient ainsi sous un gouvernement dirigé par M. Yvon Dupuis.

Le fonctionnaire ontarien sera tenu de divulguer toute situation de conflit d'intérêt

TORONTO (CP) — Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a annoncé hier une nouvelle réglementation régissant les conflits d'intérêts chez les fonctionnaires provinciaux.

Dorenavant, il n'appartiendra plus au gouvernement de déterminer si un de ses fonctionnaires est dans une position de conflit d'intérêt, mais au fonctionnaire lui-même de faire connaître une situation dont il pourrait profiter de par ses fonctions ou dont on pourrait croire qu'il bénéficierait.

Ainsi, selon les nouveaux règlements, un fonctionnaire devra divulguer qu'il est propriétaire d'un terrain dont la valeur pourrait être influencée par ses agissements professionnels.

Un autre exemple de conflit d'intérêt serait celui d'un fonctionnaire qui détiendrait personnellement, ou dont la famille détiendrait des actions dans une compa-

gnie dont les contrats avec le gouvernement pourraient subir avec certaine influence par ses agissements à titre de fonctionnaire.

Le premier ministre ontarien a expliqué que les circonstances entourant chaque cas seraient évidemment différentes et que chaque ministre préciserait les domaines où les fonctionnaires pourraient se placer dans des situations de conflit d'intérêt.

Il ne faut pas minimiser les complexités découlant de la définition de tous les cas pouvant donner lieu à des conflits d'intérêt, a déclaré M. Davis. Il ne sera pas possible de faire des généralisations.

Dans certains cas, a-t-il ajouté, le public pourra croire que des fonctionnaires remplissent des tâches qui les placent dans une situation de conflit d'intérêt.

Dans ces cas, il appartiendra au gouvernement, en tant qu'employeur, de déterminer s'il y a ou non conflit d'intérêt.

Les amendements apportés par M. Davis aux règlements régissant la fonction publique font suite aux lignes de conduites édictées l'an dernier à l'intention des membres du cabinet sur le même sujet.

Ces amendements, a précisé M. Davis, ne doivent pas être considérés comme un reproche aux fonctionnaires de la province. Ces derniers ont une réputation d'intégrité dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Au contraire, ces règlements sont destinés à aider les fonctionnaires à déterminer leurs responsabilités envers le public et à faire en sorte qu'il n'y ait pas même soupçon dans le public de conflit d'intérêt au gouvernement.

Les dernières élections fédérales auraient coûté quelque \$51 millions

OTTAWA (CP) — Les dernières élections fédérales, ont coûté près de \$51 millions aux partis politiques en lice et au gouvernement.

C'est le chiffre auquel arrive le politologue K.Z. Paltiel, de l'université Carleton, en compilant les dépenses électorales déclarées au président des élections, M. Jean-Marc Hamel, et en y ajoutant les coûts du scrutin même, défrayés par le gouvernement fédéral.

Les quatre partis politiques en lice aux élections du 30 octobre 1972, de même que les 1,118 candidats, ont déclaré des dépenses de \$20,4 millions au président des élections, tandis que le mécanisme électoral a coûté \$31 millions environ aux contribuables.

"Je ne crois pas que personne sache exactement combien les élections ont coûté, commente le professeur Paltiel, mais le montant auquel j'arrive doit être assez près de la vérité."

Selon M. Paltiel, les dernières élections fédérales ont probablement été les plus coûteuses de l'histoire, et ont coûté 46% de plus que les élections de 1968.

Comme seulement 75% des candidats font parvenir un bilan de leurs dépenses électorales au président des élections, et que les bilans qui sont présentés sont probablement inexacts, le professeur Paltiel ne se fie pas trop à ces chiffres.

Néanmoins, une compilation par parti politique indique que les libéraux ont dépensé \$6,5 millions durant leur campagne, en comparaison de \$4,1 millions pour les conservateurs et de \$370,000 seulement pour les néo-démocrates.

Dans leurs campagnes individuelles, les candidats libéraux ont déclaré des dépenses de \$4,6 millions, les conservateurs de \$3,5 millions et les néo-démocrates de \$900,000.

Le seul parti qui refuse systématiquement de divulguer

ses dépenses est le parti créditiste.

Le professeur Paltiel estime cependant que les dépenses électorales de ce parti se chiffrent par un demi-million de dollars.

Les augmentations les plus importantes des dépenses électorales ont été celles portées aux chapitres de la publicité dans les journaux, à la radio et à la télévision et à la publi-

son efficacité parce qu'il ne comporte aucune réglementation sévère permettant de faire respecter ses articles.

Si ce projet de loi avait été en vigueur l'an dernier, les dépenses électorales auraient pu être réduites à \$36 millions, le trésor public y allant de sa poche de \$7,7 millions en subventions aux candidats.

Seul un parti financièrement indépendant peut défendre les intérêts des Québécois

Donnez tout de suite à la caisse propre

Le Parti Québécois est financé par les citoyens du Québec et par personne d'autre.

Il se refuse à quémander la charité auprès des grosses compagnies. Pas de fonds secrets, pas de listes de gros noms et pas de "dettes" non plus à l'égard d'intérêts étrangers.

La caisse du Parti Québécois est une caisse propre.

Souscrivez à la caisse propre



Envoyez vos dons au

Parti Québécois

8785 Avenue du Parc, Montréal 354

J'ai le goût d'un Québec propre

Nom _____
 Adresse _____
 Ville _____
 Je désire recevoir ma carte de membre du PQ. Oui Non

Cette annonce a été réservée et payée par M. Yvon Guérin, agent officiel du Parti Québécois, 8785 avenue du Parc, Montréal.

Electeurs, candidats et bureaux de votation

QUEBEC (PC) — La liste permanente des électeurs, établie en mai dernier, montre qu'il y a au Québec 3,638,982 électeurs.

Ce nombre ne variera pas d'une façon importante au cours de la révision des listes qui sera tenue du 8 au 13 octobre.

Durant cette période, dans les villes et dans les régions

rurales, des bureaux seront ouverts et recevront les demandes d'inscription, de radiation et de correction, de 8 hres à 22 hres. Les adresses de ces bureaux seront publiées dans les journaux quelques jours avant leur ouverture.

Aucune demande de changement à la liste électorale ne sera acceptée après le 13 oc-

tobre.

La liste permanente a été dressée en mai dernier, et toutes les personnes qui ont déménagé depuis doivent faire inscrire leur nom sur la liste électorale de la section de vote où elles sont maintenant domiciliées et le faire radier de la liste de leur ancienne section.

Qualifications

Pour avoir droit de vote, il faut posséder les qualifications suivantes:

- avoir 18 ans accomplie le jour de l'élection;
- être citoyen canadien;
- habiter la province depuis le 24 septembre 1972;
- n'être frappé d'aucune incapacité prévue par la loi;
- enfin, pour les personnes habitant le Grand Nord, habiter une section de vote.

Sont frappées d'incapacité, les personnes suivantes:

- les juges;
- les personnes naturalisées à l'étranger ou qui ont prêté serment d'allégeance à une puissance étrangère;
- les personnes condamnées à deux ans de prison ou plus et qui n'ont pas fini de purger leur peine;
- les aliénés en cure fermée dans un asile et les interdits;
- les personnes déclarées incapables de voter par l'Assemblée Nationale ou un autre tribunal.

Candidats

Tout citoyen qualifié comme électeur peut être candidat, sauf dans les cas suivants:

- le président général des élections;
- toute personne qui occupe un emploi auprès du gouvernement de la province, d'une autre province canadienne, ou du gouvernement fédéral;
- toute personne qui entreprend ou exécute, directement ou indirectement un contrat avec la reine ou un ministre de la province de Québec;
- toute personne sous le

coup d'une incapacité légale décrétée par une loi.

La présentation des candidats, couramment appelée mise en nomination, sera tenue deux semaines avant les élections, le 15 octobre.

Votation

Les bureaux de votation seront ouverts de 9 hres du matin jusqu'à 7 hres du soir, lundi le 29 octobre.

Les bureaux spéciaux de scrutin seront ouverts le vendredi et le samedi précédant les élections, les 26 et 27 oc-

"sur-figuration" 4 au 12 octobre 1973

stini

Collège André-Grasset, Salle 123
1001 est, boul. Crémazie, Montréal

The Church of the Ascension of our Lord

Sherbrooke ouest angle Clark Westmount

Musique d'orgue - Bach

Jouée par Phillips Motley

DIMANCHE, 30 SEPTEMBRE à 3:30 P.M.

Collecte

LPS® AUTOMNE

Cours de Conversation en ANGLAIS - ESPAGNOL - ALLEMAND

Montréal 878-2821
 Québec 529-0331
 Etage "F" 4^e étage

Place Bonaventure 500 E. Grande Allée

SARAGUAY-la-FORÊT
(près Cartierville) SITE

RÉSIDENTIEL / EXCLUSIF

NOUS CONSTRUONS SUR COMMANDE

La résidence de votre A l'endroit de votre Magnifiques terrains (Prêts à construire)

IDÉAL PROFESSIONNELS 737-2608

ANNONCE SPÉCIALE
pour élèves de l'est de Montréal

ACADÉMIE DES GRANDS BALLET CANADIENS

directrice: Ludmilla Chiriaeff

Ballet classique: niveaux préparatoire et élémentaire
5017 rue St-Hubert - École Champagnat

Inscriptions obligatoires et auditions:
5 octobre de 16 à 20 heures
6 octobre de 10 à 14 heures
Début de la saison 13 octobre

RENSEIGNEMENTS: 489-4959



Si ce qui vient d'arriver au Chili constitue un "printemps", je craindrais beaucoup l'hiver chilien, dit l'oblat québécois Jean Latulippe (au centre) qui donnait hier une conférence de presse avec deux autres prêtres récemment arrivés du Chili: Maurice Hébert (à gauche) et Pat Donovan, tous deux prêtres des missions étrangères.

(Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

Trois prêtres de retour du Chili

Un panorama qui fait penser au Brésil de l'Escadron de la mort

par Clément Trudel

Les armoiries du Chili sont flanquées d'une devise: "Par la raison ou par la force". C'est la dernière demie de cette devise qui est davantage mise en évidence depuis la rébellion des forces ar-

mées et des carabiniers chiliens qui, le 11 septembre, mettaient fin à près de trois ans de régime d'Unité populaire et provoquaient la chute d'Allende.

Trois prêtres québécois: Jean Latulippe, OMI, Maurice Hébert, PME et Pat Donovan, PME, rescapés du Chili des généraux présentaient hier en conférence de presse leur témoignage sur le coup d'Etat au Chili.

Ils viennent ajouter aux récits de délation, d'exécutions en masse et d'actions arbitraires dans un pays autrefois réputé pour sa démocratie à l'européenne. Deux Brésiliens "maintenant en lieu sûr" ont affirmé que quatre de leurs compagnons ayant fui le Brésil des "gorilles" (terme de mépris donné aux militaires en Amérique latine) ont été retrouvés morts par balles dans leurs lits, après le putsch. Ce que l'Armée ne peut pas "déceint" faire, dira Maurice Hébert, elle le confie aux fascistes de "Patrie et Liberté" dont les méthodes s'apparentent fort à celles des Escadrons de la Mort à l'oeuvre au Brésil.

L'Eglise chilienne a tout d'abord cherché à composer avec la junte, affirmant les prêtres québécois: éviter que trop de sang coule, empêcher que prévale le "revanchisme" à l'endroit de ceux qui avaient défendu un certain idéal, celui d'une voie démocratique vers le socialisme. Le coup a dû rejouer bon nombre de prêtres et d'évêques chiliens, ajoute-t-on, mais il n'est pas sûr que ce soit encore vrai, la répression ayant systématiquement fauché ou atteint les leaders les plus susceptibles de venir en aide aux milieux populaires.

Le grand penseur, l'éminence grise en quelque sorte de la Démocratie chrétienne chilienne, est un jésuite français, Pierre Viget, qui a pris la succession d'un jésuite belge, Roger Veckemans, travaillant maintenant en Colombie, déclare Maurice Hébert, qui fait état de défections de plus en plus nombreuses dans les rangs de la démocratie chrétienne et de la possibilité d'un regroupement — peut-être trop tard dira-t-il — de tous les éléments de gauche au Chili. Pour l'instant, beaucoup se terrent dans la clandestinité et il serait pour le moins téméraire d'offrir une résistance ouverte à un régime dont la puissance de feu a maintes fois été vérifiée depuis le 11 septembre.

Chacun des trois prêtres a détaillé ce que fut son emploi du temps dans les heures qui ont précédé et suivi la mort d'Allende. Jean Latulippe a cherché en vain à gagner le centre de Santiago dès que les premiers rapports alarmants furent diffusés; sa démarche visait principalement à établir le contact avec des groupes d'amis. De rue en rue, de building en building, il se heurtait à un appareil militaire impressionnant et c'est tout juste si le tir nourri des canons de chars ne l'a pas éliminé en même temps que nombre de citoyens chiliens. Il rapporte le témoignage d'une femme chef de réseau — déjà, les fausses identités sont de mise chez les partisans d'Allende qui se savent pourchassés — qui fut violée, torturée et brûlée à l'acide avant d'être relâchée, sans avoir "donné" ses compagnons.

Quant aux deux prêtres des missions étrangères, Pat Donovan et Maurice Hébert, ils opinent que dans beaucoup de provinces du sud du Chili (par exemple Cautin, Osorno et Valdivia), les militaires étaient au pouvoir déjà en août et ne firent qu'intensifier, le 11 septembre, les perquisitions et les arrestations.

Ce 11 septembre, à Temuco, il fallait avant tout prévoir où cacher les personnes censées "dangereuses" que recherchaient les autorités. Il y avait dans cette ville où enseignait le Père Hébert, à l'université de Temuco, un climat de détente, les "bourgeois" arborant un large sourire et identifiant comme adversaires ceux qui ne répondaient pas à ces signes d'allégresse.

Si Maurice Hébert est expulsé du Chili, c'est que la junte militaire lui reproche d'avoir "marxisé" l'université de Temuco et d'avoir "organisé" des prises de possession de grandes propriétés. Or, les grands propriétaires terriens ont traditionnellement eu le pouvoir dans ces régions, dit le père Donovan. Les deux confrères disent que l'évêque de cette ville, Mgr Pirnera, resterait "caché"; l'évêque de Temuco aurait d'abord cherché à discuter avec les commandants tributaires de la junte, mais se serait finalement rendu compte de l'ampleur des mesures fascistes mises en route.

Chacun espère que tel ami a gagné l'Ar-

Voir page 6: Trois prêtres

Après trois congédiements

Débrayage à la Canadian Steel pour une question de sécurité

par Pierre Richard

Les quelque 800 travailleurs de la compagnie Canadian Steel Foundries, dans l'Est de Montréal, ont débrayé spontanément hier matin pour exiger le réengagement immédiat de trois de leurs représentants syndicaux congédiés pour avoir refusé de travailler dans des conditions qu'ils jugent dangereuses pour leur santé.

C'est la première grève menée par les travailleurs de cette entreprise qui est implantée dans l'Est de Montréal depuis plusieurs dizaines d'années.

Quoique cette grève soit illégale, les travailleurs ont décidé de la poursuivre tant qu'ils n'auront pas gain de cause sur ces trois points:

- Réengagement immédiat des trois travailleurs congédiés.
- Cessation des opérations de peinture vaporisée jusqu'à ce que des mesures de protection soient mises en place.
- Aucune perte salariale ni représailles à cause du débrayage.

C'est vers 9h30 hier matin que la nouvelle du congédiement du président du syndicat, M. Roland Boutin, et d'un autre représentant syndical a parcouru l'usine; une semaine plus tôt, un autre représentant syndical avait été congédié après que les travailleurs de son département

eurent refusé de travailler si les opérations de peinture vaporisée ne cessaient pas.

Aussitôt la nouvelle connue, les travailleurs se sont rassemblés à la cantine de l'usine; ils ont alors décidé de poursuivre leur arrêt de travail.

Pendant toute la journée, les travailleurs ont maintenu une ligne de piquetage à la barrière de l'usine. En soirée, le comité exécutif du syndicat devait tenter de rencontrer les représentants patronaux et il fera rapport de ses efforts demain matin au cours d'une assemblée générale. Les travailleurs de la Canadian Steel Foundries sont membres du Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique (FTQ).

Dans un tract distribué aux travailleurs, le syndicat souligne que la Loi

des établissements industriels et commerciaux oblige que les opérations de peinture vaporisée soient exécutées sous des ventilateurs appropriés et à l'intérieur de parois protectrices. Il note aussi que la convention collective prévoit que "tout travailleur est justifié de refuser de remplir sa tâche s'il considère qu'une situation présente un risque sérieux pour sa santé".

Sur la ligne de piquetage, un travailleur affirmait: "On va nous dénoncer pour avoir fait une grève illégale. Nous répondons que nous sommes à bout et que notre action n'est qu'une façon de répondre à une compagnie qui viole la loi et le contrat de travail."

Le syndicat souligne de plus que la loi stipule que des appareils respira-

Voir page 6: Débrayage

Un syndicalisme fondé sur la lutte des classes

La Confédération mondiale du travail opte pour le socialisme démocratique

EVIAN (AFP) — Les trois cents délégués au congrès de la Confédération mondiale du travail (ancienne centrale chrétienne) se sont prononcés hier à Evian en faveur d'un syndicalisme fondé sur la lutte des classes et d'un socialisme démocratique. Le congrès, qui s'est ouvert mardi, termine ses travaux.

La CMT, qui a 14 millions d'adhérents, s'appelait naguère Confédération internationale des syndicats chrétiens. Elle s'est laïcisée en 1968 et opte, cinq ans plus tard, pour le socialisme. Le capitalisme ne sera jamais vaincu, il doit être vaincu, affirme-t-on à la CMT où l'on se prononce pour une propriété sociale des moyens de production et d'échange et une planification de type démocratique. L'objectif final est l'autogestion et la suppression du salariat. Ce choix a notamment reçu le soutien des représentants latino-américains conduits par l'Argentin Emilio Maspero, des Africains, des Canadiens et des Européens.

Le problème le plus aigu reste cependant, pour la CMT, la coordination des luttes ouvrières au plan mondial. Or, les effectifs et les moyens d'action de la CMT sont faibles. Pour la CFDT (Confédération française démocratique du travail), la CMT ne doit pas hésiter à se rapprocher de la CISL (Confédération internationale des syndicats libres) de Bruxelles, qui a 51 millions d'adhérents parmi lesquels les puissants syndicats britanniques, allemands et scandinaves.

M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, va même jusqu'à dire que la CMT doit accepter de disparaître si "un processus unitaire est enclenché avec la CISL". Certains congressistes ne vont toutefois pas jusque là et estiment que la CISL ne conteste pas vraiment le système capitaliste.

Pourtant, la CFDT souhaite s'affilier rapidement à la Confédération européenne des syndicats qui est une emanation de la CISL. Plusieurs autres organisations européennes de la CMT y sont éga-

lement favorables: les syndicats belges, les syndicats hollandais, luxembourgeois et suisses.

Rappelons que les congressistes ont élu à la présidence de la CMT un Québécois de 47 ans, M. Marcel Pepin, président de la CSN (Confédération des syndicats nationaux). Le Luxembourgeois Jean Bruck demeure dans ses fonctions de secrétaire général.

L'an passé, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) avait choisi, à son congrès de Londres, comme président M. Donald MacDonald, président du Congrès du travail du Canada.

C'est la première fois que deux militants syndicalistes de même nationalité se trouvent portés à la tête d'organisations syndicales concurrentes.

M. MacDonald est un ancien mineur qui a commencé à descendre dans les mines de charbon à l'âge de 17 ans.

M. Marcel Pepin est diplômé de la faculté des sciences sociales de Québec. La CISL, avec ses 51 millions d'adhérents, groupe en son sein la plupart des grandes centrales syndicales du monde capitaliste. La CMT fait état de 14 millions d'affiliés mais ses forces essentielles proviennent des syndicats d'origine chrétienne de Belgique, de Hollande, de France et du Canada. Le leader de la centrale syndicale française CFDT M. Edmond Maire a préconisé la fusion de la CMT et de la CISL, car, a-t-il affirmé "les forces importantes qui pesent sur le plan syndical international ne sont pas à la CMT mais à la CISL". La Fédération syndicale mondiale (FSM) dont la plupart des adhérents (plus de 100 millions) sont en URSS et dans les démocraties populaires a pour président un Uruguayen, M. Henrique Pastorino.

Le secrétaire général de la CMT est un Belge (d'origine luxembourgeoise) M. Jean Bruck, celui de la CISL un allemand, M. Otto Kersten et la FSM a choisi un français, M. Pierre Gensou.

le week-end

AUJOURD'HUI

A l'Institut coopératif Desjardins, à Lévis, deuxième et dernière journée du colloque organisé par Intermarché France-Québec et le Conseil régional de développement sur la coopération technique franco-québécoise.

A l'auberge Vieux Moulin, route transcanadienne à Saint-Romuald, M. Heward Grattey, député de Brome-Missisquoi, est conférencier au congrès régional du Parti progressiste conservateur, région de Québec.

Au centre Paul Sauvé, aujourd'hui et demain, exposition féline.

Au Centre d'art du Mont-Orford, M. André Vachon, conservateur des Archives nationales, prendra part au 4e colloque des religions populaires.

La ville de Rimouski accueille aujourd'hui et demain un millier de jeunes naturalistes du Québec, au Congrès provincial des Jeunes Naturalistes.

DIMANCHE

A 15 heures, au studio de Mlle Marie-Jeanne Fortier, 3436, rue Joseph, à Verdun, l'Association des professeurs de musique du Québec inaugure sa saison.

La semaine nationale des cadets de l'air commencera à 14h30 à la cathédrale St-Patrick du boul. Dorchester, par un office religieux catholique, et à 15 heures à l'église St-George, par un office protestant. Un détail suivra.

Le 87e congrès annuel de l'Institut canadien des ingénieurs s'ouvrira à 9 heures, à l'hôtel Bonaventure. Ce congrès durera jusqu'au 3 octobre.

A l'Institut coopératif Desjardins, à Lévis, ouverture de la réunion internationale de l'UNESCO qui se terminera le 6 octobre et qui groupe des spécialistes en éducation d'une cinquantaine de pays.

Les futurs médecins spécialistes étudient le contingentement des étudiants étrangers

par Solange Chalvin

La formation médicale que reçoivent présentement au Québec les 2.200 médecins résidents et internes est inadéquate et doit être rapidement améliorée. Sans quoi, c'est la qualité des soins qui en sera affectée d'ici quelques années, a dit au cours d'une entrevue accordée au DEVOIR, le Dr Yves Coussignac, secrétaire de la Fédération des médecins résidents et internes.

Réunis en congrès pour la première fois, les futurs spécialistes se prononcèrent sur différentes réformes allant du contingentement des médecins étrangers à l'abolition du diplôme unique en fin de cours, en passant par la mise en veilleuse du diplôme américain (LMCC) qui ne devrait en aucun cas selon eux conférer automatiquement le droit de pratique au Québec.

Parmi ces médecins résidents dont le coût d'entraînement médical post-doctoral est extrêmement élevé, et dure de quatre à six ans, 44% sont étrangers, et 56% seulement sont québécois.

Dans un livre vert remis pour étude aux congressistes, on demande que 75% à 80% des médecins résidents et internes acceptés soient québécois. Si le Québec n'a pas les moyens de for-

mer plus de spécialistes, il doit au moins permettre à un plus grand nombre de siens d'accéder à la profession, a-t-on dit autour d'une table, hier après-midi. Est-il normal de faire payer par les Québécois, soutiennent certains étudiants, la formation de médecins qui retourneront ensuite pratiquer dans leur pays, à moins qu'il ne s'agisse d'une

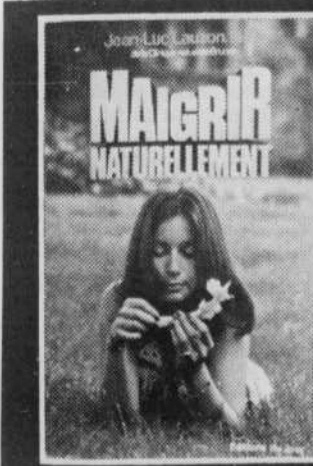
Voir page 6: Médecins

conférence de
JULES BERNARD GINGRAS,
D.P.H., D.PÉD.

UN MONDE SANS ADULTES

Salle André Grasset, le 3 octobre, 20 h.

1001 est, boul. Crémazie Inf. 524-3597
ASSOCIATION DES PARENTS CATHOLIQUES DU QUÉBEC
ADMISSION: \$1.00



VIENT DE PARAÎTRE...

MAIGRIR NATURELLEMENT

par JEAN-LUC LAUZON, N.D.
de la Clinique Naturiste Brunet

• Comment vaincre, par des moyens naturels, ce fléau de la société de consommation: l'obésité.

En vente partout au prix de \$2.75 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél. 274-2551

... AUX ÉDITIONS DU JOUR



éditorial

Deux dossiers encore incomplets

L'exemple offert par la Coopérative de télévision de l'Outaouais (CTVO) a suscité à Québec et à Montréal des mouvements parallèles. Dans les deux villes, des groupes se sont formés qui ont déposé devant le CRTC des demandes officielles pour l'obtention d'un permis de télévision. Malheureusement, les projets actuellement disponibles ressemblent un peu à ce qu'était CTVO avant la maturation des derniers mois: la poésie et la générosité des idées y prennent trop facilement le pas sur les études de marché et sur une saine évaluation des coûts de production. A moins que les promoteurs des deux projets n'intéressent davantage la population aux possibilités de la télévision coopérative et ne présentent de plus solides prévisions financières, le CRTC risque de devoir refuser à Québec et à Montréal ce qu'il a accordé à la région de Hull-Ottawa. Et ce serait dommage, car les besoins ne sont pas moindres à Québec et à Montréal.

Les succès éloquentes du mouvement Desjardins incitent plusieurs à considérer la formule coopérative comme la solution miracle. Dès qu'il s'agit de bâtir une entreprise qui soit vaccinée contre les risques du capitalisme galopant et qui, d'autre part, ne soit pas une officine gouvernementale, le tour est joué, la 3e hypothèse émerge et on fonde une coopérative. On va même plus loin. Dès l'instant où l'on a hissé au-dessus d'un projet l'étendard de la coopération, on estime que les plus hautes instances du mouvement Desjardins doivent couvrir de leur aile le nouveau projet et en garantir la réussite.

Tout n'est pas si simple. Les coopératives québécoises, en particulier celles qui se sont préoccupées d'épargne et de crédit, doivent l'essentiel de leur succès à l'enracinement de leurs activités et de leurs dirigeants dans la collectivité. Si l'administration est, somme toute, demeurée saine dans l'immense majorité des cas, c'est que des personnes profondément identifiées avec leur milieu participaient directement aux conseils de surveillance, aux conseils d'administration, aux commissions de crédit. Même au moment où le mouvement coopératif se déplaçait en direction d'un milieu plus urbain et moins paroissial, les mécanismes de surveillance sont demeurés le plus souvent capables d'assurer à l'entreprise coopérative une gestion éclairée.

Les projets de télévision coopérative présentent donc des difficultés particulières. D'une part, le public dont on espère la participation est sans doute trop marqué par la télévision existante pour soupçonner seulement qu'autre chose est possible. On peut regretter qu'il en soit ainsi, mais on ne peut

guère nier que le public se contente sans grand drame de la télévision qu'on lui sert. Il n'en va pas de la même manière dans les secteurs de l'alimentation, du crédit, de l'habitation; dans ces domaines, le consommateur voit un avantage direct et pécuniaire à s'intégrer à un groupe. En matière de télévision, le consommateur ne voit pas clairement en quoi la formule coopérative va changer son sort. Bien plus, il redoute parfois, tant les promoteurs de la télévision coopérative montrent d'agressivité à l'égard de la télévision actuelle, qu'on vienne lui servir une télévision moins drôle, moins facile, trop étherée.

En outre, les échéances que fixe le CRTC pour la présentation des projets de télévision forcent les promoteurs à brusquer le déroulement des événements. La maturation d'un projet de télévision coopérative n'a donc pas toujours le temps de se faire tant la rédaction d'un mémoire de présentation accapare les personnes sensibilisées au projet. Dans le cas de CTVO, les animateurs se sont mis en branle très tôt et ont pu éveiller l'opinion publique avec souplesse et doigté au cours de patients mois de préparation. A Québec, alors qu'approchait l'échéance du 29 juin fixée par le CRTC, il faut quand même attendre au 26 avril avant qu'une "quinzaine de citoyens de la région de Québec se réunissent pour étudier l'éventualité de former une association coopérative de télévision". A Montréal, même urgence: "Le 4 avril 1973, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) lançait l'idée "d'une télévision qui fonctionnerait sur une base coopérative" en s'inspirant de l'expérience de CTVO dans l'Outaouais". Encore là, l'échéance réduisait presque à néant les possibilités de véritable consultation à la base.

Avec le temps, un peu comme CTVO a d'ailleurs réussi à le faire, les initiatives de Québec et de Montréal réussiront sans doute à pénétrer plus profondément dans la masse des éventuels coopérateurs. Cependant, pour que les projets respirent la santé et convainquent le CRTC, il faut assurément qu'ils dépassent le stade des pieuses intentions et qu'ils fournissent des coordonnées précises. Ce n'est pas encore le cas.

Le projet émanant de Québec entend constituer autant de "zones" que la région compte de comtés fédéraux. On espère, en outre, vendre \$150.000 d'actions communes et \$350.000 d'actions privilégiées. Quant à la programmation et au volume du personnel, on se borne à évoquer la nécessité de consulter la population plus longuement avant de passer à des affirmations définitives. Ce souci démocratique honore peut-être le groupe, mais ceci

ne permet certes pas de savoir ce que seront les revenus du poste et quelles dépenses il pourra se permettre.

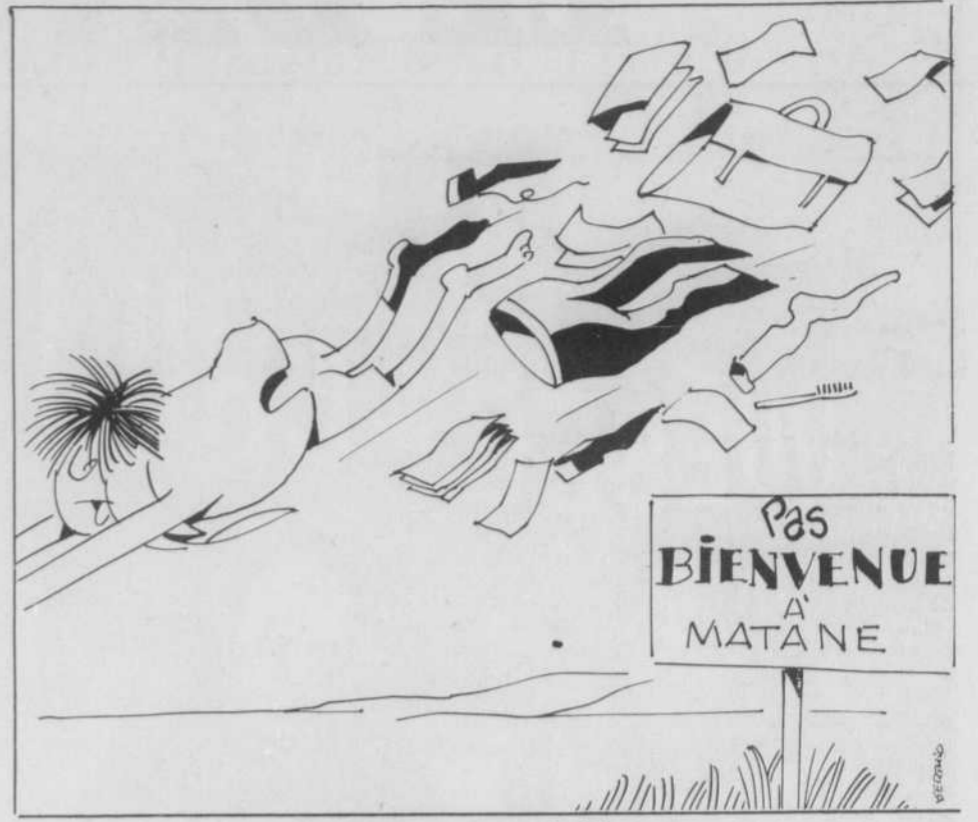
A Montréal, on a accumulé un plus grand nombre de données. Les 17 zones sont délimitées et on possède une définition de ce que sera l'assemblée générale de coopérative. On nous offre même une liste des employés qui seront nécessaires. En revanche, on ne nous explique guère comment les 105 employés réussiront à assumer toutes les fonctions qu'on attend d'un poste appelé à concurrencer Télé-Métropole et Radio-Canada. Côté programmation, par exemple, le projet montréalais parle d'une production autonome de 30 heures par semaine dès le départ tout en ne consacrant à ce secteur qu'un personnel technique de 64 personnes.

Dans un cas comme dans l'autre, le dossier financier et technique ne permet pas encore d'envisager avec confiance le verdict du CRTC. Celui-ci a déjà fait la preuve qu'il pouvait donner son endossement à une télévision nouveau genre et il ne demande pas mieux que d'offrir à Québec et à Montréal une troisième type de télévision distinct de la formule étatique et de l'entreprise à but purement lucratif. Devant la pauvreté des dossiers soumis, il ne faudrait cependant pas en vouloir au CRTC si les promoteurs sont priés de revenir en possession d'informations supplémentaires.

Tout en bonifiant les exposés techniques et commerciaux, les promoteurs des projets coopératifs de Québec et de Montréal devront pousser beaucoup plus loin leur réflexion sur les caractéristiques véritables d'une télévision coopérative. Surtout dans la région montréalaise, les zones sont appelées à regrouper des milliers de téléspectateurs et les zones elles-mêmes ne délégueront que quatre représentants chacune à l'assemblée générale. Cette cascade de délégations a nécessairement pour effet d'éloigner le téléspectateur du centre de décision, alors que la formule coopérative voulait précisément garantir à l'individu un rôle accru dans la mise au point de la programmation. Sous peine de n'être qu'un terme creux, la télévision coopérative doit se différencier plus profondément de la télévision courante.

Rien n'est encore perdu, à condition cependant qu'on prenne le temps de vraiment mettre la population "dans le coup" et qu'on définisse avec plus d'attention les mécanismes qui feront de la télévision coopérative autre chose qu'une programmation de plus pour téléspectateurs avachis, passifs et impuissants.

Laurent LAPLANTE



Le ministre sortant de Matane

Points de vue péquistes

Comment le PQ ferait l'indépendance

par CLAUDE MORIN

(...) Le Parti québécois est le parti de l'indépendance du Québec, mais pas de n'importe quelle indépendance réalisée de n'importe quelle façon. L'indépendance d'un peuple, ce n'est pas un truc électoral pour attirer les nationalistes ou les romantiques. L'indépendance, c'est sérieux.

Une indépendance de ce genre ne surgit pas miraculeusement du jour au lendemain. L'indépendance doit être ordonnée et réfléchie. Si le Parti québécois présentait une indépendance instantanée, par n'importe quel moyen, y compris la fourberie électorale, je n'en ferais pas partie. L'indépendance ce n'est pas une aventure; c'est une entreprise.

Cela, le Parti québécois le sait. De cette conviction réaliste, il découle un certain nombre de conséquences, ou de principes de démocratie politique si l'on veut, que l'on peut retrouver dans notre programme:

- 1) Toute l'action du parti se fonde sur l'opinion publique, sur l'opinion des Québécois. Ce qui revient à dire, en ce qui nous concerne, que jamais le Québec ne deviendra politiquement indépendant si la population québécoise n'est pas d'accord. Nous ferons l'indépendance avec les Québécois, nous ne ferons pas l'indépendance sans l'appui explicite des notres. Cela doit être très clair.
- 2) Un vote pour le Parti québécois est un vote pour l'accession ordonnée et réflé-

● L'ancien sous-ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a été choisi le 18 septembre candidat officiel du Parti québécois dans le comté de Louis-Hébert en vue de la prochaine élection générale. M. Morin a prononcé à cette occasion un discours dans lequel, en plus de faire le procès du gouvernement actuel tout en rendant hommage à MM. Lesage, Johnson et Bertrand, il a précisé comment se ferait concrètement, sous un gouvernement péquiste, l'indépendance du Québec. Voici les passages où M. Morin a traité de ce dernier thème.

pulation aura donné son accord majoritaire, via un référendum, sur la constitution d'un Québec indépendant.

4) Cette constitution ne sera évidemment pas soumise au référendum le lendemain de l'élection du Parti québécois. Notre programme prévoit qu'elle sera élaborée avec la participation des citoyens, au niveau des comités, par des délégués réunis en une Assemblée constituante. Elle viendra peut-être douze ou dix huit mois après.

5) Pendant ce temps, des discussions auront eu lieu avec le gouvernement canadien sur la répartition des avoirs et des dettes, et sur la propriété des biens publics, de même que sur les conditions de l'association économique à établir entre le Québec et le Canada.

6) De là vient l'idée non pas d'une séparation du Québec et du Canada, mais d'une nouvelle association, positive cette fois-ci, entre le Canada et le Québec. Le Canada, dans ce contexte, n'est pas un ennemi; c'est un associé possible et souhaitable. En contrepartie, pour le Canada, le Québec n'est pas un ennemi, mais là aussi un associé possible et souhaitable.

C'est sur cette base que le Parti québécois veut fonctionner. Il offre de la sorte la véritable solution au problème politique auquel le Québec s'est toujours heurté depuis le début de la fédération actuelle (...)

fléchie à la souveraineté. Il n'y a aucun secret à ce propos. A cette fin, l'un des premiers gestes du Parti québécois lorsqu'il prendra la responsabilité du gouvernement sera de demander à l'Assemblée nationale de confirmer cette situation par un vote majoritaire des élus du peuple. Dès ce moment, le mouvement d'accession à l'indépendance sera engagé.

3) Ce qui est également clair c'est que cette accession à l'indépendance ne se concrétisera, suivant le texte même de notre programme adopté au congrès de février dernier, que lorsque la po-

Pour une certaine idée du Québec

par YVES MICHAUD

● Extraits de la déclaration dans laquelle M. Yves Michaud annonçait le 27 septembre sa décision de se porter candidat à l'élection du 29 octobre sous la bannière du PQ.

Les hommes de ma génération se sont accrochés à des rêves. Plusieurs d'entre eux, parmi les plus intelligents et les plus sincères, ont cru possible de modifier les règles d'un jeu dont le Québec est toujours perdant. Ils ont espéré jusqu'à la désespérance. Ils ont médité à un pouvoir central hostile et arrogant la restitution de compétences et de pouvoirs que celui-ci nous a arrachés dans le mépris le plus flagrant de la loi fondamentale qui devrait régir nos rapports avec Ottawa. Est-il besoin de citer des exemples: la politique sociale, le développement régional, les affaires urbaines, la recherche scientifique, les communications, la jeunesse, les loisirs, plus rien n'échappe à la voracité centralisatrice. Jusqu'aux domaines de l'éducation et de la culture où le gouvernement fédéral pratique ouvertement l'hérésie constitutionnelle.

On a perverti à ce point le régime fédéral qu'il n'existe plus que de nom. En prétendant nous "développer", encore faut-il voir de près, le Québec est dépossédé jour après jour des pouvoirs essentiels des Etats fédérés: compétence éducative et culturelle, capacité internationale, pouvoirs résiduels, etc. Nous entrons dans l'histoire à reculons, plus affaiblis et dépendants que jamais. A moins d'arrêter ce processus accéléré d'érosion du pouvoir québécois, nous serons demain domestiqués chez nous. Après avoir cru un temps que nous pouvions en devenir les maîtres.

Je serais bien le dernier des Québécois à tenir des propos alarmistes. Lie au Parti libéral du Québec pendant tant d'années, franc-tireur de l'armée des ombres des années cinquante, complice heureux de la résistance enthousiaste des années de la révolution tranquille, acteur du débat parlementaire de 1966 à 1970, commis de l'Etat jusqu'à ce jour, j'ai cru jusqu'à la limite du croyable que le système actuel pouvait

fonctionner. De dernière chance en dernière chance, je me suis rassuré au moindre écho bienveillant. J'ai éprouvé tous les peut-être, les en cas. Tantôt réfugié dans le "statut particulier" ou dans les "Etats associés", je me fabriquais une dignité de Québécois dans des systèmes théoriques valables mais automatiquement rejetés par les niveleurs outaouais.

Après le bill 63, que j'ai eu l'honneur de combattre en démissionnant du groupe des députés libéraux à l'Assemblée nationale puis en me joignant à René Lévesque et à quelques autres députés, il m'avait semblé que même perdants, même écrasés par une majorité sourde et butée, nous avions peut-être réussi à créer les conditions d'un éventuel rappel d'une loi aussi odieuse. Quatre ans se sont passés. La loi est toujours là, instrument honteux de notre impuissance et symbole de notre déposition culturelle.

Cela, les dernières années qui ont vu les pouvoirs du Québec érodés au profit de la puissance centralisatrice, l'expérience qu'il m'a été donné de vivre à l'extérieur du Québec, l'incroyable imposture d'un gouvernement central qui ne reflète même pas à l'étranger la réalité fédérale de ce pays, la peur panique d'Ottawa de voir le Québec s'ouvrir au monde, en fallait-il davantage pour motiver ma décision d'aujourd'hui?

Les seuls liens d'amitié personnelle qui m'unissent depuis de nombreuses années au leader du Parti québécois ne pouvaient justifier, à mes yeux, le passage à la formation politique qu'il dirige. Il a fallu que je me rende compte, au terme d'un itinéraire compliqué et

parfois déchirant que, d'Etat qu'il était, de gouvernement qu'il veut être, le Québec prend de plus en plus la forme d'une administration régionale, d'une sorte de sous-préfecture tranquillement soumise aux instructions téléphoniques ou autres qui lui viennent d'Ottawa.

Après tous ceux-là qui se battent depuis des années, et souvent dans des conditions difficiles, pour une certaine idée du Québec, j'en arrive à la conclusion que la seule façon de changer cette dynamique absurde qui fait que le gagnant est toujours du même côté, c'est la prise en main par les Québécois eux-mêmes de leurs affaires, de toutes leurs affaires. Quitte à aménager avec nos voisins un ordre nouveau des choses qui tiendra compte de nos intérêts et des interdépendances qui nous seront mutuellement profitables.

Vouloir un pays, ce n'est pas se replier, c'est s'ouvrir. C'est apporter au rendez-vous universel du donner et du recevoir la richesse de sa propre identité. On ne peut en même temps être soi-même et l'autre. Fractionné comme il est, emprisonné dans un système qui le nie, l'homme québécois ne sera jamais qu'une demi-mesure. Une demi-mesure de ce qu'il pourrait être. Le jour où il s'assurera complètement, sans tutelle et sans peur, ce jour-là marquera le commencement de sa contribution à la richesse du monde.

Contre toute logique et toute vraisemblance, le régime fédéral actuel balkanise le Québec au lieu de le fédérer vraiment dans un grand ensemble. L'intérêt du plus fort est de nous maintenir séparés des centres réels de décision. Son jeu, et il le joue bien, est de nous isoler dans des frontières dont il reste le maître. Tant que nous serons des insulaires du territoire canadien, tout va bien. Pour ceux qui nous possèdent oui, mais pas pour nous. C'est le séparatisme du gouvernement central et des intérêts qui nous mènent qui a créé la nécessité de notre propre prise en charge.

LIBRES PROPOS

Les élections et l'enquête sur le crime organisé

par JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

● Notre collègue J.-P. Charbonneau commentait hier à Radio-Canada l'ajournement de l'enquête sur le crime organisé, et certaines des questions qu'elle continue de poser durant la campagne électorale. Voici le texte de ces commentaires. Les sous-titres sont du Devoir.

L'enquête de la Commission de police du Québec sur le crime organisé a été ajournée cette semaine au 13 novembre prochain, soit plus de deux semaines après les élections provinciales du 29 octobre.

La conséquence immédiate de ce nouvel ajournement est que la lumière sur l'affaire Laporte, c'est-à-dire les liens de l'ex-ministre du Travail et de l'Immigration et de deux de ses organisateurs politiques avec des présumés dirigeants de la Mafia de Montréal, ne pourra être faite avant que les citoyens se prononcent sur le gouvernement sortant.

Pour expliquer leur décision d'ajourner après les élections, les responsables de l'enquête ont indiqué qu'à cause des nombreux changements survenus au cours de l'été, le travail d'analyse et de préparation des nouvelles audiences n'avait pu être complété pour la rentrée, d'abord prévue pour le 12 septembre, puis reportée au 25 suivant, soit mardi dernier.

Une raison valable

On sait que la Commission d'enquête est prête actuellement à entendre la preuve et les témoins reliés à l'affaire Laporte.

En ajournant l'enquête sur le crime organisé, mardi après-midi, le juge Rhea Brunet, tout en déclarant que sa décision n'était d'aucune façon liée au climat politique actuel, a clairement indiqué que la campagne électorale n'était pas propice à l'étude de l'affaire Laporte.

"Vu le nombre de témoins à être

entendus dans le dossier auquel tout le monde pense, il nous serait impossible de voir cette affaire dans quelques jours ou même quelques semaines", a déclaré le président de la Commission d'enquête.

Officiellement, la Commission veut donc éviter que les partis en lice se fassent du capital politique sur la base d'une preuve incomplète. Selon que la Commission ait commencé par les témoignages inculquant Pierre Laporte et ses organisateurs, elle aurait été sujette à d'énormes pressions et à de vigoureuses dénégations.

A la réflexion, on doit admettre que la raison invoquée par la Commission de police est valable. Espérons toutefois qu'il s'agisse là de la vraie raison.

Cependant, même si l'enquête sur la pègre a été ajournée, les citoyens doivent conserver en mémoire certaines révélations faites au cours des audiences publiques, principalement parce que ces révélations n'ont jamais été niées par qui ce soit et parce qu'elles ont provoqué chez certaines autorités des tentatives évidentes d'atténuer leur importance et leur signification.

La caisse électorale

Lors de son témoignage devant la Commission d'enquête, le millionnaire de la viande William Obront que Pax Plante avait accusé plus tôt d'être l'un des intouchables du Syndicat du crime a déclaré avoir donné \$5.000 pour la campagne à la chefferie de M. Bourassa. Il a aussi ajouté avoir contribué à la caisse électorale du Parti libéral, lors des dernières élections provinciales d'avril 1970.

A la suite de ces affirmations, le premier ministre Bourassa, visiblement ennuyé, avait déclaré qu'il était "possible" que M. Obront ait contribué financièrement à son élection mais qu'il était "impossible" cependant de retracer les preuves de ses contributions. Depuis lors, il semble bien que M. Bourassa ait continuellement tenté d'atténuer l'importance de cette affaire.

Bien plus, comme on a pu le voir

lors de sa conférence de presse de mercredi, il a voulu noyer l'affaire dans la discréditation et en jetant la confusion dans les éléments d'information jusqu'ici connus.

Ainsi, quand un journaliste lui a demandé d'expliquer pourquoi un organisateur libéral avait accepté une contribution d'une personnalité aussi notoire que M. Obront, M. Bourassa a répondu qu'il s'agissait d'une conversation téléphonique de M. Obront laquelle a été démentie par l'intéressé lui-même.

Le journaliste a alors tenté à plusieurs reprises d'expliquer à M. Bourassa qu'il ne fallait pas confondre les affirmations de M. Obront faites à l'enquête au printemps dernier avec les révélations du DEVOIR basées sur un rapport policier et voulant que, contrairement à ce qu'a déclaré M. Obront, ses contributions aient été faites par l'intermédiaire d'un avocat et organisateur libéral devenu juge depuis et non par son avocat, Me Antoine Geoffroin.

Pourtant, malgré l'insistance du journaliste, M. Bourassa a continué de confondre les deux questions.

Dans l'affaire Obront, on peut s'étonner ou tout au moins déplore que la Commission d'enquête n'ait pas jugé bon de faire immédiatement toute la lumière plutôt que de passer rapidement à un autre sujet. On peut également se demander pourquoi, depuis six mois, des policiers sont empêchés d'exécuter des mandats de perquisition contre les comptes bancaires de M. Obront, alors que la Cour d'appel a donné raison à ces policiers, après plus de deux ans de procédures judiciaires.

Pourquoi ces mêmes policiers qui ont aussi enquêté sur l'affaire Laporte et l'affaire Saulnier ont-ils été depuis limogés et mis sur les tablettes?

Concernant l'affaire Laporte, on doit également se souvenir des nombreuses tentatives du premier ministre et du ministre de la Justice pour discréditer les révélations des journaux, pourtant basées sur de nombreux rapports policiers notamment de la Gendarmerie royale.

Dans cette affaire, on peut surtout s'étonner de l'attitude des autorités gouvernementales qui ont prétendu à plusieurs reprises ne pas avoir été informés ou ne l'avoir été que partiellement.

Vagues informations?

Peut-on croire MM. Choquette et Bourassa lorsqu'ils déclarent n'avoir appris que cet été,

par la voie des journaux, les nombreux détails de ce dossier?

Peut-on les croire, lorsqu'ils affirment qu'au moment de nommer M. Laporte au cabinet, ils n'avaient en main que de vagues informations?

Il serait inutile ici de relever tous les démentis fournis par les policiers et les journalistes ainsi que les contradictions des propos de MM. Bourassa et Choquette au fur et à mesure des révélations des journaux.

Si, actuellement, nous ne sommes pas en mesure d'avoir l'éclairage complet sur les raisons et les circonstances des nombreuses rencontres de Pierre Laporte et de ses organisateurs avec des présumés dirigeants de la Mafia, nous pouvons tout au moins évaluer l'étrange comportement de certains leaders politiques depuis le début de cette affaire.

Jamais, par exemple, MM. Choquette et Bourassa n'ont daigné ordonner une enquête complète sur les agissements troublants de leurs collaborateurs. Il aurait pourtant été de leur devoir d'ordonner une telle enquête dès que les premières informations ont été portées à leur attention, soit au lendemain de l'élection du 29 avril 1970. Au lieu de cela, des policiers qui enquêtaient sur ce dossier, ont été empêchés de poursuivre leurs recherches.

Cet été, après les premières révélations, aucune décision gouvernementale n'a été prise au sujet de l'un des principaux suspects de cette affaire, le chef de cabinet du ministre de l'Immigration. Il aura fallu un autre article du DEVOIR, près de deux mois après les premières révélations, pour que le premier ministre décide de l'écartement de ses fonctions. Pourquoi ne pas avoir pris une telle décision dans les semaines qui ont suivi l'élection de 70?

Dans cette affaire, il ne s'agit pas de salir la mémoire d'un homme décédé. Il s'agit plutôt de s'assurer de la sincérité, de l'intégrité et de l'indépendance des hommes politiques en fonction.

L'intérêt public

Dans cette optique, il faudra éventuellement déterminer si l'enquête sur le crime organisé n'était pas d'abord une manœuvre politique pour parer à d'éventuelles révélations compromettantes.

Il est très facile et tentant de revêtir l'armure du justicier. On ne doit cependant pas oublier que l'ar-

voir page 6: Les élections

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910.
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan.
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy.
Directeur de l'information: Jean-François.
Téléphone: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dans les ateliers situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$35 par année, six mois \$19, A l'étranger: \$40 par année, six mois \$22, trois mois \$12. Editions du samedi: \$10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste ordinaire sur demande. Courrier de deuxième classe. Enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TELEPHONE 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Mémoire de la SNQ

La francophonie a reculé dans l'Outaouais

● Texte intégral du mémoire présenté par la Société nationale des Québécois de l'Outaouais au comité d'étude sur le développement de la capitale fédérale.

Le but de ce mémoire est de porter à l'attention du Comité Fullerton, de la population de l'Outaouais et de ses représentants certaines données absolument fondamentales sur l'évolution linguistique actuelle dans la région de la capitale fédérale. Nous sommes d'avis que ces données imposent d'elles-mêmes certaines conclusions que nous nous empressons de souligner, sans qu'il soit nécessaire de faire le tour complet de tous les aspects de la situation linguistique dans la région Ottawa-Hull. Il est primordial qu'on en tienne compte dans le débat public qui ne saurait tarder à s'engager sur l'opportunité d'un district fédéral.

Faisant suite à une recommandation de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, le questionnaire du recensement canadien de 1971 permet, pour la première fois, de déterminer non pas seulement la langue maternelle du répondant, mais aussi sa langue d'usage, c'est-à-dire la langue la plus souvent parlée à la maison. En comparant, dans une région donnée du Canada, le nombre de personnes de langue maternelle française au nombre de personnes dont le français est la langue d'usage, on obtient une mesure précise et objective de la vitalité du français dans cette région, comme le voulait la Commission BB.

Ces statistiques sont maintenant disponibles dans les bulletins no 92-725 et 92-726 de Statistique Canada. On y trouve, entre autres, les résultats pour la région de la capitale fédérale, qui est regroupée dans la Région métropolitaine de recensement Ottawa-Hull, et également les résultats pour différentes composantes de cette région. Ainsi on peut analyser l'évolution linguistique, par exemple, des habitants du côté québécois de la région de la capitale fédérale, ou encore celle des citoyens d'agglomérations aussi petites que le village de Deschênes ou la municipalité de Nepean. Nous nous bornons ici à résumer dans le tableau I les chiffres pour les principales composantes de la région Ottawa-Hull.

Dans chaque ligne de ce tableau se manifeste le même phénomène: le français recule, tandis que l'anglais est en plein essor. Il en est ainsi dans toutes les composantes de la région de la capitale fédérale, et même pour les comtés québécois avoisinants de Pontiac, Gatineau et Papineau.

TABLEAU I
Population selon la langue maternelle et la langue d'usage, région Ottawa-Hull et composantes majeures

	français l. mater- nelle	franç. l. d'us.	anglais l. mat.	anglais l. d'us.	total
Cité d'Ottawa	62,235	51,700	210,460	232,235	302,435
Région Ottawa-Hull (partie ontarienne)	96,895	82,115	317,415	348,610	453,290
Cité de Hull	56,825	56,380	5,190	6,060	63,565
Région Ottawa-Hull (partie québécoise)	123,435	121,480	22,830	26,070	149,265
Région Ottawa-Hull (au complet)	220,330	203,595	340,240	374,680	602,555

Ces données sur la langue d'usage nous permettent de prévoir quelle tendance suivra la population quant à la langue maternelle dans les années à venir. Nous rappelons dans le tableau II quelques données sur la langue maternelle déjà relevées par M. Richard Joy dans son remarquable livre "Languages in Conflict" (McLelland and Stuart, 1972), en les complétant avec les résultats pour 1971.

TABLEAU II
Proportion de la population de langue maternelle française, 1901 à 1971

	1901	1941	1961	1971
Cité d'Ottawa	33.0%	28.2%	21.2%	20.6%
Région Ottawa-Hull	43.7%	40.4%	37.7%	36.6%

Si on utilise maintenant la proportion de citoyens dont le français est la langue d'usage comme indicateur de la tendance qui suivra le tableau II en 1981, on constate que ces

pourcentages ne peuvent que continuer à décroître. Car le pourcentage des citoyens de la ville d'Ottawa qui utilisent le français à domicile n'était plus que de 17.1% au recensement de 1971, et le pourcentage pour toute la région métropolitaine à cette date était de 33.8%. Devant l'insuffisance des mesures visant une utilisation plus grande du français comme langue de travail à la Fonction publique canadienne, on ne saurait s'attendre à ce que le rythme d'assimilation des francophones dans la région de la capitale fédérale s'atténue subitement.

Il reste cependant une lueur d'espoir pour la langue française dans l'Outaouais. Le fait que le français perd du terrain devant l'anglais même dans la partie québécoise de la région est pour le moins alarmant. Mais on peut voir d'après le tableau I que le taux d'assimilation du côté québécois de l'Outaouais est tout de même nettement inférieur à celui du côté ontarien. On pourrait très bien chercher à stopper et éventuellement à renverser l'orientation de l'assimilation du côté québécois afin d'établir un certain équilibre linguistique et garantir la permanence de la langue française dans la région de la capitale fédérale.

L'observation que nous venons de faire à partir du tableau I concorde parfaitement avec une des conclusions majeures d'une étude complétée récemment par M. Alain Massot sur le phénomène d'assimilation chez les étudiants fréquentant l'Université d'Ottawa (thèse de maîtrise, Département de sociologie, Université d'Ottawa, 1973). M. Massot a trouvé que la résistance à l'assimilation linguistique chez les étudiants francophones originaires de la partie québécoise de la région Ottawa-Hull est beaucoup plus forte que celle des francophones domiciliés du côté ontarien. La frontière provinciale joue donc un rôle indispensable comme frein à l'assimilation linguistique dans l'Outaouais.

Dans son livre cité plus haut, M. Richard Joy reconnaît également l'importance de la frontière provinciale actuelle pour le maintien de la langue française dans l'Outaouais. De son étude historique de l'évolution linguistique de la confédération canadienne, M. Joy dégage une loi empirique qui respire le bon sens: "Deux langues de force inégale ne peuvent coexister en contact intime et la plus faible des deux

doit, inévitablement, disparaître" (p. 135). Traitant des conséquences possibles de la formation d'un district fédéral dans l'Outaouais, M. Joy nous avertit qu'une telle mesure pourrait très bien porter un coup mortel à la langue française non pas seulement dans la région de la capitale fédérale, mais dans tout l'Ontario.

Les résultats du recensement de 1971 ne laissent subsister là-dessus aucune équivoque. Il faut reconnaître que dans la situation actuelle, la frontière provinciale est la meilleure garantie de la santé et de la préservation de la langue française dans l'Outaouais. Tout rapprochement des communautés de la région Ottawa-Hull sous une forme intégrée de gouvernement local établira de nouveaux liens de contact intime qui résulteront inévitablement dans l'accélération du processus d'assimilation que connaît la région actuellement.

Il faut reconnaître en outre que la politique de désindustrialisation du côté québécois de l'Outaouais et de promotion de bureaux fédéraux à Hull où la langue de travail est l'anglais ne peut qu'aggraver le déséquilibre linguistique actuel. Les francophones ne comptent plus que pour le tiers de la population totale de la région de la capitale fédérale. Si la CCN et le gouvernement fédéral veulent sincèrement promouvoir le caractère français de notre région, et plus particulièrement de Hull, ils devraient cesser de chercher à pousser plus loin encore la désorganisation du tissu francophone de la région par l'instauration d'un quelconque district fédéral. Ils doivent, au contraire, respecter le caractère industriel de la région de Hull, en y assurant la sauvegarde des usines E. B. Eddy. Ils doivent aussi s'engager à remplir les bureaux fédéraux à Hull avec des unités de travail de langue française.

Seule cette dernière mesure serait susceptible de mettre fin à l'assimilation inexorable qui gruge la francophonie outaouaise depuis le siècle dernier. Le gouvernement fédéral doit choisir entre guérir définitivement la francophonie outaouaise de ce cancer imputoyable, ou réaliser ce modèle éphémère d'une société bilingue, ce district fédéral qui ne fera que hâter sa mort.

LIBRE OPINION

Pourra-t-on dialoguer avec les enseignants québécois?

par GEORGE J. WESTLEY,
agent d'immeuble

Je refuse de croire que la majorité des enseignants au Québec sont marxistes, militants ou agitateurs. Néanmoins, les déclarations des chefs syndicaux au récent Congrès de la CEQ, de même que les points de vue marxistes de certains enseignants publiés à plusieurs reprises dans Le Devoir à titre d'"opinion libre", sont très alarmants.

La confusion qui règne dans l'esprit de ceux qui semblent vouloir réformer notre société sans savoir cependant comment le faire, oblige les citoyens dont les impôts servent à payer le salaire des enseignants, à se prononcer eux aussi sur le rôle des enseignants dans notre société québécoise.

Le rôle des enseignants, c'est simple: enseigner et renseigner! Mais, tout d'abord, c'est d'offrir à nos jeunes une éducation la plus large et objective possible, et une formation professionnelle. Cela veut dire aussi les renseigner sur les différents systèmes et idéologies politiques, économiques et sociaux, sans toutefois favoriser l'un ou l'autre.

Au lieu de cette mission bien claire, une clique militante d'enseignants semble croire qu'il est de son devoir de promouvoir des idées radicales et marxistes, de "casser le système", de politiser l'enseignement alors qu'ils se taisent sur les crimes des régimes dits socialistes, qu'ils favorisent par ailleurs ouvertement.

Au lieu d'enseigner, certains professeurs deviennent des agitateurs sociaux! Malheureusement, les enseignants du Québec n'ont guère trouvé le temps de lire les oeuvres des anciens socia-

listes telles que "Les veaux" de London, "La nouvelle classe" de Djalas ou "Une histoire de fous" des frères Medvedev, qui ont démontré le cynisme des régimes dits "socialistes".

Combien, parmi ceux qui nous répètent les slogans marxistes comme des perroquets, ont pris la peine de lire les oeuvres de Marx, Lénine, Engels ou Marcuse? Ils n'en fichent et se taisent sur le sort de leurs confrères comme le professeur Andrei Amalrik, condamné récemment, une deuxième fois, aux travaux forcés, et des milliers d'autres intellectuels incarcérés.

La liberté des "libérés"

L'enseignant québécois, dans son fanatisme, ne se soucie pas du manque de libertés civiles dans les pays "libérés", de l'absence de scrutin secret, du refus du droit de grève aux ouvriers, de la privation de la liberté d'expression, de voyager, de communiquer librement avec le reste du monde, et cela en violation de la Constitution de ces pays enchaînés.

Il ne proteste pas non plus contre l'occupation de la Tchécoslovaquie et autres pays occupés par l'armée russe, contre les purges continues, les arrestations, procès secrets, internements sans cause dans les hôpitaux psychiatriques, camps de concentration, travaux forcés des pays encerclés par des murs, champs de mines, mitrailleuses... Ce silence des enseignants est le signe d'un manque de conscience universelle et d'honnêteté qui est inacceptable de personnes responsables de l'éducation de nos jeunes.

Dans leur manifeste et leurs déclarations, ils nous parlent

de classes sociales opprimées qu'il faut "libérer". Nous avons seulement à examiner et à comparer la situation de la classe ouvrière dans les pays soviétiques pour nous rendre compte, qu'en effet, ils ont perdu les privilèges dont jouissent les ouvriers syndiqués dans les systèmes parlementaires, tels que la convention collective, les négociations salariales, le droit de grève, la possibilité de changer d'emploi, et autres. Les travailleurs de l'Europe de l'Est sont, une fois de plus, devenus une classe opprimée par une nouvelle classe de dirigeants et de bureaucrates qui gouvernent avec une main forte comme nulle part ailleurs.

Par contre, si nous regardons le salaire élevé des jeunes enseignants qui leur permet d'avoir des appartements, des automobiles, de longues vacances payées, des voyages, on se demande qui est, à vrai dire, au Québec, la classe dominante et qui est la classe opprimée.

La classe dominante

Selon les déclarations des leaders de la CEQ, le gouvernement est un "ennemi en place". Ils nient le fait que ce même gouvernement a été élu démocratiquement, et ce, par une forte majorité de la population. Ils dissimulent à leurs élèves le fait que dans notre système parlementaire, le gouvernement peut être facilement remplacé par un simple vote de non confiance. Ils veulent remplacer le système de gouvernement actuel par une "vraie démocratie populaire". Mais, en vérité, l'assemblée nationale populaire qu'ils nous proposent ne serait rien autre qu'une assemblée de soviets, une dictature menée par une minorité gauchiste.

La répression de l'esprit, le terrorisme de l'Etat — dont nos faux-monnayeurs de nos libertés se plaignent ici — sont monnaie courante dans le système gouvernemental que les enseignants semblent admirer. Rappelons en outre le contrôle de toute la créativité qu'exercent sans répit l'Etat et la police... un artiste devient un fonctionnaire, un écrivain est réduit au rôle de scribe... il ne peut écrire ou publier que ce que la classe dominante lui permet.

Deux documents récemment publiés nous font part de "l'étouffement de la pensée" en Union Soviétique et dans les pays soviétiques par la force militaire russe: l'interview donnée par Alexandre Soljenitsyne aux correspondants de la presse occidentale ainsi que "l'avertissement" aux peuples du monde libre du professeur Andrei Sakharov, le dernier des fondateurs du "Comité soviétique pour la défense des droits de l'homme" qui est encore en liberté.

Le désespoir des hommes de lettres russes ressort tout particulièrement dans le texte de Soljenitsyne écrit à l'occasion de son acceptation du prix Nobel, discours qu'il ne lui a pas été permis de prononcer. Nous suggérons donc à ces

enseignants et professeurs qu'ils se donnent tout d'abord la peine de lire, d'étudier, de comparer, de réfléchir sur ces propos avant de nous prêcher une révolution et la destruction des libertés dont ils jouissent en Amérique du Nord.

La religion du travail

Suivant les exemples socialistes, les militants de la CEQ nous présentent le fameux travail comme étant un objectif en soi et une valeur si précieuse qu'il faille l'adorer comme une déesse sacrée. Il y aurait d'un côté les "vrais" travailleurs et de l'autre, c'est-à-dire le reste de la population, tous ceux-là qu'ils considèrent comme des parasites du monde du travail. Même un enfant sait qu'en Amérique du Nord tout le monde travaille: ouvriers, ingénieurs, enseignants, avocats, gerants, banquiers... nous sommes tous les vrais travailleurs et nous sommes tous égaux.

Au contraire, c'est justement dans les dictatures communistes qu'on a créé une nouvelle classe formée de bureaucrates, fonctionnaires, artistes, militaires qui jouissent de privilèges particuliers comme appartements, voitures, voyages, pendant que la majorité des ouvriers travaillent pour l'Etat et la collectivité, sans pour cela jouir des mêmes privilèges.

La société planifiée

Les enseignants refusent de voir le cauchemar de la bureaucratie à laquelle un homme "libéré du capitalisme" est contraint dans une société planifiée.

Après 50 ans de pouvoir communiste en URSS ou une réforme suit l'autre, il existe encore une pénurie dans presque tous les domaines. La construction d'habitations est de mauvaise qualité, les logements sont insuffisants, une voiture est un luxe réservé à la classe dominante. On fait la queue pour les aliments et pour les commodités essentielles. Les importations de blé des pays capitalistes parlent d'elles-mêmes! Une grande part du produit national brut est consacré à l'armement réduisant ainsi le standard de vie du citoyen ordinaire.

Nos enseignants excusent les fleaux de ces régimes en disant qu'il n'y a pas de chômage. Mais, à ce sujet, nous devons considérer le bas niveau de productivité, le fait que deux personnes font le travail d'une seule, l'im-mense force militaire, les

milliers de personnes em-pisonnées ou internées, les camps de travaux forcés, les lourds travaux manuels exécutés par les femmes... Croient-ils pouvoir guérir notre chômage en nous prescrivant les mêmes remèdes?

Les enseignants refusent d'admettre que le Canada est déjà un pays socialiste. Comme les pays communistes se transforment en régimes de capitalisme d'Etat, le système de capitalisme pur, de laissez-faire économique, a également évolué vers un système socialiste — même si nous refusons cette étiquette: l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse, l'assurance-hospitalisation, les soins médicaux gratuits, le système de prêts et bourses aux étudiants, les subventions aux artistes, les programmes d'initiatives locales, les octrois aux régions défavorisées, la redistribution aux provinces pauvres des deniers des provinces riches, tout cela est du socialisme. Aller plus loin deviendrait du communisme et, une fois l'Etat devenu unique producteur, nous tomberions dans le même immobilisme bureaucratique contre lequel protestent les enseignants.

Le temps est venu de donner un avertissement aux enseignants: assez de folies, assez de nous batouer! Si les radicaux continuent leurs agissements, il sera nécessaire que les contribuables s'organisent à leur tour et adoptent eux aussi la ligne dure.

Il importe de se poser d'autre part la question à savoir si le gouvernement du Québec a agi avec sagesse et bon jugement en essayant de régler le problème de la classification et du salaire des

enseignants comme il procède actuellement.

En premier lieu, on sait que les négociations traînent depuis des mois — les mois deviennent des années — les enseignants travaillent donc dans l'insécurité. De plus, au lieu d'être employés, y compris un ministre, n'est prêt d'accepter une réduction rétroactive de salaire alors qu'il doit accomplir les mêmes tâches.

On comprend le désir du ministre de l'Éducation d'instaurer une réforme complète et systématique de l'enseignement. Mais, il serait probablement plus logique d'imposer ces nouvelles normes aux enseignants débutants au lieu d'essayer de les appliquer rétroactivement à tous. Dans cette optique, l'attitude du ministre semble, pour le moins qu'on puisse dire, obstinée et mal choisie. Cette malencontreuse façon d'agir a, sans aucun doute, fortement contribué à créer le malaise actuel.

Alors que nous demandons à l'enseignant de repenser et de réviser son rôle et ses responsabilités, il faut aussi lancer un appel au gouvernement l'exhortant à réexaminer ses positions et de faire tout ce qui est possible pour en arriver sans délai à un juste règlement du présent conflit.

Pour ce faire, il faut avant tout susciter un climat de paix, d'harmonie et de confiance mutuelle, sans lequel climat aucun travail constructif n'est possible.

L'enseignant, à l'instar de tout autre citoyen, devrait avoir le droit à la participation politique dans sa vie privée.

Mais nous ne saurions tolérer plus longtemps que des salles de cours deviennent un lieu d'endoctrinement politique en faveur d'un système ou d'un autre!

Il n'y a aucun employeur, soit privé, corporatif ou institutionnel — et tout particulièrement dans les pays socialistes — qui permettrait que son employé propage, pendant ses heures de travail, la destruction et le mépris de l'employeur. Dans les pays communistes, nos militants-enseignants seraient déjà incarcérés dans des camps de travaux forcés.

Une réforme approfondie nécessaire

Malgré tous les efforts, la réforme de notre système scolaire fait peu de progrès. Nous avons encore un système scolaire en principe confessionnel, divisé en plus selon les langues. Évidemment, sans une réforme radicale, il y a peu d'espoirs que les problèmes soient résolus par la bataille idéologique en cours.

On s'attendrait plutôt que les enseignants qui, sur le plan politique, se prétendent si progressifs, nous soumettent un programme de réforme et qu'ils participent à son acceptation et à sa réalisation.

Il faut souligner que nous avons au Québec plusieurs experts — comme le professeur Harry Wagschal du département de sociologie du Collège Dawson — qui ont avancé des idées constructives et innovatrices dans le but de créer une école nouvelle.

Mais, considérant la division entre les deux groupes culturels, la question se pose: les éducateurs de langue française et les éducateurs de langue anglaise sont-ils capables de se rendre compte qu'ils ont une responsabilité et des objectifs communs et sont-ils capables de communiquer et de travailler ensemble?

Le continent nord-américain est une réalité. C'est ici, au Canada, et, en ce qui nous concerne, au Québec, qu'il nous faut décider si nous voulons être un satellite économique et culturel des États-Unis ou si nous préférons essayer de créer une société distincte. C'est maintenant plus que jamais le temps de réfléchir et d'agir!

la parole du jour

"Sans une femme l'homme gémit et s'en va à la dérive". Ecclésiastique 36,25
"C'est immoler le fils, en présence de son père, que d'offrir un sacrifice avec le bien des pauvres". Ecclésiastique 34,20

NOUVEAUTÉ
DÉPENDANCE, MARGINALITÉ, DÉVELOPPEMENT
Essais sur les Amériques latines

En collaboration avec:
Jacques Chonchol, Georges Fournial, Gérard Destanne de Bernis, Cary Hector, Yvan Labelle, Olga Pellicer de Brody, Raymond Vernon.

Un ouvrage sur la diversité économique, politique, militaire et culturelle, qui tente de mieux faire comprendre l'évolution et les mutations latino-américaines d'aujourd'hui et de demain.

- La voie chilienne: L'ARRIVÉE AU POUVOIR D'ALLENDE ET SES PREMIÈRES RÉALISATIONS
- Les relations extérieures des amériques latines: politique étrangère, développement économique et relations internationales; le Canada et les Amériques latines.
- Les forces sociopolitiques des amériques latines: la problématique sociale, l'armée, les églises de droite et de gauche.
- Les itinéraires politiques des amériques latines.

\$6.00

En vente en librairie et chez l'éditeur:

Les Presses de l'Université du Québec
3465, rue Durocher,
Montréal, Québec H2X 2C6
Tél. (514) 876-8054

AUTO-ÉCOLE?
De préférence
LAUZON

AVIS
à
M. Emile Arthur Raymond

Avis vous est donné qu'une demande sera faite au Juge actuel de la Cour "Winnipeg Family Court", 139 avenue Tuxedo, Winnipeg, Manitoba, par la Société pour enfants "Children's Aid Society of Winnipeg" concernant la garde permanente de l'enfant Joseph René Raymond, jeudi le 11 octobre A.D. 1973, à 1.30 p.m. (heure avancée).
Veuillez prendre note qu'un jugement sera rendu même en votre absence.
(Mlle) T. Allard,
Travailleuse-Sociale,
114, rue Garry,
Winnipeg, Manitoba

COURS DE LECTURE RAPIDE
Près de l'Université - prix étudiant -
Dernière semaine d'inscriptions
Centre de Lecture Rapide
681-4545

HMH
Éditions Hurtubise - HMH,
380 avenue, rue Craig,
Montréal 126, T
849-6381

Guy Rocher
Le Québec en mutation

suivi de
Allégorie en laine du pays
Texte de Suzanne Rocher
Illustrations par Guy Gaucher

Le Québec est engagé dans une mutation dont l'ampleur et le rythme ont pris par surprise ceux-là mêmes qui l'avaient déclenchée.
Les changements de structure et de mentalité provoquent des réactions d'inquiétude et de panique.
Guy Rocher analyse cette mutation profonde, les contradictions et les orientations marquantes de l'évolution récente du Québec, et il exprime ses vues personnelles sur le présent et l'avenir du Québec.

Fort volume - 356 pages - \$6.50

suites de la première page

LES GUERRIERS

chefs de la tribu. C'est ce qui se fait habituellement dans la réserve et la police locale témoigne à de tels procès.

La Longhouse et le conseil de bande élu de Caughnawaga ont tous deux annoncé leur intention d'évincer un millier de non-Indiens qui, disent-ils, n'ont aucunement le droit de vivre dans la réserve.

Le conseil a voté un règlement (approuvé par Ottawa) qui accorde un mois d'avis aux non-Indiens, mais la Longhouse veut procéder plus vite et organise de bruyantes manifestations près des maisons de ceux qui ne veulent pas partir.

C'est à la suite de telles manifestations que Delaronde et les autres ont été accusés.

La situation a failli empirer lorsque la maison d'une famille évincée a été incendiée. La police soupçonne une main criminelle, mais les membres de la Longhouse, sur qui pèsent les soupçons, parlent de court-circuit.

Quant aux dégâts causés à une école de la réserve, ils sont l'oeuvre de juvéniles.

Il n'y a pas eu d'autres incidents cette semaine, mais la vie est loin d'avoir repris son cours normal pour maints résidents. Ceux qui ont reçu des avis d'éviction passent leurs nuits blanches dans la crainte du feu. Les missionnaires jésuites font la même chose depuis qu'on leur a dit que la petite chapelle catholique vieille de 300 ans se trouvait sur la liste des bâtiments que la Longhouse entendait incendier.

Les pompiers du village ont placé un extincteur chimique dans la chapelle et le père Léon Lajoie, qui dirige la mission, ne se couche que le matin venu.

Tout cela fait rire Delaronde qui trouve que "le village est plein de rumeurs". N'est-on pas allé jusqu'à dire qu'une escouade anti-émeute de la gendarmerie fédérale était cantonnée dans le village et prête à agir?

Tous les membres de la police indienne se sont retirés durant les troubles et c'est la police provinciale du Québec qui patrouille la réserve en ce moment.

Selon une autre rumeur, le Mouvement indien américain chercherait à créer un autre Wounded Knee. Ce qui renforce cette rumeur c'est que la maison incendiée appartenait à une Indienne fort populaire qui a épousé un Blanc. Delaronde ne cependant que le mouvement indien américain soit derrière la Longhouse. Mais il ne nie pas que le mouvement a des "observateurs" à Caughnawaga.

Le conseil de bande n'a pas encore publié la liste complète des personnes qui devront quitter la réserve avant la fin de l'année. Ceci n'est pas sans causer un certain malaise, d'autant plus que le chef Ron Kirby a dit que tous les non-Indiens, y compris les Indiennes qui ont perdu leur statut en se mariant, n'auront pas à quitter la réserve.

Mais la Longhouse se demande comment le chef et le conseil vont décider qui doit partir et qui doit rester.

"Mes amis auront la permission de rester, mais qui ose le contrecarrer devra partir", a-t-il un porte-parole.

Le conseil de bande doit se réunir aujourd'hui au sujet des évictions. Des centaines d'Indiens travaillant aux Etats-Unis viendront passer la fin de semaine à Caughnawaga et, selon Delaronde, ce sont des partisans de la Longhouse. L'alcool est prohibé dans la réserve, mais il est facile de s'en procurer et tout est à craindre.

SPIRO AGNEW

qu'il avait reçu des enquêteurs exonerait ses fonctionnaires de tout blâme.

M. Richardson a ajouté qu'insinuer que les procureurs fédéraux avaient fomenté un complot pour faire destituer le vice-président, comme l'ont laissé entendre les avocats de M. Agnew, était tout simplement "ridicule".

De son côté, M. Agnew aurait déclaré qu'il n'entendait pas se démettre de ses fonctions même s'il était inculpé par le grand jury, afin d'éviter que l'on interprète son geste comme un aveu de culpabilité. Cette révélation a été faite hier par le New York Times qui cite des sources non identifiées "proches du vice-président".

M. Agnew aurait ajouté qu'il savait que les accusations portées contre lui ont définitivement "ruiné" sa carrière politique mais qu'il avait l'intention de se battre jusqu'au bout. Il s'interrogerait d'autre part sur la nature des preuves que les procureurs fédéraux pourraient avancer contre lui mais il entend de toute façon les réfuter publiquement. Le vice-président aurait toutefois admis qu'il était, à l'époque, de pratique courante au Maryland et ailleurs de demander une contribution électorale aux entrepreneurs choisis par le gouvernement de l'Etat. Il aurait également été de pratique courante de favoriser ceux qui contribuaient le plus généreusement à la caisse électorale s'ils s'avaient en mesure de remplir les conditions des contrats gouvernementaux.

INVESTISSEMENTS

ont été demandés par le Parti québécois depuis plus de deux ans, et ont donné lieu, souvent, à une résistance farouche du premier ministre, il est normal qu'au moment où ce dernier se rend enfin à l'évidence, ce soit le Parti québécois qui annonce les projets.

Faisant précéder la mention de chaque projet de la formule, "il me fait plaisir d'annoncer", l'économiste péquiste affirme suivre ces dossiers depuis six ans.

Aux journalistes qui insistent pour savoir s'il s'agit d'une autre fuite provoquée par des fonctionnaires sympathiques au PQ, M. Parizeau répond que ses sources "quatre ou cinq", précisaient-il se retrouvent autant dans les milieux financiers et d'affaires que dans

la fonction publique de Québec et d'Ottawa.

"De toute façon, ajouta-t-il, ce qu'il y a de formidable dans ces dossiers, c'est qu'ils étaient inévitables à l'heure où le monde entier se met au nucléaire."

M. Parizeau est d'avis que seul le désir du gouvernement Bourassa de justifier son projet de la baie James explique ses réticences à lancer le Québec dans ce secteur de pointe.

"L'Atomic Energy of Canada, a-t-il ajouté, a décidé de construire six usines d'eau lourde d'ici 1986. Si elle n'avait pas tordu le bras du gouvernement Bourassa, aucune n'aurait été située au Québec."

Selon M. Parizeau, l'annonce de ces projets par M. Bourassa sera accompagnée, dans certains cas, tel l'usine d'uranium enrichi de Brinco, d'une mise en garde du genre: "Advenant l'arrivée du PQ au pouvoir, cette usine ne sera pas construite."

"Après le coup de la Brink's, le coup de la Brinco!" de lancer le candidat péquiste de Crémazie.

N'est-il pas cependant réaliste de penser que ces compagnies américaines et canadiennes refuseraient d'investir dans un Québec indépendant?

"Des compagnies comme Brinco, répond-il, ne s'installent pas quelque part pour plaire mais pour promouvoir leurs intérêts. Le principal ennemi de Coca-Cola ce n'est pas le Parti québécois mais Pepsi-Cola; le principal ennemi de Westinghouse, c'est General Electric et non le PQ, etc..."

Quant à l'Atomic Energy of Canada, M. Parizeau estime qu'elle sera aussi anxieuse de vendre son produit au Québec, qu'à l'Europe ou qu'au Pakistan.

M. Parizeau a enfin signalé que la société d'Etat québécoise Sidbed, jouira d'un programme d'investissement de \$500 millions d'ici 1980.

"Le même montant, en somme, a-t-il ajouté, que celui de l'usine Royonner d'ITT. Pour justifier le contrat d'ITT, M. Bourassa demandait récemment qu'on lui nomme un groupe québécois qui puisse investir \$500 millions dans un projet industriel. Il va fournir lui-même la réponse: le gouvernement du Québec."

Par ailleurs, M. Parizeau a révélé que le budget du Parti québécois pour l'an 1 de l'indépendance ne serait pas publié par tranches mais en bloc, au cours d'une conférence de presse qui sera donnée "en temps opportun".

Les données fournies hier, par certains media constituent selon lui, uniquement des éléments (en fait seulement 1% du budget) utilisés par des députés du parti.

Au moment de mettre sous presse, M. Bourassa nous fournissait quelques réactions aux "révélations" de M. Parizeau sur les investissements que le premier ministre s'appropriait à annoncer.

Tout en se défendant de profiter de la campagne pour annoncer des investissements, M. Bourassa a admis que le projet de l'usine d'eau lourde à Gentilly pourrait aboutir d'ici le 30 octobre et en conséquence être annoncé à l'électorat.

Quant à l'usine d'uranium enrichi que Brinco construirait à Sept-Îles, M. Bourassa estime que les négociations, dont celles avec Washington, ne seront pas terminées avant les élections.

Même dans ce cas, M. Bourassa n'écarte toutefois pas la possibilité d'annoncer des réalisations d'étapes, à condition qu'elles soient "fondées dans les faits."

En somme, tous les dossiers mis de l'avant par M. Parizeau sont en marche, selon M. Bourassa, et pourraient aboutir entièrement ou partiellement d'ici la fin de la campagne.

Par ailleurs, M. Bourassa estime que le critique financier du Parti québécois souffre d'une véritable obsession en ce qui regarde l'énergie nucléaire. "Cette obsession le hantait déjà en 1966", a-t-il ajouté.

Pour le premier ministre les deux projets sont compatibles: la baie James fournira de l'électricité aux Québécois durant les années 80 et les projets de Gentilly II et III seront déjà en place pour les années 90 alors que les besoins en électricité seront énormes.

UN COMMANDO

pour aller stationner sur la piste, près du bâtiment des expéditions et du service de sécurité. Des négociations s'engageront alors entre les Autrichiens et le commando qui discutait l'anneau de la grenade entre les dents.

A l'existence d'un avion, les autorités autrichiennes répondaient qu'il n'y en avait aucun en partance, à quoi les deux Arabes répondirent qu'il fallait leur en affreter un.

La nouvelle de l'attentat a produit un choc en Israël, où elle est parvenue au moment où le pays tout entier ne pense qu'à célébrer les fêtes du Nouvel an.

Elle a quelque peu terni l'atmosphère de la fête et les Israéliens ont recommencé à vivre suspendus à leurs transistors.

Toutefois, le fait que l'attentat ait eu lieu à Vienne n'a pas surpris, car le centre de transit à Vienne des immigrants d'Union soviétique était depuis longtemps l'objectif de Septembre Noir. Deux opérations, au moins avaient été tentées contre ce centre et avaient échoué.

Connaissant cette menace, les services de sécurité avaient été renforcés, autour du château viennois servant de point de transit et il est probable que les mesures de sécurité étaient également sévères dans le train amenant les immigrants d'Union soviétique et à l'aéroport de Vienne.

Les fedayine semblent avoir réussi leur coup parce qu'ils ont agi entre les deux postes frontières, là où la garde est moins stricte.

Du côté officiel, plusieurs membres du gouvernement ont interrompu leurs vacances et un contrat permanent a été établi avec Vienne où l'ambassadeur d'Israël a pris contact avec le ministre de l'Intérieur.

Le but des fedayine étant de s'opposer à une immigration qui vient renforcer le potentiel israélien, en inspirant la peur aux immigrants potentiels, il est peu probable que des hommes et des femmes ayant bravé les autorités soviétiques en s'obstinant à vouloir venir en Israël, se laissent intimider par un acte de terrorisme.

L'émigration des Juifs soviétiques impossible sous Staline, très réduite jusqu'en 1969-70, n'a cessé d'augmenter depuis, jusqu'à atteindre le chiffre de 32.000 départs en 1972.

C'est en 1971, à la suite de l'émission

suscitée dans le monde par le verdict du procès de Leningrad (déc. 70: plusieurs juifs condamnés à mort pour avoir voulu s'emparer d'un avion pour se réfugier en Israël), à la suite aussi de manifestations juives et d'incidents à Moscou, et de nombreuses pétitions adressées à l'ONU et au gouvernement soviétique, que le rythme s'accéléra: 13.000 départs en 1971, 32.000 en 72, 22.500 pour les huit premiers mois de 1973.

Au cours de la visite du président Nixon à Moscou en mai 72, les autorités soviétiques avaient admis le départ de 30 à 35.000 Juifs par an. Un coup d'arrêt devait intervenir avec le décret pris le 3 août suivant par le conseil des ministres soviétiques, qui obligeait tout candidat à l'émigration à rembourser au préalable ses frais d'études (35.000 dollars pour un docteur d'université).

En avril 73, cependant, l'URSS qui négocie d'importants accords économiques avec les Etats-Unis, informe ceux-ci qu'elle suspend la taxe à l'émigration. Et l'on sait que l'amendement Jackson qui s'était voté par le Sénat américain comme le demandait l'opposant soviétique Sakharov, interdisait l'octroi à l'URSS de la clause de la nation la plus favorisée dans ses relations commerciales avec les Etats-Unis — demande à l'URSS de garantir la liberté de circulation de personnes.

RADIO-CANADA

communiqués au public qu'à la mi-octobre, dans la meilleure des hypothèses, peut-être même dans la semaine du 21. Or, en 20 jours, l'opinion publique évolue en période électorale et un sondage, pour être valable, doit être effectué et publié le plus vite possible.

Toujours au plan technique, M. Cardinal a signalé une deuxième raison: la télévision n'a pas encore réussi à résoudre de façon satisfaisante le problème de l'illustration visuelle des sondages. Ce qui est perçu aisément dans un journal devient parfois insaisissable dans de courts délais à l'écran. Par exemple, un tableau comportant plusieurs éléments, des pourcentages et des chiffres avec décimales constitue un ensemble que le lecteur peut consulter lentement et soigneusement dans son journal. Tel n'est pas le cas à la télévision où les tableaux doivent être très simples et, autant que possible, exempts de décimales qui "agacent les téléspectateurs", surtout quand la voix d'un annonceur les distrait dans la lecture du tableau!

Le directeur de l'information a signalé à cet égard que Radio-Canada allait bientôt faire l'acquisition d'un nouvel appareil qui facilitera l'illustration des tableaux à l'écran. D'autre part, des efforts particuliers seront faits à l'avenir pour accélérer la préparation télévisuelle des données d'un sondage d'opinion.

Le coût total d'une opération de cette envergure est un facteur dont Radio-Canada doit aussi tenir compte. Il est vrai que ses ressources sont considérables et que ses moyens d'action font l'envie d'un quotidien de taille modeste. Mais la question se pose: dans quelle mesure la Société d'Etat doit-elle engager des sommes considérables dans la préparation et la présentation de sondages que ses concurrents privés ne peuvent s'offrir au même degré, faute d'emarger aux fonds publics, et dont l'utilité en termes d'information est souvent discutable.

En conclusion, M. Cardinal a tenu à souligner que cette décision n'engage cependant pas l'avenir. Elle vaut pour la présente campagne seulement.

SAUVONS MONTRÉAL

ment, estime qu'il faut à tout prix mobiliser l'appui des gouvernements de Montréal et de Québec si l'on veut vraiment "sauver Montréal".

Lorsque le mouvement "Sauvons Montréal" aura fait approuver son plan par la douzaine d'organismes qui semblent lui accorder leur appui, il remettra son travail à la ville de Montréal dans l'espoir que celle-ci y donnera suite.

M. Fish souligne que chacun des organismes qui semblent appuyer "Sauvons Montréal" travaille à sa façon à sauver une partie de Montréal. Il a nommé: L'Association Espaces Verts, Les amis de la gare Windsor, Sauvons notre Main, le Comité d'art sacré de l'archevêché de Montréal, l'Association des citoyens de Westmount en bas, l'Association des citoyens de Milton Park, Loge-Peuple, Loge-Antoine, Great Places, la Commission Viger, l'Association des architectes de Montréal, la Society to Overcome Pollution.

Le mouvement présentera un plan préliminaire à un comité de cinq conseillers de la Ville de Montréal lors d'une rencontre qui se tiendra mercredi prochain. Et puisqu'il appuie les recommandations de M. Guy R. Legault, directeur du service d'urbanisme de la ville, il assortira son plan d'une seconde requête d'arrêt de toute démolition d'édifices ou destruction de sites dans le quadrilatère concerné pour une période de deux ans. Durant cette période, il devrait être possible, avec la participation des citoyens, d'établir de nouveaux critères d'aménagement, ce qui aurait pour effet de protéger "cet important tissu urbain".

"Nous exigerons que le gouvernement provincial donne à Montréal les pouvoirs nécessaires pour passer des règlements ayant trait à la conservation des lieux et bâtiments historiques ou artistiques, dit M. Fish. Il nous paraît évident que la distance séparant Québec de Montréal rend impossible un jugement adéquat sur ces questions, comme nous avons pu le constater dans les cas de la maison Van Horne et de la sacristie de l'église Saint-Jacques.

"Nous croyons que notre héritage en matière de lieux et de bâtiments ne devrait en aucune façon être considéré comme violon d'Ingres d'une élite. Cet héritage touche en fait de très près au problème fondamental de la démocratie urbaine.

"Il ne faut pas oublier que pour chaque église ou maison connue rasée par les bulldozers un quartier de classe ouvrière tout entier est souvent également rasé, ce qui détruit en même temps l'esprit communautaire qui s'y trouvait."

TROIS PRÊTRES

Suite de la page 3

gentine à temps et que tel autre a pu se fondre dans l'anonymat avant d'être rejoint par des amis de "Patrie et Liberté" — mouvement d'extrême droite — habiles à intimider, harceler et à livrer les opposants du régime aux tribunaux militaires.

Jean Latulippe donne son avis personnel sur les occupations d'usines par les ouvriers: en temps de "guerre", cela coupe la mobilité et offre une cible trop facile — que serait-il arrivé aux patriotes vietnamiens s'ils avaient accepté une guerre de tranchées face à l'armement made in USA?

La plupart des membres du personnel de Radio Magallanes — qui a diffusé le dernier discours d'Allende — ont été fusillés sur place, dit Latulippe qui parle aussi de pelotons d'exécution au sous-sol d'une station émettrice du PC chilien et de brimades subies par le personnel de Radio-Corporation.

Dans une salle bondée de sympathisants et ornée d'affiches chiliennes — travail volontaire, campagne d'accroissement de la productivité, profils d'Allende et de Neruda — les trois rapatriés ont, deux heures durant, énoncé des faits et des opinions qui accablent la junte dirigée par le général Augusto Pinochet. Hôtes du comité Québec-Chili, les trois prêtres n'ont pas voulu commenter l'attitude canadienne face à la junte. C'est Jean Ménard, l'un des instigateurs des comités de soutien au peuple chilien s'opposant à la junte, qui devait souhaiter que "le plus tard serait le mieux", sur le point précis de la reconnaissance par le Canada du régime militaire chilien.

Maurice Hébert glisse: l'ambassadeur Ross a été "chic" envers nous, mais il ne relève pas la question posée par l'un des membres d'une délégation de 40 membres qui a rencontré jeudi à Ottawa M. Pierre de Bane, adjoint parlementaire de M. Sharp, et Pierre Charpentier, chef du bureau des affaires latino-américaines au même ministère. Pourquoi "seulement" 24 personnes se sont-elles réfugiées à l'ambassade canadienne à Santiago tandis que d'autres chancelleries recueillaient jusqu'à 300 réfugiés politiques?

Le père Latulippe avait précisé que durant ses 12 ans de séjour au Chili, il avait fait en sorte de ne pas participer aux réceptions auxquelles le convoitait l'ambassade.

Dans les quartiers populaires de Santiago, il y a eu l'opération Tajo (balafre) ou les hommes, torse nu, étaient examinés, tout mâle portant cicatrices était détenu comme délinquant éventuel. A l'hôpital de Temuco, le psychiatre ("scab" aux yeux de ses confrères médecins) a reçu la visite d'une patrouille militaire. Le 11 septembre marquaient en effet la fin des grèves, dira M. Hébert et les camionneurs en grève étaient des "patrons". Les trois estiment que beaucoup de Chiliens ont besoin qu'on leur remonte le moral mais qu'un

travail patient de restructuration devra être accompli dans la gauche.

Le coup d'Etat raté du 29 juin aurait été une feinte confiée au colonel Surair, pense M. Hébert. Il s'agissait de rassurer le président: "L'Armée est de votre côté et vous protégez, vous voyez..." Mais comment expliquer que la seule porte enfoncée ait été celle du ministère de la Défense et que pas une balle n'atteignit la Moneda, demande-t-il.

Avant le coup d'Etat, les conditions de vie au Chili n'étaient pas aussi sombres qu'une certaine presse voulait bien le dire, et le Père Donovan émet l'hypothèse d'arrangement entre certains journalistes et certains commerçants pour que se forment des queues en attente devant un magasin où la réclame disait: "pas de sucre". Et l'entrepôt bien gardé de ce même magasin ne recelait-il pas la précieuse denrée? Il est permis de se poser la question car ces mêmes commerçants et ces mêmes journalistes ont pris allègrement leur service le jour même où Allende était remplacé par une junte.

Et l'argent étranger, les devises américaines? Au marché noir, le dollar valait parfois 3.000 escudos. Maintenant, le cours accepté est de 1.300 escudos par dollar. Deux hypothèses: les Chiliens ont-ils rapatrié leurs dollars? ou des dollars sont-ils venus de l'étranger (comme l'a déclaré la veuve du président Allende)? Le père Donovan laisse chacun répondre à ce problème.

La réunion visait à informer mais le comité Québec-Chili cherche l'appui des ouvriers, des étudiants et des autres Québécois conscients, pour faire pression pour que la junte ne soit pas reconnue par Ottawa et pour que soient sauvées les vies de milliers de ressortissants étrangers qui avaient trouvé refuge au Chili après la prise de pouvoir par la droite dans leurs pays d'origine.

Fernand Raynaud se tue au volant de sa Rolls



CLERMONT-FERRAND (AFP) — L'artiste de variétés Fernand Raynaud a trouvé la mort hier dans un accident de voiture, près de Riom, dans le Massif central. Il était âgé de 47 ans.

Le comédien était seul à bord de sa Rolls Royce et roulait en direction de Clermont quand s'est produit l'accident. D'après plusieurs témoins, celui-ci se serait produit au cours d'un croisement entre deux véhicules de tourisme, dont la Rolls Royce, et un poids-lourd.

Le corps du comédien qui a été tué sur la route a été transporté à l'hôpital de Riom.

Fernand Raynaud était l'un des plus populaires artistes français. Né le 19 mai 1926, il s'était produit au music hall, au théâtre et à la télévision, au cabaret, mais plus ou moins un mime, il restera l'auteur de sketches à succès: "Le 22 à Asnières", "Bourreau d'enfant", "Tonton, pourquoi tu tousses", etc.

Fernand Raynaud avait interprété au théâtre "Auguste" et le "Bourgeois Gentilhomme". Il avait joué dans de nombreux films parmi lesquels "La Bande à papa", "Assassins et voleurs", "Fernand cow boy", "La Vie est belle", "Fernand Clochard", "Auguste le mouton" et "Salut Berthe..."

DÉBRAYAGE

Suite de la page 3

toires adéquates doivent être fournis à toute personne exposée aux vapeurs nocives.

Enfin, le tract conclut: "pour la compagnie, la production, la course au profit, passe avant notre santé, notre hygiène, notre sécurité. Pour l'union, notre santé, notre hygiène, notre sécurité est un bien unique et sacré qu'il faut protéger à tout prix".

Sur la ligne de piquetage, les commentateurs allaient bon train et les frustrations, humiliations et aspirations de longues années de patience alimentaient les conversations.

Au-dessus de ces hommes en colère, un panneau accroché à la barrière proclamait: "Tu these gates, pass the finest foundryman in Canada."

La crise du pétrole

Le fédéral se tient prêt à réagir aussi rapidement

OTTAWA (CP) — Le gouvernement fédéral n'hésitera pas, le cas échéant, à réagir à l'avenir aussi rapidement qu'il l'a fait en imposant une taxe de 40 cents le baril sur les exportations de pétrole brut.

C'est ce qu'a laissé entendre hier le ministre de l'Énergie, M. Donald Macdonald, parlant devant les membres du C.D. Howe Research Institute of Canada et du National Planning Association des Etats-Unis.

Si nous n'avions pas réagi à des événements sujets à une rapide évolution, a expliqué M. Macdonald, nos adversaires auraient dit que nous étions un gouvernement inflexible, incapable de s'accommoder des changements.

La taxe de 40 cents le baril sur le pétrole brut avait été annoncée quelques heures après la décision de la Commission nationale de l'énergie de refuser des permis d'exploitation de pétrole brut parce que le prix demandé par les compagnies exportatrices était trop bas.

Avant de prendre en considération ces demandes d'exportation, la Commission avait recommandé une taxe de 40 cents le baril et le gouvernement est immédiatement intervenu pour percevoir cette augmentation sous forme de taxe. Les compagnies pétrolières canadiennes sont à 90% des sociétés étrangères.

Le gouvernement de l'Alberta avait vertement critiqué cette taxe, de même que les Etats-Unis, principaux importateurs de pétrole canadien.

Hier, M. Macdonald a réitéré que le

gouvernement albertain, comme celui des Etats-Unis, avaient été mis au fait de la situation bien avant que la surtaxe ne soit annoncée.

Si, encore une fois, nous devons faire la même chose, nous agirions de la même façon, a déclaré hier le ministre de l'Énergie. Cette taxe est une mesure anti-inflationniste nécessaire si nous voulons empêcher que les prix du pétrole au Canada n'augmentent en relation avec les prix aux Etats-Unis.

M. Macdonald a aussi annoncé qu'en matière énergétique, le gouvernement libéral aurait plusieurs décisions politiques importantes à prendre au cours de la prochaine année.

Le ministre de l'Énergie a notamment parlé de décisions portant sur les points suivants:

- établissement de la structure future du marché canadien du pétrole;
● mise en oeuvre de mesures pour assurer la continuité dans les approvisionnements du marché de l'Est du Canada;
● fixation de niveaux appropriés pour les prix du gaz sur les marchés canadien et d'exportation;
● modifications aux règlements d'exploration et d'exploitation pétrolière et gazière dans les zones pionnières fédérales;
● négociations d'une solution entre les cinq provinces de l'Est et le gouvernement fédéral quant à la juridiction sur les régions sous-marines de l'Atlantique.

Gary Ball présentera une requête d'outrage au tribunal contre le journaliste J.-P. Charbonneau

L'un des principaux témoins à l'enquête sur le crime organisé, le bookie Gary Ball, présentera le 5 octobre prochain, devant la Cour du banc de la reine, une requête pour demander que le journaliste Jean-Pierre Charbonneau, du DEVOIR, soit cité pour outrage au tribunal.

C'est à la suite d'un article publié le 21 septembre au sujet du procès des frères Ball en Cour municipale sous des accusations relatives au bookmaking que Me Michel Proulx, avocat de M. Gary Ball, a préparé cette requête.

Me Proulx allègue que l'article en cause est à sa face même de nature à discréditer et ruiner son client et qu'il ne pouvait avoir eu pour but de attirer sur Ball la haine et le mépris du public et de convaincre la population que son client était coupable des infractions qui lui sont reprochées alors que le procès venait de débiter et avant que le jugement ne soit rendu.

En particulier, Me Proulx et son client prétendent que l'article contient des affirmations qui n'ont aucune pertinence avec les infractions reprochées et qui n'ont pour but que d'empêcher Gary Ball

d'obtenir une défense pleine et entière.

Au surplus, Me Proulx et M. Ball soutiennent que dans son article M. Charbonneau a livré ses impressions ou ses conclusions sur la crédibilité d'un témoin dont le témoignage n'était pas encore terminé et qu'en conséquence, il s'est arrogé le devoir du juge qui préside le procès, de statuer sur la crédibilité d'un témoin et ce avant même que l'examen de ce témoin et le procès ne soient terminés et ce dans le but de nuire à Ball.

Selon Me Proulx, M. Charbonneau s'est rendu coupable d'outrage au tribunal puisqu'il a agi de façon à entraver le cours normal de la justice et a porté atteinte à l'autorité du tribunal.

Me Proulx conclut en alléguant que les actes de M. Charbonneau sont de nature à causer un préjudice sérieux à votre requérant en le privant de son droit à une défense pleine et entière et l'encontre des accusations portées contre lui.

Annexé à la requête signifiée par l'huisier J.-R. Vallières, on retrouve un affidavit signé par M. Gary Ball, administrateur, domicilié au 6616, Perkwiew, Côte-Saint-Luc.

MÉDECINS

Suite de la page 3

aide concrète apportée à certains pays du Tiers-monde.

Notons à ce sujet que le ministère des Affaires sociales tente d'utiliser les médecins étrangers pour la distribution des soins dans les régions les plus cloignées du Québec, où il y a pénurie de médecins. De leur côté, les étudiants québécois en médecine au niveau post-doctoral préféreraient, semble-t-il, une formule obligeant les médecins étrangers à défrayer les coûts réels de leur formation au Québec. "Il n'y a aucune xénophobie, dans cette attitude", a-t-on dit, mais un désir réel de permettre aux Québécois de ne pas être les victimes du contingentement.

La formule proposée par les 150 médecins résidents qui assistent au congrès est la suivante: 80% de Québécois, 5% de médecins visiteurs (qui retourneront dans leur pays) et 5% des médecins immigrants (qui demeureront au Québec); à ce nombre s'ajoutent environ 10% de médecins des autres provinces canadiennes et des Etats-Unis.

Aujourd'hui et demain, on étudiera particulièrement les aspects académiques et socio-politiques de la médecine au Québec.

LES ÉLECTIONS

Suite de la page 4

mure cache souvent des faiblesses peu chevaleresques.

Quoi qu'il en soit, indépendamment des véritables intentions de ceux qui ont institué l'enquête sur le crime organisé, une chose reste indiscutable: l'importance de cette enquête. Espérons toutefois qu'elle cessera d'être un ballon politique au profit de quelques-uns, pour devenir au plus tôt une arme au service de l'intérêt public.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

GUILBEAULT Albert Dr. M.D. à l'Hôpital Notre-Dame, le 27 septembre, 1973 à l'âge de 67 ans, est décédé. Dr. Albert Guilbeault, M.D., Fellow du College Royal des Médecins du Canada, directeur des services des soins à domicile, directeur B du Montréal Métropolitain, Époux de Esther Brunelle, père de Luce, comédienne, Jean-L., avocat, épouse de Michèle Reique), René, avocat (époux de Rachel Brodeur), grand-père de Ariel, Jean-François, Valéry, Mélodie, Frédérique et Guy-Anne, frère de Gilbert et Cécile. Les funérailles auront lieu lundi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira du Salon des Gouverneurs de l'Hôpital Notre-Dame no 1560 rue Sherbrooke est à 13 heures 30, pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine du Monde où le service sera célébré à 14:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal ou à l'Hôpital Notre-Dame, seraient appréciés. Direction: Urgel Bourge Ltee.

MATTE Lucien à St-Jérôme, le 25 septembre

500,000 escudos de récompense aux délateurs

La junte met la main sur le secrétaire du PC chilien

SANTIAGO (d'après l'AFP) — La junte militaire chilienne a réussi à arrêter hier le secrétaire général du Parti communiste chilien, M. Luis Corvalan.

La veille, le gouvernement militaire avait offert une prime d'un demi-million d'escudos chiliens (environ \$1.800) pour toute information devant conduire à la capture de 17 personnalités marxistes ou syndicales encore en fuite.

M. Corvalan, sénateur âgé de 57 ans, était le chef du PC chilien depuis 12 ans. Même

si la chose n'a pas été confirmée par la junte, son arrestation, croit-on savoir serait le résultat d'une délation, phénomène d'ailleurs courant à Santiago depuis le 11 septembre.

Dans son offre aux délateurs des anciens membres du régime Allende, la junte a offert de remettre à ses informateurs en plus de la prime tout l'argent qui serait trouvé en possession des personnes recherchées et arrêtées.

Outre M. Corvalan et M. Luis Espinoza arrêté la veille,

les personnes encore recherchées par le régime militaire sont les suivantes: MM. Carlos Altamirano (sénateur), secrétaire général du Parti socialiste; Oscar Guillermo Garretón (député), secrétaire général du MAPU (Mouvement d'action populaire unifié); Miguel Enriquez, secrétaire général du MIR (mouvement de la gauche révolutionnaire); Mario Palestro (député socialiste); Alejandro Villalobos, Victor Toro, Andres Pascal Allende et Bautista Van Schouwen (membres du MIR); Samuel

Riquelme (membre du PC); Luis Valente Rossi (sénateur communiste); Antonio Viera Gallo, (gauche chrétienne) ancien sous-secrétaire à la Justice; Hernán Del Cantón, secrétaire général de la CUT (Centrale unique des Travailleurs) et ancien ministre d'Etat; Luis Figueroa, (communiste) président de la CUT et ancien ministre d'Etat, Orlando Millas, chef de la commission politique du PC et ancien ministre d'Etat et Mme Miria Contreras Bell, secrétaire privée du président Allende.

D'autre part, la junte militaire a écarté hier un des seuls membres civils du cabinet qui dirige le pays. Le professeur Jose Navarro Tobar, nommé ministre de l'Éducation, a été remplacé par le vice-amiral Hugo Castro Jimenez. Le professeur Navarro deviendra sous peu le nouvel ambassadeur du Chili à Costa Rica.

Ce changement constitue le premier remaniement ministériel effectué par la junte militaire du général Pinochet depuis le coup d'Etat qui l'a porté au pouvoir récemment. Le ministre de la Justice, M. Gonzales Pietro, demeure le seul civil à faire partie du cabinet.

D'autre part, l'ancien président du mouvement d'extrême droite Patrie et Liberté, l'avocat Pablo Rodriguez, 36 ans, a déclaré hier que son mouvement accordait son appui inconditionnel à la junte militaire. Rodriguez avait été banni du Chili sous le régime Allende et il avait trouvé refuge à l'ambassade d'Équateur après le coup d'Etat infructueux du 29 juin dernier. Dans sa conférence de presse, M. Rodriguez a nié que son organisation ait joué un rôle dans le coup d'Etat du 11 septembre.

Pendant ce temps, le gouvernement accordait 320 saufs-conduit à un groupe de personnes réfugiées à l'ambassade d'Argentine depuis le coup d'Etat. Il reste 83 autres réfugiés dans cette ambassade qui attendent un saufs-conduit.

Pour sa part, le gouvernement grec a sollicité hier auprès du ministère chilien des Affaires étrangères l'envoi à Athènes d'un consul afin de développer les bonnes relations entre les deux pays. De son côté, l'ambassadeur de Roumanie à Santiago a fait savoir au ministère des Affaires étrangères que son pays n'a ni interrompu ni suspendu ses relations avec le Chili. Il a précisé qu'il avait été chargé de représenter dans ce pays les intérêts de la RDV et du GRP du Sud-Vietnam.

Par ailleurs, la veuve de l'ancien président chilien, Mme Hortensia Bussi de Allende, participera, contrairement à ce qui a été annoncé jeudi, à la conférence internationale de solidarité, qui commence ce matin à Helsinki, ont annoncé hier les organisateurs de la conférence.

Ils avaient en effet annoncé jeudi que c'était la fille de Salvador Allende, Mlle Isabel Allende, qui représenterait sa mère à la conférence de deux jours, organisée par le conseil mondial de la Paix, la coalition des Partis du centre-gauche, les syndicats et les organisations d'étudiants finlandais.

Menaces de mort contre des dirigeants CGT en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — Agustin Tosco et René Salamanca, dirigeants de la Confédération générale du travail de la province de Cordoba, à 780 km. au nord-est de Buenos-Aires, ont été menacés de mort, selon le journal indépendant "La Opinion".

Selon l'article, Tosco, qui appartient à la fédération des industries fournissant l'énergie, politiquement à gauche, et Salamanca, qui appartient au syndicat des industries mécaniques et assimilées, ont reçu plusieurs menaces anonymes dans les dernières 48 heures.

Tosco défend une ligne syndicale semblable à celle du secrétaire général de la CGT Argentine, José Rucci, récemment assassiné.

Montevideo met en garde Moscou

MONTEVIDEO (AFP) — Le gouvernement uruguayen a adressé hier une "severe" mise en garde à l'ambassadeur d'Union soviétique à Montevideo pour qu'il cesse ses incursions aussi bien dans la politique intérieure qu'extérieure de l'Uruguay. Si jamais l'ambassadeur ne se conformait pas à cet avis, le gouvernement serait contraint d'adopter d'autres mesures.

Un communiqué officiel précise les raisons de cette mise en garde. Il est reproché à l'ambassadeur d'avoir fait diffuser un bulletin reproduisant une déclaration du comité central du parti soviétique faisant le procès du nouveau régime chilien et appelant les ouvriers chiliens à la résistance. Ce genre de publication "expose l'Uruguay aux dangers d'une guerre ou de représailles".

Pour Vous ? COMMUNICATIONS: L'ANGLAIS D'AUJOURD'HUI

un cours du soir dans une ambiance sans cérémonie

À l'intention des hommes et femmes qui, déjà capable de s'exprimer en anglais avec une certaine facilité, désirent se perfectionner particulièrement en discussion et conversation; en même temps ils peuvent acquérir un vocabulaire moderne, examiner la syntaxe, les structures et le sens des mots.

Il y aura des travaux individuels et d'équipe.

Cahiers, textes seront fournis et le coût inclus dans les droits de scolarité (\$80.00)

Il est entendu que les candidats devront se renseigner et s'inscrire en anglais.

Janis R. Zubalik, professeur

Les cours commenceront le mercredi, 3 octobre, 8-10 p.m., à 3421, rue Drummond, apt. #17 25 semaines

sous les auspices de L'INSTITUT THOMAS MORE POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES (29ième année d'instruction en arts et sciences) s.v.p. tél. 842-5076 pour obtenir la brochure complète et la formule d'inscription

Société de Musique Contemporaine du Québec

8e SAISON 1973-74

Jeudi, 18 octobre

Varèse, Xenakis, Hambraeus, Papineau-Couture, Garant

Ensemble de la S.M.C.Q.

Direction: Serge Garant

Jeudi, 1er novembre

Les percussions de Strasbourg

Bullif, Aperghis, Scherchen, Xenakis

Collaboration Ars-Musicalis-Canada, S.M.C.Q.

Jeudi, 6 décembre

Crumb, Lutoslawsky

Le Quatuor Orford

Jolas, Pousseur

Ensemble de la S.M.C.Q.

Direction: Gilles Tremblay

Jeudi, 21 février

Stockhausen, Rühm, Kroll, Maiguashca

Le Collégium vocale de Cologne,

Direction: W. Fromme

Collaboration Goethe Institut, S.M.C.Q.

Jeudi, 21 mars

Daschènes, Yun, Coulombe

Saint-Marcoux, Constant

Ensemble de la S.M.C.Q.

Direction: Serge Garant

Jeudi, 18 avril

Amy, Ravel, Tremblay

Ensemble de la S.M.C.Q.

Direction: Gilbert Amy

Tous les concerts auront lieu

Salle Claude Champagne

200 Ave. Vincent D'Indy

à 20h30

Billets: \$3 - Étudiants: \$2.

(Sauf "Percussions" et "Collégium": \$4, et \$2.50)

Abonnement aux 6 concerts: \$15.00 - Étudiants: \$10.00

En vente: Place des Arts

Ed Archambault Inc.

500 est. rue Ste-Catherine

Librairie Renaud-Bray

5219 Côte des Neiges et au guichet le soir du concert

Commandes postales: S.M.C.Q.

4858, Côte-des-Neiges, app. 1403

Montréal, Québec H3V 1G8

Pour tous renseignements: 739-5329, de 10h. à 15h. (du lundi au vendredi)

Les Weathermen refont surface Attentats contre les installations de l'ITT à New York et à Rome

NEW YORK (d'après AP et l'AFP) — L'International Telephone and Telegraph Co. (ITT) a été la cible de deux attentats hier, l'un à New York et l'autre à son bureau de Rome.

L'explosion survenue à New York, au siège des activités pan-américaines, en plein cœur de Manhattan, serait attribuable aux Weathermen, un groupe d'étudiants radicaux qui en ont revendiqué la paternité auprès du New York Post.

Un porte-parole de la compagnie a dit qu'il n'y avait aucune preuve que les deux attentats pouvaient être reliés et qu'ils pourraient constituer des représailles en rapport avec le rôle qu'aurait joué cette firme multinationale dans les récents événements au Chili.

En février dernier, le président d'ITT, M. Harold Gensen, avait admis devant une commission sénatoriale que sa compagnie avait offert \$1 million à la CIA pour qu'elle fasse obstruction à l'élection de Salvador Allende qui avait promis de nationaliser les avoirs de la firme multinationale. Récemment, le gouvernement américain avait nié que ses propres services aient joué un rôle quelconque dans le coup d'Etat chilien mais n'avait pas nié que des entreprises aient pu fournir une aide à l'extrême-droite chilienne.

La bombe qui a sauté à New York a causé d'importants dégâts mais n'a fait aucune victime en raison de l'heure tardive où elle a explosé, soit vers 4 heures du matin. A Rome, l'engin était de type incendiaire

et n'a causé que de légers dommages à la façade de l'édifice.

Par ailleurs, la police américaine s'interroge sur la provenance des deux petites bombes qui ont explosé hier dans l'immeuble du gouvernement fédéral de San Francisco à peu près au même moment qu'à New York. Elles ont provoqué un léger incendie vite maîtrisé par les pompiers.

Il y a déjà quelques années que les Weathermen avaient cessé leurs activités aux Etats-Unis. La police fédérale a toutefois révélé hier qu'elle était convaincue qu'il existait encore une cellule active de ce groupe aux Etats-Unis. Le groupe était composé à l'origine par des groupes d'étudiants radicaux, issus du mouvement "Les étudiants en faveur d'une société démocratique" (SDS).

Le PAIGC lance la phase onusienne de la reconnaissance de la Guinée-Bissau

NATIONS UNIES (d'après l'AFP) — Alors que certains pays africains, dont le Sénégal, annoncent leur intention de présenter officiellement la candidature de la Guinée-Bissau à l'ONU, la Grande-Bretagne a fait savoir hier qu'elle n'envisage pas de reconnaître la nouvelle république.

Le porte-parole du Foreign Office a fait savoir que le nouvel Etat établi par le PAIGC ne remplit pas les conditions fixées par la Grande-Bretagne pour la reconnaissance d'un Etat ou d'un gouvernement.

Les critères qui guident en cette matière le gouvernement britannique s'inspirent de la fameuse doctrine Bevin, qui stipule:

1) tout nouvel Etat ou gouvernement doit avoir des perspec-

tives raisonnables de durée;

2) tout nouveau gouvernement doit exercer un pouvoir effectif sur la plus grande partie du territoire national;

3) être obéi par la majorité de la population.

Le porte-parole du Foreign Office n'a toutefois pas dit si la Grande-Bretagne utiliserait son droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU si celui-ci est saisi d'une demande du Sénégal à propos de l'entrée à l'ONU du nouvel Etat.

Les pays africains qui ont déjà reconnu le nouvel Etat, auxquels il faut ajouter depuis hier le Dahomey, le Mali et la Mauritanie, espèrent que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne s'abstiendront d'utiliser leur veto sur cette question.

Ainsi, sans renverser leurs alliances avec le Portugal, ces deux pays montreraient aux autorités portugaises qu'elles doivent sans plus attendre procéder à une réévaluation en profondeur de leur politique africaine.

Pendant ce temps, dans un télégramme adressé au comité de la décolonisation de l'ONU, M. Aristides Pereira, secrétaire général du PAIGC, l'informe qu'un représentant de la nouvelle république est en route pour New York "avec documentation".

A Lisbonne, la presse a timidement rompu le silence qu'elle observait sur la question guinéenne et tente de minimiser l'importance de la proclamation de la nouvelle république.

Quant à la constitution de la nouvelle république de Guinée-Bissau, elle comprend 58 articles et institue quatre organes politiques principaux: le Parti, le PAIGC qui est la force dirigeante de la société, l'Assemblée nationale, le conseil d'Etat et le conseil des commissaires d'Etat.

Le parti est l'expression suprême de la volonté souveraine du peuple et décide des orientations politiques de l'Etat et de leur réalisation.

L'Assemblée nationale populaire, organe suprême du pouvoir d'Etat, vote les lois et les résolutions et décide des questions fondamentales de politique intérieure et extérieure. Elle peut aussi changer ou annuler les mesures prises par d'autres organes de l'Etat et est élue pour une période de trois ans avec obligation de se réunir au moins une fois par an.

Le droit de vote, aux termes de cette constitution, est fixé à quinze ans. Il est égal et universel et s'exerce par suffrage direct et secret. Le conseil d'Etat, institution originale et hybride, exerce les fonctions de l'Assemblée nationale entre les sessions ainsi que, de manière collective, les fonctions normalement dévolues à un chef d'Etat. Il est composé de quinze membres élus par l'assemblée nationale et son président, qui représente l'Etat dans les relations internationales, est aussi commandant suprême des forces armées révolutionnaires du peuple.

La constitution stipule enfin que le conseil des commissaires d'Etat est composé de

huit commissaires et de huit sous-commissaires. Il doit réaliser le programme politique, économique et social de l'Etat et en assurer la défense et la sécurité.

Elle fixe comme objectifs premier la libération totale de la Guinée-Bissau et du Cap vert, leur unification dans un seul Etat et la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme. "La propriété de l'Etat colonialiste sera transformée en

propriété d'Etat", souligne le texte qui se fixe des objectifs "révolutionnaires et démocratiques". La constitution garantit enfin le "droit à la coexistence" et affirme que tous les citoyens sont égaux.

L'article 20 stipule, d'autre part, que les personnes originaires du Cap vert jouissent de mêmes droits et sont soumises aux mêmes devoirs que les citoyens de Guinée-Bissau.

Dès hier soir, la fête battait son plein sur le vaste terrain de "Châteaufarine" (dans la proche banlieue de Besançon) où tout a été prévu pour recevoir les "marcheurs": buffets géants, tentes, toilettes, service médical. Les chanteurs, les comédiens, les orchestres devaient se succéder, ne s'interrompant que pour laisser la parole aux syndicalistes, notamment à Charles Piaget, leader de la CFDT. La nuit, beaucoup ont dû camper sur place et ce matin, à partir de neuf heures, les ouvriers de LIP, en blouses blanches, accueilleront les premiers arrivants.

Les habitants de Besançon semblent redouter cette concentration de manifestants et aussi... de policiers qui arrivent chaque nuit par convois entiers. C'est ainsi que la plupart des commerçants ont dû passer le cortège fermeront leurs boutiques tandis que nombre de bisontins iront passer le week-end à la campagne.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. ROBERT ST-JEAN, C.A. GILLES SPERANO, C.A. 2345 est. Belanger Montréal 729-5226	LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. ROLAND PROVOST, C.A. 1255, Université, Suite 618 866-3326	VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Armand H. Robin, C.A. St. Laurent, C.A. Jean Jacques Quillette, C.A. J. Serge Germain, C.A. Wagdy Basili, C.A. Jacques R. Chaudhry, C.A. Jacques Jovall, C.A. 4926, ave. Verdun, Verdun 204 769-3871 7708, rue Edouard, LaSalle 690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115	861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6	681-7231
320 est. rue St-Germain, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa	745-1515

Les "gars de Lip" attendent 100,000 marcheurs à Besançon

BESANCON (AFP) — La fièvre et aussi l'inquiétude montent à Besançon à la veille de "la grande marche" qui permettra, dès aujourd'hui, de mesurer la popularité des grévistes de LIP après six mois de conflit.

Les syndicats ont misé l'avenir du mouvement sur cette manifestation qui verra converger de différents coins de la France vers la cité bisontine plus de deux cents cars et trois trains spéciaux transportant des sympathisants. Les estimations les plus optimistes indiquent 20.000 manifestants, les plus optimistes 100.000.

La France accepte de représenter Londres en Islande

LONDRES (AFP) — La France a accepté de représenter les intérêts britanniques en Islande si ce pays donne suite à son "ultimatum" de rompre les relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, a-t-on appris de source anglaise autorisée.

L'Islande a annoncé qu'elle rompra les relations si la Grande-Bretagne n'a pas retiré, d'ici mercredi prochain, ses unités navales et ses remorqueurs en dehors de la limite de pêche islandaise de cinquante milles marins.

En cas de rupture on s'attend à Whitehall, que la Norvège se chargera de la protection des intérêts islandais en Grande-Bretagne.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX STATIONNEMENT Canada Dactylographe Inc. 7035 AVE. DU PARC 270-1141	Brevets d'invention MARQUES de COMMERCE Marion, Robic & Robic ci-devant Marion & Marion 2100, rue DRUMMOND Montréal 107 288-2152
---	--

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ:

UNE EAU DE SANTÉ ALCAÏNE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION

Sithines 33

CUISINE POUR TOI ET MOI

Cuisine à deux Recettes pour deux Des mets simples et heureux pour amoureux

En vente partout

les éditions la presse dirigées par Alain Stanké

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions
en pages 9, 10 et 11

ASSOCIATION CANADIENNE DES BIBLIOTHÉCAIRES DE LANGUE FRANÇAISE

Poste de secrétaire général

Description du poste

Sert de lien entre les comités, commissions et autres organismes de l'association, avec le Conseil de direction; Assiste aux réunions du Conseil exécutif, du Conseil de direction, de l'Assemblée générale; S'occupe des relations internes et externes commandées par l'administration et les activités de l'ACBLF dans le cadre de sa juridiction; Dirige le personnel et voit à l'organisation technique du secrétariat; Voit à ce que tous les documents de l'Association soient recueillis; Etc.

Qualifications

Détener ou moins un diplôme universitaire en bibliothéconomie. Le candidat doit: posséder une culture générale aussi étendue que possible de même qu'une connaissance éprouvée de la langue française et suffisante de la langue anglaise; avoir exercé des fonctions professionnelles dans les bibliothèques durant un certain nombre d'années; détenir une expérience administrative et être familier avec les rouages des associations professionnelles.

Traitement

Selon les qualifications et l'expérience acquise. Toute personne intéressée à ce poste et répondant aux exigences mentionnées ci-haut est priée de soumettre sa demande avant le 18 octobre 1973.

La demande écrite doit être accompagnée du curriculum vitae et de la photocopie des diplômes universitaires et expédiée au:

**Secrétariat de l'ACBLF
360, rue Le Moyne
Montréal H2Y 1Y3**

La Caisse populaire de Schefferville

est à la recherche d'un
DIRECTEUR

Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de la Caisse; soumet au conseil d'administration, à la commission de crédit ou à tout autre conseil, des recommandations portant notamment sur les taux d'intérêt, le budget, les locaux, le personnel et veille à l'application des directives reçues; s'occupe des placements et est responsable de la direction du personnel; examine la compensation et les pièces justificatives à l'épargne; pointe le grand livre et le journal caisse-recettes et déboursés; discute avec les sociétaires pour diverses raisons: succession, achat d'obligations, ou pour toute raison exceptionnelle; conseille les membres dans les domaines de sa compétence; reçoit des demandes d'emprunt et surveille la perception des prêts. Cette Caisse a un actif d'environ \$1,600.00 et compte 5 employés.

Exigences:

12e année de scolarité ou l'équivalent et 6 années d'expérience pertinente acquise de préférence dans une caisse populaire ou dans une banque. Habituellement, on exige pour une fonction similaire, 15 années de scolarité et 3 années d'expérience pertinente.

Au-delà de la compétence, la Caisse porte une attention spéciale aux qualités personnelles du titulaire. Il devra posséder un bon sens des responsabilités et faire preuve d'initiative et de dynamisme.

Facilité de dialogue, diplomatie et bon sens des communications.

Conditions:

Avantages sociaux usuels. Le salaire initial pourra se situer aux alentours de \$12,000. Une compétence supérieure pourra justifier un salaire plus élevé.

Facilité de logement.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa demande par écrit avant le 10 octobre 1973 au:

**Service du personnel
Union Régionale de Québec
des Caisses populaires Desjardins
59, avenue Bégin
Lévis
G6V 6P6**

LA COMMISSION SCOLAIRE OUTAOUAIS-HULL recherche les services d'un **CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN FRANÇAIS**

Nature du travail:

Le Conseiller Pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la Commission et de sa clientèle.

Attributions caractéristiques:

Le Conseiller Pédagogique se tient au courant des recherches, des changements et des innovations dans le domaine pédagogique, particulièrement en ce qui concerne les programmes et méthodes pédagogiques, les activités complémentaires, les manuels et autres matériels didactiques et l'évaluation du rendement scolaire.

Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

Qualifications requises:

1. Posséder un premier diplôme universitaire terminal dans la discipline appropriée.
2. L'autorisation personnelle d'enseigner décernée par le Ministère.
3. Expérience comme enseignant.

Traitement:

\$8,672.00 à \$16,147.00, selon la scolarité et l'expérience.

Toute demande d'emploi incluant le numéro de concours et curriculum vitae doit parvenir le ou avant le 12 octobre 1973.

**Directeur des services du personnel,
Commission Scolaire Outaouais-Hull,
122, rue St-Laurent,
Hull, P.Q.
J8X 1M6.**

Concours: P. 6

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES DIRECTION DES SERVICES DU PERSONNEL Ouverture de Poste

FONCTION: **CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ANGLAIS**

langue seconde à temps partiel

ENDROIT:

Niveau régional.

NATURE DU TRAVAIL:

Le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle dans une ou plusieurs disciplines; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée. Connaissance de la Méthode Lado.

SALAIRE:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 octobre 1973 au:

**Directeur des Services du Personnel,
C.S.R. Deux-Montagnes,
C.P. 298, Deux-Montagnes, P.Q.
J7R 4K2**

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

requiert les services de

3 CHARGÉS DE RECHERCHE

Les secteurs de travail

Le programme de l'année en cours du C.D.S. indique trois secteurs prioritaires: **le logement, la consommation et la sécurité financière** (distribution des revenus, salaire minimum aide sociale, etc...). D'autres domaines seront développés au cours de la prochaine année: **la santé, l'éducation.**

L'orientation du travail

Les chargés de recherche auront à développer des projets dans la perspective de situations et problèmes vécus par les groupes populaires à Montréal, en vue d'indiquer des stratégies d'actions possibles. Cette orientation implique à la fois des recherches d'analyse, des recherches à court terme et l'encadrement de projets spéciaux.

Qualifications

- Trois années d'expérience en recherche appliquée
- Maîtrise dans une discipline des sciences humaines
- Expérience de travail avec les groupes

(L'absence de la thèse de maîtrise pourra être compensée par une expérience pertinente)

Salaire et conditions de travail selon la convention collective.

Date limite du concours: le vendredi 12 octobre 1973.

Les candidats doivent envoyer leur curriculum vitae à:

**Directeur-général,
Conseil de Développement social
du Montréal métropolitain
445 rue St-François-Xavier,
Montréal 125, Qué.**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU CUIVRE CONCOURS NO 167

COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE INADAPTÉE

A) Nature de la tâche:

- Superviser l'application et l'évaluation des programmes d'enseignement de son secteur.
- Participer à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ce service.
- Avertir le directeur des services de l'enseignement sur les besoins des élèves et sur les exigences des programmes dont il est responsable.
- Veiller à la coordination des activités de son secteur avec celles des autres secteurs.
- Assister le personnel de direction des écoles et animer le personnel affecté aux activités de son secteur quant au contenu des programmes, aux méthodes et techniques d'enseignement, à l'aménagement des locaux, au matériel didactique et à l'évaluation de l'apprentissage.

B) Qualifications requises:

- Posséder un brevet d'enseignement, option enfance inadaptée, exigeant un minimum de 16 années de scolarité dont au moins l'équivalent d'une année de formation (30 crédits) en pédagogie et psychologie de l'enfance inadaptée.
- Compter cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement dont au moins deux (2) auprès d'enfants inadaptés.

C) Traitement: (\$13,700. à \$17,700.)

Selon l'application de la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

D) Date limite:

Tout candidat intéressé devra adresser son offre d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae, avant 17h.00, le 5 octobre 1973, à:

**La Commission scolaire régionale
du Cuivre
Concours no 167
C.P. 908
Rouyn, Qué.**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU CUIVRE CONCOURS NO 168

Conseiller pédagogique de l'enseignement à l'enfance inadaptée (Secteur du Témiscamingue)

A) Nature de la tâche:

- À raison de mi-temps pour la C.S. Lac Témiscamingue et de mi-temps pour la C.S.R. du Cuivre:
- Superviser l'application et l'évaluation des programmes d'enseignement de son secteur.
- Participer à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ce service.
- Avertir le directeur des services de l'enseignement sur les besoins des élèves et sur les exigences des programmes dont il est responsable.
- Veiller à la coordination des activités de son secteur avec celles des autres secteurs.
- Assister le personnel de direction des écoles et animer le personnel affecté aux activités de son secteur quant au contenu des programmes, aux méthodes et techniques d'enseignement, à l'aménagement des locaux, au matériel didactique et à l'évaluation de l'apprentissage.

B) Qualifications requises:

- Posséder un brevet d'enseignement option enfance inadaptée, exigeant un minimum de 16 années de scolarité dont au moins l'équivalent d'une année de formation (30 crédits) en pédagogie et psychologie de l'enfance inadaptée.
- Compter cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement dont au moins deux (2) auprès d'enfants inadaptés.

C) Traitement: (\$8,672 à \$16,147)

Selon l'application de la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

D) Date limite:

Tout candidat intéressé devra adresser son offre d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae, avant 17h.00, le 5 octobre 1973, à:

**La Commission scolaire régionale du Cuivre
Concours no 168
C.P. 908
Rouyn, Qué.**

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Offre d'emploi permanent **INGÉNIEUR**

Service de l'assainissement de l'air
et de l'inspection des aliments
(\$11,325.00 - \$18,170.00)

NATURE DE L'EMPLOI:

Sous direction, le titulaire voit à faire observer les lois et règlements relatifs au contrôle de la pollution atmosphérique. À cette fin, il effectue des relevés techniques des sources industrielles et autres susceptibles de polluer l'atmosphère; il apprécie et précise le rôle de ces sources sur la qualité de l'air en général; il formule des solutions pour l'élimination de ces sources; il revise, conseille et recommande l'installation de dispositifs anti-pollution.

AVANTAGES SOCIAUX:

Vacances, congés maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS:

EXPÉRIENCE:

Être ingénieur et membre en règle de la Corporation des Ingénieurs du Québec. Des connaissances spécialisées dans le domaine concerné sont un atout mais non essentielles. Le titulaire doit cependant être diplômé dans l'option mécanique ou chimie.

DIVERS:

Qualités personnelles appropriées.

LISTE D'ÉLIGIBILITÉ:

Les postulants qui pourront satisfaire aux conditions ci-dessus mentionnées auront leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction. La nomination au poste vacant pourra se faire d'après la liste qui sera alors établie.

DEMANDE D'EMPLOI:

Les personnes qui désirent prendre part à ces examens doivent s'inscrire en complétant la formule "demande d'emploi" que l'on peut se procurer par la poste au 5ième étage de l'édifice situé au 385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129, et la retourner accompagnée des documents requis le ou avant le 10 octobre 1973.

Téléphone: 872-6827
CONCOURS NO: 73-1040

BUREAU DU PERSONNEL

Commission de la fonction publique concours de recrutement



AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

Ministère de la Fonction publique — 4 postes à Québec

FONCTIONS — Au sein de la Direction des régimes de retraite et des assurances et sous l'autorité du service "Vérifications et assistance aux employeurs":

- Planifier et coordonner les programmes d'action et de vérification nécessaires en vue d'aider les employeurs dans l'implantation de systèmes administratifs et comptables et dans la mise en application des directives existantes. Évaluer les systèmes en place et proposer les corrections appropriées.

OU

- Préparer des programmes de vérification interne concernant les opérations avec les employeurs. Agir à titre d'agent de liaison entre la Direction et les employeurs pour la solution de cas complexes d'implantation ou de fonctionnement de systèmes.

OU

- Établir des contrôles et des procédures afin de s'assurer de la conformité des systèmes administratifs et comptables avec les lois et les règlements en vigueur. Vérifier la conformité des déductions effectuées par les employeurs en regard des différents régimes et taux existants. Étudier les nouvelles directives existantes afin de s'assurer de leur conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

EXIGENCES — Diplôme universitaire terminal en sciences de l'administration avec option en comptabilité OU être membre d'une association de comptables reconnue et avoir quelques années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT INITIAL de \$8,395 à \$14,944.

Concours A103AD — Date limite pour l'inscription: 13 octobre 1973.

AGENT D'INFORMATION

Ministère de la Fonction publique — 3 postes à Québec

FONCTIONS — Établir un plan de vulgarisation des lois des régimes de retraite, des régimes d'assurances collectives et des conventions collectives; informer les participants à ces régimes, les employeurs et le public en général des modalités d'application concernant les régimes nécessaires à la compréhension des lois des régimes de retraite; recueillir les besoins d'information du public concerné, les analyser et proposer des programmes d'information relatifs aux modifications apportées aux différents lois de retraite.

Ministère de la Fonction publique — 3 postes à Québec

FONCTIONS — Étudier les lois des régimes de retraite et les conventions collectives en vigueur afin d'élaborer des normes de participation, d'éligibilité et d'admissibilité aux bénéfices; recommander toute modification aux lois rendues nécessaires pour assurer un rendement maximum du personnel; assister le Service du Contentieux dans les causes d'arbitrage impliquant les lois des régimes de retraite et les conventions collectives en matière de régimes d'assurances collectives.

EXIGENCES — Diplôme universitaire terminal de préférence en droit. 2 années d'expérience dans un domaine connexe ou régimes d'assurances, de rentes et de retraite.

TRAITEMENT INITIAL de \$8,483 à \$16,296

Concours A105AD — Date limite pour l'inscription: 13 octobre 1973.

SPECIALISTE EN NORMALISATION

Ministère de la Fonction publique — 3 postes à Québec

FONCTIONS — Étudier les lois des régimes de retraite et les conventions collectives en vigueur afin d'élaborer des normes de participation, d'éligibilité et d'admissibilité aux bénéfices; recommander toute modification aux lois rendues nécessaires pour assurer un rendement maximum du personnel; assister le Service du Contentieux dans les causes d'arbitrage impliquant les lois des régimes de retraite et les conventions collectives en matière de régimes d'assurances collectives.

EXIGENCES — Diplôme universitaire terminal de préférence en droit. 2 années d'expérience dans un domaine connexe ou régimes d'assurances, de rentes et de retraite.

TRAITEMENT INITIAL de \$8,483 à \$16,296

Concours A105AD — Date limite pour l'inscription: 13 octobre 1973.

ANALYSTE EN INFORMATIQUE

Ministère de la Fonction publique — poste à Québec

FONCTIONS — Élaborer et planifier des systèmes informatiques et mettre en place la partie informatisée des opérations; évaluer les systèmes existants et préparer s'il y a lieu, leur intégration aux systèmes informatiques; agir comme agent de liaison avec les organismes de traitement des données ou avec les organismes de traitement des données ou avec les employeurs en regard des systèmes informatiques.

EXIGENCES — Diplôme universitaire terminal en sciences de l'administration ou en toute autre discipline appropriée. Quel-

ques années d'expérience pertinente aux activités de la fonction.

TRAITEMENT INITIAL de \$8,651 à \$16,147

Concours A108AF — Date limite pour l'inscription: 13 octobre 1973

ANALYSTE EN PROCÉDES ADMINISTRATIFS

Ministère de la Fonction publique — 2 postes à Québec

FONCTIONS — Analyser les effectifs et en préparer les plans; participer à l'analyse des structures et procéder à la description des emplois; participer aux travaux d'aménagement des locaux et voir à l'implantation des réseaux téléphoniques; préparer des diagrammes de déroulement pour le traitement de l'information; établir et maintenir à jour des manuels de procédures administratives.

EXIGENCES — Diplôme universitaire terminal en sciences de l'administration ou en toute autre discipline appropriée. Quelques années d'expérience pertinente aux activités de la fonction.

TRAITEMENT INITIAL de \$8,651 à \$16,147

Concours A108BA — Date limite pour l'inscription: 13 octobre 1973

PREPOSE A LA SURVEILLANCE DE L'ASSURANCE GÉNÉRALE

Ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives.

Service des assurances — poste à Montréal

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur de la surveillance de l'assurance générale: donner suite aux demandes de renseignements et aux plaintes reçues; exercer une surveillance et un contrôle sur les méthodes de publicité de masse utilisées par les entreprises faisant des affaires d'assurance; participer aux autres travaux nécessaires à la surveillance des compagnies d'assurances générales.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en toute autre discipline appropriée; quelques années d'expérience dont environ trois dans les opérations de compagnies d'assurances. Une expérience exceptionnelle et

une compétence reconnue reliées aux fonctions du poste peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT INITIAL pouvant atteindre \$14,944.

Concours A111CH — Date limite pour l'inscription: 15 octobre 1973.

RESPONSABLE DES MEDIAS CINÉMA ET TÉLÉVISION

Ministère de l'Éducation — poste à Montréal

FONCTIONS — Concevoir, élaborer et réaliser des documents audio-visuels (cinéma et télévision) destinés à l'éducation permanente et plus particulièrement au programme Multi-Media.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle, de préférence en sciences humaines; environ trois années d'expérience en production audio-visuelle. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue en production audio-visuelle peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT pouvant atteindre \$15,233.

Concours A123AA — Date limite pour l'inscription: 13 octobre 1973.

SPECIALISTE EN ÉCONOMIE MINÉRALE

Ministère des Richesses naturelles — 3 postes à Québec

FONCTIONS — Analyser les données des secteurs clés de l'économie minière du Québec, tels que le fer, les métaux de base et l'amiant en fonction des paramètres, suivants: financement, marche technologique, mise en valeur et exploitation, des gisements; contribuer au développement, minier du Québec par des actions de promotion; assurer la liaison avec les organisations gouvernementales ou autres reliées à l'économie minière et au développement régional.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de la terre avec spécialisation reliée à l'économie minière. La préférence sera accordée au candidat ayant une expérience dans le secteur minier.

TRAITEMENT INITIAL de \$8,651 à \$16,147.

Concours A124AA — Date limite pour l'inscription: 13 octobre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire offre de service qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission de la fonction publique (Québec: tél. 643-3984; Montréal: tél. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. Joindre une photocopie de ses attestations d'études officielles.

Si le nombre de candidatures soumise par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la commission limitera sa sélection à ces personnes.

Carrières et Professions

Personnels de l'industrie pharmaceutique

Une entreprise de produits pharmaceutiques de Laval est à la recherche d'une personne compétente pour prendre charge de son département des injectables. Préférence sera donnée à un pharmacien, un chimiste, un biologiste, un microbiologiste ou un biochimiste.

Exigences personnelles:

- Administrateur.
- Ambitieux.
- Meneur.
- Être âgé entre 25 et 40 ans.
- Être parfaitement bilingue.

Exigences professionnelles:

- Très bonne connaissance de la production des injectables.
- Très bonne connaissance de la production pharmaceutique, en général.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

Case 2102, Le Devoir, Montréal

ANALYSTE DE CRÉDIT

A l'Union Régionale de Rimouski des Caisses Populaires Desjardins

Sous l'autorité du directeur du service financier, reçoit et analyse les demandes d'emprunt faites aux Caisses Populaires affiliées et assujetties à l'approbation de l'Union Régionale ainsi que les demandes de financement industriel et commercial faites à l'Union. Fait les recommandations appropriées en vue de leur acceptation par le comité de placement. Participe occasionnellement à la gestion du portefeuille de l'Union Régionale. Organise et développe les méthodes et mécanismes nécessaires à la bonne marche de ses responsabilités.

On exige:

- Un diplôme universitaire de 1er cycle en administration ou en économique et au moins 3 ans d'expérience. L'esprit d'analyse, le sens de l'organisation et des communications seront recherchés chez le titulaire.

Le salaire sera en relation avec la préparation du candidat et nous possédons tous les avantages sociaux généralement demandés.

Nous recevons vos candidatures, constituées d'un curriculum vitae complet, d'ici le 12 octobre 1973:

**Directeur,
Service du personnel,
Union Régionale des C.P.D.,
681 boul. St-Germain ouest,
Rimouski, P.Q.
G5L 7E5**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PAPINEAU INGÉNIEUR OU ARCHITECTE

Nous recherchons les services d'un surveillant des travaux de transformation et de construction à notre école polyvalente L.J. Papineau à Papineauville.

Le surveillant des travaux de construction vérifie si l'immeuble s'érige conformément aux plans et devis, vérifie toutes les activités et les événements du cheminement du projet, vérifie toute modification au contrat, vérifie l'installation des services municipaux, des services électriques, des services téléphoniques et fait les recommandations appropriées.

Le candidat détient un diplôme universitaire en génie ou en architecture et possède cinq (5) années d'expérience dont au moins deux (2) dans la construction de tels immeubles.

La personne est engagée pour une durée de deux (2) années et ses conditions sont celles des professionnels à l'emploi de la Commission. Le traitement varie entre \$8,167. et \$16,147. selon l'expérience.

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE FAIT PARVENIR UN CURRICULUM VITAE À:

**SERVICE AU PERSONNEL,
COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE PAPINEAU
C.P. 68
BUCKINGHAM, QUÉ.**



PROFESSEURS (CHARGE DE COURS) EN TECHNIQUES D'ARCHITECTURE SECTEUR DES SCIENCES ET TECHNIQUES APPLIQUÉES

COURS 220 / 408
SERVICE DU BATIMENT I (Plomberie)

HORAIRE:
Les mardi, de 8 heures à 11 heures

QUALIFICATIONS:
Posséder de l'expérience dans le domaine

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère de l'Éducation

Faire parvenir vos demandes et curriculum vitae avant le 5 octobre 1973, au:

**DIRECTEUR DU PERSONNEL
Collège du Vieux-Montréal
200 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Qué.
C-73-9-162**

Centre Communautaire Juridique du Bas St-Laurent-Gaspésie AVOCATS

Le Centre Communautaire Juridique du Bas St-Laurent-Gaspésie requiert les services de deux avocats.

Fonction:
Avocat de l'aide juridique pour ses bureaux situés à Amqui et Ste-Anne-des-Monts.

- Exigences:**
- Membre en règle du Barreau.
 - Expérience dans la pratique générale du droit.
 - Animé du désir de s'intégrer à la population locale et d'y jouer un rôle autant social que juridique.
 - Bonne connaissance du milieu.

Salaire:
A être discuté selon l'expérience.
Avantages sociaux très intéressants.

Faire parvenir un curriculum vitae détaillé à:

**Me Raoul Poirier
Directeur général
C.P. 520
New-Richmond, Comté de Bonaventure
GOC 2B0**



**Centre Hospitalier des Laurentides
(Sections psychiatrique et générale)
(Catégorie 600 lits et plus)**

CHEF DU SERVICE DE LA RÉADAPTATION

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur des services hospitaliers, responsable du contrôle et du fonctionnement de ce service qui comprend actuellement les sections suivantes: administration, information, atelier protégé, travail, éducation physique, loisirs et centre socio-professionnel.

Il est de plus responsable de la discipline, de l'évaluation et de la répartition du personnel en fonction des besoins quotidiens de son service.

- Qualifications:**
- Diplôme universitaire en sciences administratives ou dans une branche connexe.
 - Expérience du milieu hospitalier dans différents postes de responsabilité.
 - Connaissance des différents organismes s'occupant de près ou de loin de la réadaptation des patients.

Salaire:
Selon les normes du ministère.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 5 octobre 1973

au: **Directeur du personnel
Centre Hospitalier des Laurentides
L'Annonciation, Comté Labelle, Qué.**

CITÉ D'ALMA APPEL D'OFFRES GÉRANT MUNICIPAL

LA CITÉ D'ALMA requiert les services d'un gérant municipal.

RESPONSABILITÉS:
Telles que définies dans la Loi des Cités et Villes, articles 109 et autres.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire en génie, en administration ou autres disciplines universitaires connexes.
Une expérience en administration municipale pourra être considérée comme équivalente.
Un curriculum vitae détaillé et complet avec photocopies d'attestations d'études reconnues devra être fourni.

EXPÉRIENCE REQUISE:
Une expérience minimum de 3 années en administration municipale est requise.

TRAITEMENT:
Suivant qualifications et expérience.

RÉCEPTION DES OFFRES DE SERVICE:
Les offres de service seront reçues jusqu'à 14.00 heures, JEUDI le 1er NOVEMBRE 1973 et devront être adressées à:

**SERVICE DU PERSONNEL,
Hôtel de ville,
140 sud, rue St-Joseph,
ALMA, Lac St-Jean**

ADJOINT ADMINISTRATIF

La Commission de la Capitale nationale (Ottawa) recherche un agent chargé d'aider le directeur général adjoint de la Planification Québec à établir et à contrôler les rapports, la correspondance et les documents relatifs à l'urbanisme, à la planification budgétaire et à la gestion du personnel.

Les candidats doivent avoir suivi des études universitaires en administration des affaires ou dans un domaine connexe et avoir un certain nombre d'années d'expérience connexe. La connaissance et l'usage du français sont essentiels.

Traitement: jusqu'à \$11,989.00
Ce concours est ouvert aux hommes et aux femmes.

Prière de faire parvenir un curriculum vitae avant le 3 octobre 1973 à:

**Mme M. G. Kay
Division du personnel**



National Capital Commission
Commission de la Capitale nationale

48 Rideau - Ottawa - Canada K1N 8K5

Université du Québec

Direction des études universitaires dans l'ouest québécois
277, boulevard Alexandre-Taché,
case postale 98, Hull, Québec.
J8X 3X5
Téléphone: (819) 770-3360

OFFRE D'EMPLOI ADJOINT AU DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES, CENTRE DE HULL

Fonction:
Assister le directeur des services pédagogiques principale- ment dans:

- La préparation des dossiers pour les réaménagements de programmes, l'élaboration et la présentation de nouveaux programmes d'études.
- La coordination des modules des centres de Rouyn et de Hull pour les sciences de l'éducation, les sciences de l'administration et les sciences humaines.
- La coordination des activités de soutien à l'enseignement pour les deux centres de l'Ouest.
- La préparation de documents en vue de contribuer au développement de nouvelles pédagogies telles que l'enseignement télématérialisé ainsi qu'aux opérations du comité des programmes de premier cycle et aux travaux du Conseil des études.

Qualifications:

- Minimum: diplôme de deuxième cycle dans un des champs d'études sus-mentionnés.
- L'expérience dans l'enseignement ou dans la gestion pédagogique constitue un sérieux avantage.

Exigences:

- Aptitude au travail en équipe, dynamique et disponibilité de déplacement.
- Connaissance de l'Ouest ou de l'Outaouais de préférence.

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience.

Fin des concours:
Vendredi, le 5 octobre (réception avant 17.00 heures).

ENVOYER CURRICULUM VITAE À:

**Denis Marchand
Directeur des services pédagogiques,
Direction des études universitaires
dans l'Ouest québécois**

**Centre de Hull
277, boul. Alexandre-Taché,
Hull, Québec.**

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE LIMOILLOU

POSTE À COMBLER: COORDONNATEUR DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET PHYSIQUES

TÂCHES:
Sous l'autorité du Directeur Général, il organise, planifie et coordonne:

- l'élaboration et le contrôle des budgets
- les systèmes et procédures comptables
- la vérification interne
- la gestion des biens physiques et matériels du collège: achats, inventaires, entretien, réparation, rénovation et services alimentaires.

QUALIFICATIONS:

- diplôme universitaire
- 5 ans d'expérience pertinente.

TRAITEMENT:
Selon l'échelle du Ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION: 5 novembre 1973.

LIMITE DU CONCOURS:
12 heures, le 5 octobre 1973.

Faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae à:

**Le Secrétaire Général
Collège de Limoilou (CEGEP)
C.P. 1400 — Terminus postal
Québec (3e), P.Q.**

Voir autres Carrières et Professions en pages 8, 10 et 11



Le Collège St-Jean-sur-Richelieu requiert les services d'un CONSEILLER EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL au service de l'éducation permanente

Nature du travail:
Le conseiller en enseignement professionnel assume des tâches relatives à l'élaboration et l'application des politiques dans le domaine de l'enseignement professionnel.

Attribution caractéristiques:

- Il s'occupe de la promotion, auprès des étudiants et du public, des cours de formation professionnelle offerts par le collège.
- Il se tient en relation étroite avec le monde du travail pour en connaître les besoins en effectifs nouveaux et en recyclage pour ses propres employés. Il travaille à l'implantation de nouveaux cours et évalue les cours existants.

Qualifications requises:

- Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans une discipline appropriée, telle que électrotechnique, la fabrication mécanique ou l'administration.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 3 octobre 1973 à:

**Jules Roy
Directeur des services du personnel
Collège St-Jean-sur-Richelieu
C.P. 310
St-Jean, Qué.
J3B 5J4**

LE CENTRE DE RÉADAPTATION DU QUÉBEC 525, Boulevard Hamel Québec (C1M-258)

requiert les services de personnel

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTION:
Sous l'autorité du conseil de la corporation, il doit diriger et coordonner l'administration de l'établissement, préparer le budget et les plans d'organisation; voir à la mise en vigueur et à l'opération du système de gestion, de contrôle, de conservation et d'utilisation des ressources de l'établissement; assurer la mise à exécution des décisions du conseil.

EXIGENCES:
Posséder un diplôme universitaire en administration hospitalière, en gestion des affaires ou en sciences humaines et avoir une expérience minimale de 4 années ou l'équivalent.

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

FONCTION:
Sous l'autorité du Directeur général, il doit: coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques, vérifier le fonctionnement des comités des divers conseils, au bon fonctionnement des divers départements sous son autorité.

EXIGENCES:
Être membre en règle du Collège des médecins et avoir une connaissance pratique du milieu hospitalier.

DIRECTEUR DES FINANCES

FONCTION:
Sous l'autorité du Directeur général, il doit: diriger les opérations comptables, percevoir les sommes dues, contrôler les inventaires, contrôler les dépenses dans le cadre budgétaire, compiler certaines statistiques, assurer la préparation du budget, faire tous les travaux relatifs aux activités dont il assume la responsabilité.

EXIGENCES:
Être membre en règle d'une association comptable et familial avec le manuel de comptabilité des hôpitaux (CHAM).

DIRECTEUR DU PERSONNEL

FONCTION:
Sous l'autorité du Directeur général, il doit: planifier, organiser, coordonner et évaluer les activités relatives au recrutement du personnel, à son perfectionnement et à son rendement; appliquer les conventions de travail; aviser et assister les divers autres directeurs de services dans toute question pertinente au personnel.

EXIGENCES:
Posséder un diplôme universitaire en Relations industrielles ou l'équivalent et avoir quelques années d'expérience.

CHEF DES SERVICES AUXILIAIRES

FONCTION:
Sous l'autorité du Directeur général, il doit: organiser et surveiller le fonctionnement des opérations de buanderie et de l'entretien ménager; assurer le fonctionnement des édifices et de l'équipement conformément aux lois et règlements, assurer l'ordre et la sécurité, organiser et surveiller les systèmes de communication.

EXIGENCES:
Connaissance pertinente de divers métiers et des lois de sécurité; être capable de conduire un personnel et rédiger des rapports.

Rémunération pour chacun des postes: selon les normes du ministère des Affaires sociales et les qualifications du candidat.

Faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae au plus tard pour le 22 octobre 1973 à:

**Le Secrétaire,
Le Centre de Réadaptation du
Québec,
Case Postale 1575,
Terminus Postal, Québec 2**

c.e.g.e.p de saint-laurent OFFRE D'EMPLOI

PROFESSEUR EN TECHNIQUE DE LOISIRS SUPERVISEUR DE STAGE (PLEIN TEMPS)

Fonctions:
Sous la responsabilité immédiate du chef de département, le candidat retenu sera responsable de l'organisation, du contrôle et de l'évaluation des stages des étudiants; il devra établir des contacts avec les milieux de travail en loisirs, superviser le travail des stagiaires et évaluer leurs rapports.

Qualifications requises:

- Formation universitaire pertinente (1er cycle).
- Connaissance du monde du loisir.
- Expérience pertinente à la fonction.

Traitement:
Selon la scalarité et l'expérience.

Date d'entrée en fonction:
15 octobre 1973.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h. jeudi le 4 octobre 1973. Les candidatures devront être adressées comme suit:

**Bureau du personnel
Cégep de St-Laurent
625, boul. Ste-Croix
St-Laurent, Qué.
H4L 3X7**

La CSCE est enfin mise sur ses rails

GENEVE (AFP) — Grippés jusqu'au milieu de cette semaine par la querelle sur la procédure, les rouages de la Conférence sur la sécurité et la coopération européenne, maintenant bien huilés, ont commencé à fonctionner.

Lundi, le "comité de coordination", composé des chefs des 35 délégations, se réunira pour dresser le bilan des travaux de cette "deuxième phase" qui s'est ouverte le 18 septembre à Genève, et établir le calendrier des prochaines réunions.

Pour l'instant, les "35" sont parvenus à régler deux problèmes épineux

qui entravaient la bonne marche de la conférence. Ils se sont mis d'accord, sur l'audition des pays méditerranéens non membres de la conférence (Algérie, Tunisie, Israël, Égypte, Syrie et Maroc) qui avaient demandé à exposer leur point de vue.

En second lieu, ils ont réussi, après de laborieuses négociations sur la procédure, à mettre au point une "méthode de travail" applicable en principe aux trois "corbeilles" de la conférence (problèmes de sécurité, coopération économique, et coopération dans le domaine humanitaire).

Ces deux obstacles franchis, les délégués de l'Est, de l'Ouest et les neutres ont de bonnes raisons de penser qu'à partir de la semaine prochaine, tous les organes de la conférence, soit les douze sous-commissions, pourront aller de l'avant et engager le débat de fond sur les multiples projets déposés ou sur le point de l'être par les diverses délégations.

D'ores et déjà, la discussion est sérieusement engagée sur les aspects militaires de la sécurité, c'est-à-dire sur les mesures destinées à "renforcer la confiance" en Europe, notamment

la notification des manœuvres et mouvements de troupe et l'échange d'observateurs aux manœuvres d'envergure.

Certains, comme les Roumains, demandent un programme maximaliste de mesures. Ils souhaitent que la priorité soit accordée à l'interdiction des armes nucléaires et de destruction massive, demandant le retrait de toutes les troupes étrangères stationnées sur le territoire d'autres États, la réduction des budgets militaires, l'établissement de zones dénucléarisées et "exigent" que la conférence soit informée des progrès des négociations.

Brejnev jugerait que la campagne anti-Sakharov est une maladresse

MOSCOU (par l'AFP) — M. Leonid Brejnev, secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, a désapprouvé le ton de la campagne menée par la presse soviétique contre le savant Andreï Sakharov, selon des rumeurs qui circulent avec persistance à Moscou.

Le thème développé par les propagandistes du Parti communiste aux réunions du parti en ce qui concerne M. Sakharov est que le savant est mal conseillé plutôt que méchant.

De divers côtés, on fait état de déclarations attribuées au secrétaire du comité du parti de la ville de Moscou, M. Vladimir Yagotkine, qui aurait mis en cause la campagne contre M. Sakharov, l'organisation du procès des deux contestataires Piotr Yakir et Victor Krasine, et les manifestations contre l'équipe d'Israël lors des jeux universitaires. Il aurait accusé des éléments "staliniens" de compromettre la politique du secrétaire général.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en pages 8, 9 et 11

ESTIMATEUR BILINGUE

Compagnie de construction demande les services d'un estimateur bilingue pour son bureau de Ville St-Laurent. Salaire selon qualifications.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Écrire à: **Case 2104, Le Devoir, Montréal**

Centre Berthelet Inc. Infirmier(e)s licencié(e)s

Infirmier(e)s licencié(e)s à temps partiel, fins de semaine, pour institution para-gouvernementale pour pré-adolescents et adolescents en difficultés d'adaptation.

Qualités requises:
— Être membre de l'A.I.P.Q.
— Minimum de trois ans d'expérience.
— Avoir le sens des responsabilités.

Envoyer curriculum vitae, attestations d'emplois antérieurs et références, avant le 5 octobre 1973, à **M. Robert Burton, Directeur général adjoint des services professionnels et de la programmation, 8029, 83e avenue, Rivière-des-Prairies, Montréal 477.**



HÔPITAL DES LAURENTIDES
L'ANNONCIATION COMTÉ DE LABELLE P.Q. 439-27-1118

Le Centre Hospitalier des Laurentides (sections psychiatrique et générale) offre quarts de travail stables pour fonctions suivantes:

**- Infirmier(e)s autorisé(e)s
— Gardes-malades auxiliaires et infirmiers auxiliaires**

Faire parvenir curriculum vitae au:

**Directeur du personnel
Centre Hospitalier des Laurentides
L'Annonciation, Comté Labelle, Qué.**

LE CENTRE FRANCOIS-MICHELLE Institution spécialisée en déficience légère demande un PSYCHOLOGUE

sous l'autorité directe du conseil d'administration

Fonctions:
— Responsabilités administratives.
— Evaluation et admission des élèves.
— Consultation auprès des parents et du personnel enseignant.
— Relations extérieures.

Qualifications:
— Membre en règle de la Corporation des psychologues.
— Compétence en psycho-pathologie.
— Expérience minimale de 5 années auprès de l'enfance inadaptée.

Traitement:
Selon compétence et expérience.
Adresser curriculum vitae avant le 8 octobre à:

**M. Jacques Tassier, Président
500, 3e avenue
Lachine 640, Qué.**

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PROVENCHER CONCOURS POUR UN POSTE DE PSYCHO-CLINICIEN

La Commission Scolaire Régionale Provencher requiert les services d'un Psychologue Clinicien.

LE POSTE:
Agir au plan de sa profession auprès de la population scolaire de la Polyvalente Jean-Nicolet, à Nicolet.

EXIGENCES:
— Être membre de la C.C.P.Q.
— Quelques années d'expérience seraient souhaitables.
— Participer à une entrevue de sélection.

ENTRÉE EN FONCTION:
Le plus tôt possible.

SALAIRE:
Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation.

Toute candidature doit parvenir à:

**M. Georges Turcotte,
Directeur du Personnel,
Commission Scolaire
Régionale Provencher,
497, Mgr. Bruneault,
Nicolet, Québec**

Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme demande

1- Technicien(ne) en inhalothérapie
(postée à plein temps)

2- Technicienne en alimentation
(poste à plein temps)

Communiquer par téléphone ou par écrit avec:

**Service du personnel
Hôtel-Dieu de St-Jérôme
290, rue Montigny
St-Jérôme, Comté de Prévost (Terrebonne)
Tél.: 514-432-9711**

L'Hôpital de Gagnon Inc. requiert les services d'un DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonction:
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, il doit diriger et coordonner l'administration de l'établissement, préparer le budget et les plans d'organisation; voir à la mise en vigueur et à l'opération du système de gestion, de contrôle, de conservation et d'utilisation des ressources de l'établissement; assurer la mise à exécution des décisions du conseil.

Exigences:
Posséder un diplôme universitaire en administration hospitalière, en gestion des affaires ou en sciences humaines et avoir une expérience minimale de 4 années ou l'équivalent.

Rémunération:
Selon les normes du ministère des Affaires Sociales et les qualifications du candidat.

N.B. Faire parvenir candidature et curriculum vitae pour le 29 octobre 1973 à l'attention de:

**M. Patrick Lepage, Prés.
Conseil d'Administration,
Hôpital de Gagnon Inc.
C.P. 819
Gagnon, Co. Duplessis,
P.Q.**

REPRÉSENTANT DES VENTES POUR L'EST DU CANADA

Un distributeur canadien de systèmes scientifiques biomédicaux a besoin d'un représentant des ventes.

Exigences:
— 25 ans ou plus.
— Baccalauréat en sciences ou une formation équivalente.
— Parfaitement bilingue.
— Expérience progressive de vente.
— Connaissances approfondies dans les domaines de pharmacologie, biochimie ou chimie organique.

Rémunération:
Salaire et commissions. Automobile et dépenses. Bénéfices marginaux très généreux.

Faire parvenir curriculum vitae à:
**Assistant administratif
Technicon International of Canada Ltd.
889, Montée de Liesse
Montréal, Qué.
H4T 1P5**

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DE SAINT-JEAN Groupe de recherches sur les semi-conducteurs et les diélectriques TECHNOLOGUE (sciences physiques)

Le groupe de recherches sur les semi-conducteurs et les diélectriques (GRSD) comprend un certain nombre de professeurs des départements de chimie et de physique du Collège militaire royal de Saint-Jean et de l'Université de Sherbrooke. Le groupe est subventionné par un octroi du Conseil de recherches pour la défense et il requiert actuellement les services d'un technologue expérimenté en techniques de laboratoire pour aider les chercheurs du CMR (Saint-Jean) dans leurs travaux scientifiques.

Fonctions:
— Préparer des cristaux répondant à des spécifications précises.
— Effectuer des analyses à l'aide d'un certain nombre d'appareils scientifiques spécialisés: diffraction de rayons-X, absorption atomique, spectroscopie UV, IR, NMR, etc.
— Aider, à l'occasion, les chercheurs dans leurs travaux d'informatique.
— Effectuer toute tâche connexe reliée aux opérations précédentes.

Qualifications:
— Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de laboratoire ou l'équivalent.
— Le candidat devra être bilingue.

Traitement:
Selon les normes du Conseil de recherche pour la défense avec un maximum de \$10,000.00 pour un candidat bien qualifié.

Présentation des demandes:
Les intéressés sont priés de présenter leur demande par écrit, aussitôt que possible, et d'y joindre leur curriculum vitae.

Adresser le tout à:

**M. Paul-E. GIRARD,
Directeur du département de physique
Collège militaire royal de St-Jean,
Saint-Jean, Québec.**

Centre Hospitalier Pierre Janet Coordonnateur(trice) en administration

Exigences:
Infirmier(e) autorisé(e) avec baccalauréat en nursing ou administration hospitalière; bonne formation théorique et pratique équivalente; expérience pertinente en administration.

Les candidat(e)s devront faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae détaillé au:

**Bureau du personnel
20, rue Pharand
Hull, Qué.**

LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT requiert les services de DEUX ANIMATEURS DE LA PASTORALE

Nature du travail:
L'animateur de la pastorale suscite dans la communauté scolaire les conditions favorables à des expériences de vie communautaire à travers des activités d'enseignement et de vie étudiante et répond aux besoins de counselling spirituel.

Qualification requise:
Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en théologie ou en sciences religieuses.

Salaire:
Selon les normes établies par le ministère de l'éducation.



Faire parvenir votre curriculum vitae pour le mardi 9 octobre 1973 au:

**Bureau du personnel
Collège Édouard-Montpetit
945, chemin Chambly
Longueuil, Qué.**

LA C.E.C.Q. REQUIERT LES SERVICES D'UN PSYCHOLOGUE AU NIVEAU DES MATERNELLES 4 ANS

ATTRIBUTIONS:
— Intérêt pour la recherche.
— Approche multidisciplinaire.
— Consultation auprès de la direction et des enseignants.

EXIGENCES:
1- Posséder un diplôme universitaire de 2e cycle.
2- Admissible à la Corporation des Psychologues de la Province de Québec.
3- Toute expérience pertinente sera considérée.

Écrire à:
**Services du personnel,
1460, chemin Ste-Foy,
Québec 6**



LE CEGEP DE LIMOILOU requiert les services d'un "AGENT D'INFORMATION"

DESCRIPTION DE LA TÂCHE:
Responsable de la mise sur pied et du contrôle d'un réseau d'information interne et externe. Responsable de la consultation des différents organismes et constituante sur le projet de mise en place d'un secteur des communications.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée. Une expérience exceptionnelle pourra pallier à un manque de formation académique.

TRAITEMENT:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'éducation.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES:
Le 12 octobre 1973, à midi.

Faire parvenir "CURRICULUM VITAE" à:

**M. Raymond ASSELIN
Secrétaire général,
C.P. 1400, - Terminus Postal,
Québec 2, P. Québec.**

ASSISTANT ACHETEUR

Le candidat que nous recherchons est bilingue et possède une formation de niveau collégial en techniques de l'administration avec spécialisation finance. Trois années d'expérience dans un poste similaire acquise, de préférence, dans le milieu hospitalier. Lieu de travail: Montréal, centre-ville.

Adresser votre demande en mentionnant vos qualifications à:

Case 2099, Le Devoir, Montréal

PRODUCTEUR

Un Producteur/Directeur est demandé pour travailler à la section de programmation française de la division des médias éducatifs.

Le candidat choisi devra être capable de développer dans un esprit de créativité, les dessins et les objectifs éducatifs, tels que perçus par l'Autorité, par la production de programmes (film et ruban magnétoscopique) en langue française, tout en demeurant dans l'allocation approuvée et l'adhérence complète des politiques du OECA se rapportant à la programmation.

Les titulaires devront posséder au moins 2 années d'expérience dans le domaine des médias et être complètement bilingues, français-anglais. Habileté à organiser et à contribuer à la réalisation fructueuse des objectifs de l'Autorité est un atout important.

Endroit: Toronto

Adresser curriculum vitae au:



**Service du Personnel
The Ontario Educational Communications
Authority,
2180 rue Yonge,
Toronto, Ontario M4S 2C1**

LE CENTRE D'ACCUEIL, LA PETITE NATION DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour un Centre d'accueil, institution pour adultes, de quatre-vingts (80) lits.

RESPONSABILITÉ:
personne qui est mandatée par le Conseil d'administration et qui est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services. Le tout en conformité avec les politiques et directives émises par le Conseil d'administration et le Ministère des Affaires Sociales.

EXIGENCES:
être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives, en sciences humaines ou autres domaines connexes; ou posséder une formation secondaire ou collégiale et avoir une expérience administrative jugée valable dans le secteur des affaires sociales ou dans un domaine connexe. Posséder des connaissances adéquates en gérontologie.

RÉMUNÉRATION:
suivant les normes du Ministère des Affaires Sociales et selon les qualifications du candidat.

INSCRIPTION:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 29 octobre 1973 à l'adresse suivante:

**Lucien Sabourin, secrétaire-trésorier
Le Centre d'Accueil de la Petite Nation
Saint André Avellin
Comté d'Argenteuil, P.Q.
JOV 1W0**



CEGEP DE SAINT-JÉRÔME Offre d'emploi

Le Cégep de St-Jérôme demande un **AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL**

Fonctions:
L'aide pédagogique individuel assure à chaque étudiant l'information et les périodes de consultation nécessaires pour une programmation individuelle conforme aux exigences du régime pédagogique et aux besoins des étudiants; collabore à l'admission et à l'inscription des étudiants; conseille les étudiants dans la solution de problèmes d'apprentissage scolaire; informe les étudiants de niveau secondaire et cegep dans le choix de leur programme.

Qualifications:
— Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans une discipline appropriée.
— Expérience pédagogique au niveau de l'enseignement collégial.

N.B. — Ce travail s'exécutera particulièrement auprès des étudiants des secteurs suivants:
• lettres
• techniques humaines
• techniques administratives
— Une partie du travail devra être faite auprès des adultes, le soir.

Salaire:
Selon les politiques administratives et salariales du ministère.
Prière d'adresser curriculum vitae au plus tard le 9 octobre 1973 au:

**Secrétaire général
Cégep de St-Jérôme
295, avenue du Palais
St-Jérôme, Qué.**

Nixon assure Gromyko qu'il croit pouvoir venir à bout de l'opposition du Congrès

WASHINGTON (d'après l'AFP et AP) — Le président Richard Nixon a donné hier l'assurance au ministre des Affaires étrangères soviétiques, M. Andreï Gromyko, qu'il allait s'efforcer d'écartier la menace que le Congrès fait peser sur un chapitre essentiel de la détente américano-soviétique, à savoir l'octroi à Moscou de la clause de la nation la plus favorisée.

Au cours d'une conversation "étendue et détaillée" de deux heures à la Maison-Blanche, le président et le chef de la diplomatie soviétique ont passé en revue l'état des relations entre les deux super-puissances ainsi que des questions internationales "d'intérêt mutuel".

Selon le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Gerald Warren, le président Nixon a fait part à son interlocuteur de son intention de "travailler avec diligence" au respect des engagements pris en matière commerciale par les États-Unis envers l'Union soviétique. Les efforts de l'administration Nixon pour accorder la clause de la nation la plus favorisée à l'Union soviétique rencontrent au Congrès une forte opposition qui s'est traduite par un vote initial unanime de la commission des Voies et Moyens de la Chambre des représentants contre l'octroi de cet avantage tant que le Kremlin n'assouplira pas sa politique d'émigration à l'égard des Juifs.

M. Warren s'est refusé à préciser si le président américain avait donné des assurances formelles à M. Gromyko, mais il a ajouté que le chef de l'exécutif avait dit à son interlocuteur qu'il s'attendait "à voir en fin de compte le Congrès adopter son projet de loi commerciale avec les avantages promis à Moscou".

M. Nixon a mis le ministre soviétique au courant de l'opposition du Congrès. Son porte-parole n'a pas voulu répondre à un journaliste qui lui demandait si le président avait insisté auprès de M. Gromyko pour une libéralisation de l'attitude

des autorités soviétiques envers les candidats à l'émigration et les intellectuels. Mais, a ajouté M. Warren "nous utilisons notre influence par tous les moyens possibles".

A ce propos, M. Warren a indiqué que "la situation intérieure" de l'Union soviétique avait été évoquée au cours de l'entretien, mais il n'a pas précisé si M. Gromyko avait donné des assurances susceptibles de permettre à M. Nixon d'apaiser le Congrès.

Au cours de cet entretien, qui était le premier contact de M. Nixon avec un dirigeant soviétique depuis la visite à Washington en juin dernier du secrétaire général du Parti communiste soviétique, M. Leonide Brejnev, les différentes négociations Est-Ouest sur une réduction

mutuelle des forces, sur la sécurité européenne et sur la limitation des armements stratégiques, ont retenu l'attention des deux hommes.

M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat, qui a ensuite été l'hôte à déjeuner de M. Gromyko à l'ambassade soviétique, a participé à l'entretien.

Au sujet de la question de la réduction des troupes, le président Nixon reste persuadé qu'une limitation unilatérale risque de compromettre la position américaine dans les négociations avec Moscou et ses alliés, a rappelé M. Warren. Le président, a-t-il ajouté, est "déçu" par le vote du Sénat qui a approuvé jeudi soir un amendement visant à réduire de cent six mille hommes les effectifs mili-

itaires américains à l'étranger d'ici le 31 décembre 1975.

C'est en effet par un vote de 48 voix contre 36 que le Sénat avait adopté jeudi soir, un amendement réduisant les troupes américaines stationnées à l'étranger de 23 pour cent. La veille, les sénateurs avaient rejeté un amendement semblable qui prévoyait un retrait de 190.000 soldats.

Le sénateur Hubert Humphrey a répondu à ceux qui disaient que cette réduction nuirait aux négociations sur la réduction "équilibrée" des forces militaires stationnées en Europe, que l'administration pouvait procéder à ces réductions sur les troupes stationnées en Thaïlande, en Corée, au Japon et ailleurs dans le Pacifique.

Makarezos démissionne, estimant avoir mené à bien sa mission envers les Grecs

ATHENES (d'après l'AFP et AP) — Le vice-président du conseil grec, M. Nikolaos Makarezos et deux ministres ont remis hier leur démission au président, M. Georges Papadopoulos, qui les a acceptées.

Ces démissions seraient le signe que les militaires qui se préparent à laisser le pouvoir à un nouveau gouvernement formé de civils, ne sont pas d'accord avec les politiques que ces derniers seraient sur le point de mettre en place.

La démission de M. Makarezos, qui est depuis la révolution de 1967 chargé des questions économiques, est attribuable à un grave différend opposant à la politique économique prônée à M. S. Markezinis, probable président du conseil du futur gouvernement. Celui-ci aurait l'intention de libérer les prix, notamment à l'importation, ce qui relan-

cerait l'inflation et provoquerait des conflits sociaux, selon le vice-président démissionnaire.

Quant aux démissions de M. Constantin Aslanidis, secrétaire d'Etat au ministère de l'Éducation nationale et des Cultes, et de M. Michel Balopoulos, secrétaire d'Etat au ministère de l'économie, elles n'ont pas été officiellement expliquées.

En annonçant hier matin sa démission qui semble avoir précipité celles des deux secrétaires d'Etat, M. Makarezos l'a attribuée à "un problème d'une extrême importance concernant l'avenir du pays, l'ayant mis en désaccord avec le président de la République, M. Georges Papadopoulos".

Suivant les rumeurs circulant à Athènes, M. Papadopoulos souhaiterait d'autre part maintenir dans un futur gouvernement civil certains titulaires de

portefeuilles n'appartenant d'ailleurs pas à l'armée.

M. Makarezos, lui, serait en faveur du retrait total du gouvernement de tous les titulaires de responsabilités ministérielles qu'ils soient civils ou anciens militaires, laissant ainsi la place à une équipe entièrement neuve dirigée par M. Spyros Markezinis, ancien ministre d'avant la Révolution.

Officiellement, M. Makarezos a expliqué dans un message de mille mots au peuple grec, que son retrait du gouvernement n'est que la réalisation d'un des buts suprêmes de la révolution du 21 avril 1967 qui était "le transfert au peuple des responsabilités politiques". "Nous estimons aujourd'hui", déclare-t-il, que la mobilisation au service de la nation de tous nos camarades de combat a pris fin".

Couvre-feu illimité à Bagdad pour enrayer la 'vague d'assassinats'

BEYROUTH (par l'AFP) — Pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir du parti Baas, en juillet 1968, le couvre-feu a été décrété hier dans la capitale irakienne et ses environs et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Dix heures après l'instauration du couvre-feu, les autorités irakiennes n'avaient encore donné aucune indication sur le déroulement des opérations destinées, semble-t-il, à rechercher les auteurs de la "dernière vague d'assassinats qui a eu lieu à Bagdad".

Outre le couvre-feu, les frontières terrestres de l'Irak avec ses voisins sont fermées et tous les vols des avions en partance de Bagdad sont suspendus jusqu'à nouvel avis. Seuls les appareils en provenance de l'étranger sont autorisés à atterrir à l'aéroport international de la capitale irakienne. Quant au trafic aérien à l'intérieur du pays, il se déroule normalement.

Alors que rien ne laissait prévoir la prise de telles dispositions exceptionnelles en Irak ou à Bagdad en particulier, l'ambassadeur d'Irak à Damas, M. Haji Audeh Ahmed Bayatti, n'a pas été surpris: "Il y a une quinzaine de jours, a-t-il dit, Bagdad a été le théâtre de plusieurs crimes similaires commis dans divers quartiers de Bagdad". Le diplomate n'a toutefois pas précisé s'il s'agissait de crimes ou d'assassinats politiques.

Selon l'agence irakienne d'information, les recherches entreprises par les services de la sûreté générale sont limitées à certains quartiers de Bagdad à la suite de trois "actes criminels" qui ont eu lieu récemment dans trois de ces quartiers.

L'agence, qui ne situe ni ne cite ces quartiers, rappelle la déclaration de M. Saddam Hussein, vice-président du con-

seil de la révolution irakienne, qui avait affirmé au début de la semaine que ces "crimes étaient l'oeuvre d'agents traités vendus à l'étranger". Il avait également souligné que les "criminels seront démasqués et châtiés".

Dans les milieux arabes, on estime que "l'opération policière" de grande envergure entreprise depuis hier matin pourrait s'expliquer par le fait que certains de ces "agents traités", arrêtés récemment, auraient révélé les noms de leurs camarades impliqués dans une série de crimes commis depuis près de deux mois en Irak et particulièrement à Bagdad.

Il n'est pas exclu que les crimes commis en Irak soient l'oeuvre de partisans de l'ancien chef de la sûreté irakienne, Nazem Kazzar, qui a été exécuté le 7 juillet dernier en même temps que trente-cinq de ses compagnons, une semaine après le coup d'Etat avorté du 30 juin.

Il ne fait pas de doute que les partisans de Kazzar ont ainsi voulu "venger" la mort de ce dernier et de leurs camarades en entretenant un climat de violence à Bagdad même.

M. Saddam Hussein avait reconnu lui-même la semaine dernière l'existence de "poches anti-révolutionnaires" en affirmant que "la révolution irakienne est vigilante et capable d'écraser toutes ces poches".

Rien ne permet encore d'affirmer si les mesures exceptionnelles prises à Bagdad ont pour origine la découverte d'un "complot" contre le régime ou s'il s'agit — ce qui est plus probable — d'une opération policière visant à arrêter les "traîtres vendus à l'étranger" qui seraient derrière les actes criminels commis dans le pays.

Carrières et Professions

CHEF DE LA COORDINATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES — Poste à Québec.

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur de l'équipement, assurer la réalisation physique des projets autorisés par le ministère des Affaires sociales. À cette fin, le titulaire doit: élaborer et officialiser les différentes conventions de services, contrats et autres documents; voir à l'engagement des consultants, spécialistes-conseils; établir des calendriers détaillés de réalisation physique des projets, en faire le suivi et apporter les corrections qui s'imposent; préparer, lorsque requis, des estimations détaillées de projets présentés pour approbation, et faire les recommandations appropriées; collaborer, avec la direction générale du financement, à la vérification des comptes d'honoraires présentés pour approbation aux différentes étapes, et faire les recommandations appropriées.

EXIGENCES — Quelques années d'expérience dans le domaine de la réalisation de projets de construction d'immeubles de préférence reliés aux établissements de la santé et du bien-être. De préférence, diplôme universitaire en génie ou en architecture.

TRAITEMENT — Jusqu'à \$20.200.

CONCOURS — A621CY - Date limite pour l'inscription: 12 octobre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec, tél. 643-3984; Montréal, tél. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

OFFRE D'EMPLOI Directeur des Communications

Le poste: personne chargée, sous l'autorité du directeur général, du secteur des communications au CSSS conformément à l'article 16 de la loi sur les services de santé et les services sociaux (L.Q., chap. 48)

Les fonctions: — En général, responsabilité de l'information, de la publicité, des relations extérieures et des publications du CSSS.
— Mise sur pied de mécanismes de communications entre le public, le ministère des Affaires sociales et les établissements de santé et de services sociaux.
— Élaboration et réalisation des politiques et programmes d'information du CSSS.
— Développement au niveau des techniques et des équipements relatifs aux communications.
— Identifier les ressources du milieu susceptibles d'assurer la participation de la population à la définition de ses besoins en matière de services de santé et services sociaux.

Les exigences: — Formation universitaire pertinente ou l'équivalent.
— Trois années d'expérience pertinente.
— Sens du travail en équipe.
— Capacité de se déplacer dans la région de l'Outaouais.
— Sens des relations humaines.

Traitement: Selon les échelles en vigueur pour les cadres hospitaliers du Québec.

Lieu de travail: Hull

Date limite: le 8 octobre 1973.

Veillez adresser votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

M. Jean-Bernard Guindon
Directeur général
CSSS
675, Boul. St-Joseph
Hull, P.Q.

875C boul. St-Joseph, Hull (Québec) 770-7147

Deux autres attentats perpétrés à Londres

LONDRES (d'après l'AFP et AP) — Huit personnes ont été blessées hier lorsqu'une puissante bombe a explosé à l'aéroport de Cromwell Road, à Londres. Parmi les blessés se trouvaient un policier, un pompier, un agent de la sécurité et une infirmière.

Une agence de presse a été avertie à temps de l'imminence de l'explosion de sorte que les policiers ont eu le temps de faire évacuer l'immeuble quatre minutes avant que l'engin n'explose. Une seconde bombe découverte sur les lieux a aussi explosé quelques minutes plus tard. Les artificiers britanniques avaient décidé de ne pas tenter de désamorcer l'engin en raison de sa forte puissance.

L'aéroport de Cromwell Road est la plaque tournante des vols européens et intérieurs de Grande-Bretagne.

Le comité électoral du président avait réuni \$60 millions

WASHINGTON (AFP) — Obtempérant à la requête d'une cour fédérale de Washington, la trésorerie du comité pour la réélection du président Richard Nixon a révélé hier que le comité avait réuni 60 millions de dollars pour la campagne électorale de 1972 et dépensé plus de 56 millions.

Obéissant encore à l'ordre donné par le juge fédéral Joseph Waddy, la trésorerie du comité a rendu publique une liste d'une épaisseur de près de 50 pages des supporters du président et de leurs contributions à la campagne pour sa réélection l'an dernier.

C'est à la suite d'une action en justice intentée par l'organisation "Common Cause" (cause commune), un groupe de pression réunissant les citoyens qui veulent jeter la lumière sur le processus électoral, que le juge Waddy avait ordonné au comité d'établir ses livres au grand jour comme l'exige une loi entrée en vigueur le 7 avril 1972.

Le comité, allant au-devant des désirs du juge Waddy, a donné les noms de tous les donateurs, même ceux qui contribuèrent secrètement à la campagne avant l'entrée en vigueur de la loi et dont les versements se montèrent à quelque 18 millions de dollars.

Il semble, d'après la liste, que la contribution la plus importante ait été faite par M. Clement Stone, magnat de l'assurance de Chicago, qui donna un million 600.000 dollars à la campagne.

Une des raisons avancées par le juge Waddy pour que le comité donne un compte rendu exact des contributions était le fait qu'une partie de cet argent avait évidemment été utilisée pour financer des opérations illégales telles que l'effraction du Watergate dans les bureaux du quartier général du Parti démocrate à Washington.

Abou Daoud arrive à Damas

BEYROUTH (AFP) — Abou Daoud, membre du conseil révolutionnaire du Fatah amnistié le 18 septembre par le roi Hussein, est arrivé à Damas.

Abou Daoud avait été arrêté le 15 février dernier en Jordanie alors que selon la résistance palestinienne, il se rendait en opération dans les territoires occupés. Il avait cependant été condamné à mort par un tribunal jordanien, puis gracié par le roi, sous l'accusation d'atteinte à la sûreté de l'Etat.

Abou Daoud était la plus importante personnalité palestinienne libérée le 19 septembre en Jordanie. Il est arrivé seul à Damas, jeudi, venant de Jordanie. Sa femme et ses six enfants vivent en Syrie.

CAMELOTS

ST-BRUNO
BELOEIL
ST-HILAIRE
ST-HYACINTHE

Revenus intéressants

Composez: St-Hyacinthe 774-8221
ou Montréal 844-3361

THE UNIVERSITY OF CALGARY

Des candidatures ou mises en nomination venant de personnes hautement qualifiées seront acceptées pour le poste de

PRÉSIDENT

fonction débutant le 1er juillet 1974

L'Université de Calgary est une institution d'intérêt public, établie depuis 1966. Les inscriptions actuelles, à temps complet, sont approximativement de 9.000 élèves, incluant les étudiants gradués et les post-gradués. L'opération budgétaire pour 1973-74 est de \$37,542,500.

Le Président assumera la supervision générale et la direction des opérations de l'Université, incluant le travail académique et les opérations financières de l'Université, et quelques autres pouvoirs et fonctions qui peuvent lui être assignés par le Conseil des Gouverneurs.

Dans l'exercice de ses fonctions, le Président est assisté d'un Vice-Président (Académique), un Vice-Président (Finance) et un Vice-Président (Services).

Le salaire et les termes du poste sont à négocier.

Faire parvenir par écrit les candidatures ou les mises en nomination, accompagnées d'un curriculum vitae complet, jusqu'à la date du choix, adressées comme suit:

M. M.G. McGinley,
Secrétaire, Comité de Nomination présidentielle,
Chambre 103 B, Édifice Arts & Administration,
Université de Calgary,
Calgary, Alberta
T2N 1N4



Fonction publique
Canada

Public Service
Canada

CE CONCOURS EST OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

THÉRAPEUTE EN ERGOTHÉRAPIE ET THÉRAPEUTE EN PHYSIOTHÉRAPIE

\$9,116. - \$10,600.

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS
MONTRÉAL, QUÉBEC

Le Ministère des Affaires des Anciens Combattants, hôpital de la Reine-Marie à Montréal, est à la recherche d'un thérapeute en ergothérapie et d'un thérapeute en physiothérapie.

FONCTIONS:

Conformément à la politique de l'hôpital et en sous-ordre de la direction médicale, administrer le service d'ergothérapie ou de physiothérapie de l'hôpital; participer à la planification et au développement de projets de recherches dans le domaine de la médecine physique; gérer, surveiller et former le personnel et coordonner les services avec les autres départements de l'hôpital.

QUALITÉS ESSENTIELLES:

Formation d'école secondaire complétée et détenteur d'un diplôme en ergothérapie ou de physiothérapie d'une école reconnue, comprenant la période d'internat prescrite; membre en règle de l'Association Canadienne d'Ergothérapeutes ou de Physiothérapeutes; plusieurs années d'expérience acceptable et connaissances démontrées à prodigier une variété de soins et accomplir des tâches administratives; qualités personnelles et état de santé satisfaisant.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

La connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés, afin de satisfaire aux exigences linguistiques du poste, à entreprendre aux frais de l'État, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingue.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

Si vous êtes intéressé, veuillez remplir une formule de demande d'emploi (PSC-367-401) que vous pouvez vous procurer aux Centres de Main-d'Oeuvre du Canada, aux bureaux de Poste ou à un bureau de la Commission de la Fonction publique du Canada et l'adresser comme suit:

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
1010 OUEST, RUE LAGAUCHIÈRE
PLACE DU CANADA, SUITE 1360
MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 2R1

Les candidats intéressés au poste d'ergothérapeute devront citer le numéro de concours 73-M95-204
Les candidats intéressés au poste de physiothérapeute devront citer le numéro de concours 73-M96-204.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 844-3361

* Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
* Tout mot supplémentaire coûte 0.05 charactere
* L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 844-3361

* Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
* L'heure de tombée est midi pour le lendemain
* Il y a pas de frais pour les illustrations.

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

DAME pour garder 2 fillettes d'âge scolaire. Légères travaux. Outremont. Tél. 342-9963. (1-10-73)

JEUNE PERSONNE fiable pour garder enfants 3 jours par semaine. Bonnes conditions. Quartier N.D.G. Tél: 486-5667. (1-10-73)

Plus de 25 ans, famille — 2 enfants, mère au travail, bon salaire, Vieux Longueuil. Tél: 674-3096 (2-10-73)

AMEUBLEMENT A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureau doubles et triples, bibliothèques etc.) Avois aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beauport est. Tél.: 276-9067 (29-9-73)

PLEXIGLASS: cube étagère plexi blanc, piedestal translucide, table café Parson, chaise plexi fumée, bureau translucide 60" x 30" x 28", bibliothèque plexi blanc, tapis Antibusson 8 x 10, peintures, quincaires. Tél: 273-1039 (3-10-73)

AMEUBLEMENT DE BUREAU

comprenant 10 pièces en noyer, comme neuf.
• Bureau 73" x 33"
• Crédence 73" x 18"
• Chaise pivotante
• Fauteuil
• 3 chaises
• Panier à papier
• Seau avec arbutose
Tél. 733-2973
tous les jours après 13 heures 2-10-73

ANIMAUX A VENDRE

CHATS PERSES, enregistrés et inoculés à vendre. Tél.: 388-3281 (2-10-73)

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES. (argent comptant) Claude Morrier jour 331-0251 soir 667-0774.

ANTIQUITES A VENDRE

VASTE MAGASIN d'antiquité, méritant visite grand choix: tables réfectoire — armoires — buffets — etc. Candéliers ou autres Bas prix. Ouvert 7 jours, 2 Boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél. 435-4350 (7-12-73)

APPARTEMENTS A LOUER

SHÉ BROOKE-IBERVILLE: 4 1/2 pièces, fermées, poêle-refrigerateur, très propre. Mlle Larose 725-2466 ou 481-2869 (1-10-73)

Vous obtenez beaucoup plus au :



EXTERIEUR :

En plus de la "Joie de Vivre" et de "L'air pur" vous trouverez en bordure de la rivière des vastes parcs et terrains de jeux, une énorme piscine, court de tennis et marina.

INTERIEUR :

Piscine, saunas, plusieurs boutiques et commodités, et un superbe choix d'appartements de :

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

pièces avec antenne de TV incluse et magnifique vue panoramique.

Bureau de location ouvert tous les jours

Midi à 8:00 P.M.

Fins de semaines: jusqu'à 8:00 P.M.

Tél. : 331-5512
3130 boul. Lévesque
Chomedey, Laval.
Autobus privé menant à la gare CN" 1-10-73

APPARTEMENTS A LOUER

PARIS EN OCTOBRE. Logez dans appartement typiquement parisien pendant absence occupant canadien. Très bien situé (16e arrondissement), 2 chambres à coucher, toutes facilités \$165 par semaine. Ecrire: C.P. 21, Station B, Montréal. (9-10-73)

LACHINE: grand 4 1/2, près de la 20, stationnement, \$90, libre immédiatement. Tél. 637-4957. (3-10-73)

ARTICLES A VENDRE

STEREO "Grundig", à vendre, AM-FM, ondes courtes; tourne-disques, magnétophone inclus 6 haut-parleurs. Valeur originale \$1,000. Prix demandé \$350. Tél: 735-1751 (1-10-73)

AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 504, 1971, bon état, Michelin, toit ouvrant, AM-FM, \$2,000. Tél. 341-4672. (2-10-73)

PARTICULIER vend Renault 16, 1972, voiture du gouvernement. Parfait état. Tél. 737-3427 ou 737-3094. (1-10-73)

CITROEN DS20, Pallas, 1969, semi-automatique, intérieur en velours de nylon beige, radio AM-FM, 46,000 milles, bonne condition. \$1,350. Tél. 332-2806. (2-10-73)

'72 CITROËN SM

5 vitesses, climatiseur... \$8,995.

'72 PEUGEOT 504

Automatique, climatiseur, toit ouvrant, radio stéréo... \$3,795.

'71 VOLKSWAGEN

"Camp Mobile", Westfalia, pneus Michelin neufs, tente oxygène... \$3,495.

'71 PEUGEOT 504

Automatique, toit ouvrant, radio... \$2,395.

'70 DODGE

"Dart Swinger", sièges baquets, automatique, toit de vinyl... \$1,895.

'71 VEGA

Station wagon, 4 vitesses, anti-rouille Ziebart, radio AM-FM... \$1,795.

'61 CADILLAC

Sedan de ville, très bonne condition... \$695.

'68 RAMBLER

American, 6 cylindres, automatique, radio... \$595.

Roger AUTOMOBILE LTÉE

4269 ouest, Ste-Catherine 932-2925

"Dépositaire Peugeot" 1-10-73

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: luxueux Bavaois, flanc montagne, 5 1/2, cheminée-pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. TV. Saison de ski (aussi semaines automne) 256-6825 ou 1-819-326-5836. (1-11-73)

ST-DONAT: Maison toutes commodités chauffage central, 11 pièces site magnifique. Location-saison. Tél. 731-9379 matin. (1-10-73)

LAC OUAËREAU: St-Donat, charmant chalet confortable, meublé, tapis mur à mur, salle de bains, 3 chambres à coucher, près 2 pentes de ski. Saison — \$1,200. Tél. 731-3158. (1-10-73)

CHALET A LOUER

ST-SAUVEUR: luxueux chalet, face aux pentes de ski, 4 chambres, 2 salles de bains, foyer. Tél: 271-6697 après 6 p.m. ou St-Sauveur: 227-3479. (2-10-73)

RAWDON: grand chalet, idéal pour groupe, site splendide, isolé, près des centres de ski. Toutes commodités. Tél. 276-5046. (3-10-73)

MONT ORFORD (2 milles) meublé, chauffé, 3 chambres à coucher, foyer et tapis. Saison: \$1,400. Tél: 819-843-6372 ou 819-843-6191. (1-10-73)

ST-SAUVEUR-DES-MONTS: sur la montagne, près des pentes, 2 chambres à coucher, foyer, chauffé, éclairé, déneigement compris. Famille de préférence. Prix \$2,000 saison. Tél: 514-227-2896 soir, week-end (1-10-73)

LAC L'ACHIGAN: magnifique chalet, garconnières, tous séparément, luxueux meubles, Mont Tyrol, skidoo. Tél: 684-8499 ou 384-2811 (2-10-73)

CHALET A VENDRE

RESIDENCE D'ETE: située 20 minutes du centre-ville, 100' de façade sur rivière des Milles-Îles, terrain 28,000 pieds. 3 chambres à coucher, salon 20 x 14 avec foyer. Prix \$30,000. Tél. 351-4010 (4-10-73)

LAC LABELLE: bord de l'eau, chalet suisse, 3 pièces, position idéale, lot 100 x 250' excellent investissement. Vente immédiate, \$9,000 comptant. Tél. 931-2130 (10-10-73)

COURS PRIVÉS

LANGUE CHINOISE: Cours de chinois et traduction par professeur linguiste avec disciplines linguistiques et expérience en Chine et au Canada. Nouveaux cours pendant la semaine. Tél: 725-9481 M. Yu. (1-10-73)

COURS D'ANGLAIS à votre domicile par professeur expérimenté, pour débutants et avancés. Aussi conversation. Tél: 733-2484. 1-10-73

COURS DE PIANO pour enfants et adultes. Professeur ayant brevet d'enseignement — études spécialisées Outremont. 273-8758 (6-10-73)

DÉMENAGEMENTS

ROUSSILLE TRANSPORT déménagement, local, longue distance, service outre-mer. Emballage. Entreposage 725-2421 (1-10-73)

DIVERS

ATTENTION: professeurs — étudiants — organisateurs. Polycopiés, notes et ouvrages à 2 cents la copie. Tél. 729-1361 (3-10-73)

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTÉE. Réparations et maçonnerie générale. Menuiserie et finitions intérieures. Redressons plancher, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. NEUF Garantie. Assurance, Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. (J.N.O.)

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation — enrayons eau des murs. Renovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél.: 642-4077. (J.N.O.)

HOMMES DEMANDÉS

Importante entreprise requiert les services d'un AGENT-VENDEUR

pour les territoires de:
• St-Hyacinthe
• Beloeil
• St-Bruno

Seuls les candidats possédant expérience dans la vente aux dépositaires seront considérés (exemple: laitier-boulangier - distributeur de journaux, etc.)

Écrire en mentionnant expérience et numéro de téléphone à: CASE 113, LE DEVOIR J.N.O.

DIRECTEUR D'USINE

Dépôt de service et de distribution d'aciers et métaux recherche Un Directeur pour sa nouvelle usine de Laval

Qualifications: Le candidat idéal devrait répondre aux critères suivants:
• Expérience dans l'embauchage, l'apprentissage et la surveillance du personnel d'usine;
• Connaissance de l'équipement dans la manutention et la transformation de l'acier;
• Connaissance sommaire de l'anglais.

Fonctions:
• Embaucher et surveiller le personnel d'usine;
• Organiser l'entreposage et la transformation de l'acier;
• Contrôler la réception et l'expédition;
• Superviser, céder l'utilisation des équipements de transformation et leur entretien.

Salaire: De niveau élevé, sujet à l'expérience et à la compétence du candidat. Avenir prometteur au sein d'une société jeune, dynamique et responsable.

S.V.P. nous faire parvenir votre curriculum vitae à: CASE 114, LE DEVOIR 1-10-73

ÉDUCATION

COURS D'ESPAGNOL: audio-visuels, centre immaculée-Conception. \$40. Tél. 527-1256. (4-10-73)

FEMMES DEMANDÉES

SECRETARE: temps partiel pour bureau privé professionnel. Expérience et stabilité importantes. Région Outremont. Envoyer curriculum vitae à Dr. Crombez, 718 Champagneur, Outremont. (1-10-73)

SECRETARE

Centre d'Orientation et de Formation des Immigrants (COFI) du Parc.
• Bilingue, excellente en français.
• Disponible: 15 octobre.
Informations: André Jean 271-2540 2-10-73

SECRETARE DE DIRECTION

Jeune compagnie en pleine expansion recherche personne sérieuse, dynamique, bilingue et expérimentée, capable d'organiser et de gérer un bureau, de prendre initiatives et responsabilités. Contacts fréquents à établir avec clients en français et en anglais. Traitement à discuter. Faire parvenir curriculum vitae complet à: CASE 110, LE DEVOIR 1-10-73

GARDIERES

GARDIENNE: résidente, immédiatement pour 2 enfants d'âge préscolaire, références demandées. Tél. 761-4469 après 6 p.m. (2-10-73)

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉS

AVIS IMPORTANT

Prenez de l'essor que prend la médecine naturelle. Devenez propagandiste. Travail intéressant et très rémunérateur. S.V.P. m'envoyer renseignements. Nom _____ Âge _____ Adresse _____ Ville _____ Comté _____ Tél. _____ Sans obligation de votre part écrire à: Case 105, Le Devoir 1-10-73

HOMMES DEMANDÉS

ACHETEUR

Exigences:
• Scolarité 1er cycle universitaire,
• Expérience souhaitable dans une fonction reliée directement aux approvisionnements dans le secteur hospitalier. Salaire: Suivant les échelles du M.A.S. Faire parvenir un curriculum vitae au: Directeur du personnel, Hôpital Notre-Dame de Ste-Croix, Mont-Laurier, Qué. 1-10-73

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

L'Hôtel-Dieu de Montréal recherche

INHALTHÉRAPEUTE DIPLÔMÉ

Poste: Permanent de soir de 16 à 24 heures

Pour entrevue, appeler: Mlle Tremblay 844-0161, poste 436 1-10-73

CEGEP DE SAINT-JÉRÔME demande

UN TECHNICIEN DE TRAVAUX PRATIQUES EN TECHNIQUES BIOLOGIQUES

Attributions: Assister les professeurs dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire; Monter les appareils et les instruments de laboratoire et préparer le matériel didactique exigé pour les séances de laboratoire; Entretien des appareils et les instruments; Tenir l'inventaire et préparer les réquisitions.

Qualifications: Diplôme collégial en techniques biologiques (techniques des sciences naturelles); Expérience pertinente.

Rémunération: Selon la convention collective

Prière d'adresser toute demande au plus tard le 3 octobre 1973 au: Secrétaire général, Cegep de Saint-Jérôme, 295 avenue du Palais, Saint-Jérôme, Qué. 1-10-73

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

Fédération d'Associations familiales cherche secrétaire (15 heures par semaine) Qualités: savoir écrire, responsable esprit d'initiative. Ecrire à l'Institut de la famille de Montréal, 1207 rue St-André, Montréal (1-10-73)

CLUB - VACANCES - VOYAGES

recherche un représentant pour chacune des villes du Québec. Temps partiel au début. Ecrire à: Sodex-Tours, 620 Cathcart, suite 320, Montréal 111. 1-10-73

LOGEMENTS A LOUER

VIEUX BORDEAUX: 5 1/2 pièces, 2e étage, entrée laveuse-sécheuse, patio, proximité parc et autobus. Stationnement privé. Tél: 331-8775 (1-10-73)

N.D.G. BAS-DUPELX, sur rue tranquille et résidentielle, 3 chambres à coucher, 4 appareils électriques plus laveuse à vaisselle, garage, grande cour. Enfants et célibataires acceptés. Home Rentals, 849-6353. (3-10-73)

VILLE D'Anjou: 4 chambres à coucher, sera peinturé, sous-sol, entrée laveuse-sécheuse, grande cour, près autobus, écoles. Enfants bienvenus. Home Rentals, 849-6353. (3-10-73)

PRÈS Université de Montréal, grand 9 pièces, 2 salles de bains, tapis, foyer, bureau, cuisine moderne, poêle à réfrigérateur, dimette, cour, enfants, animaux et célibataires bienvenus. Home Rentals, 849-8661. (3-10-73)

MAISONS A LOUER

\$175 MAISON en banlieue près de l'eau, fraîchement peinturée, grand 9 pièces, 4 chambres à coucher, sous-sol, salle de jeux, grande cour, clôture, galerie, garage. Enfants et animaux acceptés. Home Rentals, 849-8661. (3-10-73)

OUTREMONT

Maison détachée de 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bains, salle de jeux, cuisine modernisée, accessoires, garage pour 2 voitures. Libre le 1er octobre. Appelez Mme P. Vickers, 935-8541 ou 486-3725.

A.E. LePAGE & WESTMOUNT REALTIES INC.

1-10-73

MONNAIES-TIMBRES

MONNAIE DEMANDÉE: dollar argent. 1935 38.46 — 56.00; 1936 37.49 — 54.00; 1945 47 — 150.00; 1948 \$100.00; 1950 54.55 — 56 — \$3.00; 1939 51.52 — 58 — \$2.00; 1957 67 — \$1.50; 1959 à 66 — \$1.35; Cinq dollars or — \$75.00; Dix dollars or — \$135.00; série 1967 vingt dollars or — \$100.00; U.S.A. — pièce or — \$1.00; \$2.50 — \$35.00 chacune. Cinq dollars \$45.00; dix dollars — \$55.00; vingt dollars — \$110.00; Dollar argent — \$2.00; dix cent — \$1.25; cent indien — 0.25. Achetons monnaie rare de tous pays. Boutique d'Argent 7237 St-Hubert, 276-2963 après 10:30 a.m.

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE A VENDRE

RÉGION ST-GABRIEL DE BRANDON: bord de lac, 65 milles de Montréal, St-Charles de Mandeville. Superbe résidence hiver-été, terrain 153,000 pieds carrés, 4 chambres à coucher, immense salle de séjour, beau foyer, cave, tout confort, meublé, chauffage électrique, garage. Chasse, pêche, motoneige Urgent Particulier. Tél: soir 769-8704, jour 285-2266. (1-10-73)

PROPRIÉTÉS A VENDRE

POUR PAIX, confort et réclusion: située sur terrain boisé de 88,000 p.c. 600' façade sur le lac, à 48 milles de Montréal, ce type bungalow de luxe pour l'hiver et l'été est la seule maison sur un lac non pollué dans les Laurentides. Cette propriété constitue un grand salon 24' x 20', avec plafond cathédrale et grand foyer, salle à manger, 2 chambres à coucher, spacieuse chambre soleil vitrée et sundeck \$30,000. Pour informations appelez S.V.P. le samedi, dimanche 1-562-5881. (1-10-73)

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b. péd. b.p.h.1 es lettres Tél: 524-3852 de 5h à 8h p.m. (J.N.O.)

PROPRIÉTÉS A VENDRE

ST-BRUNO: Du rêve à la réalité! Magnifique cottage pierre, 10 pièces, foyer, piscine intérieure, garage avec portes électroniques, secteur huppé de St-Bruno, beau terrain boisé. C'est à voir. Téléphoner Nicole Tanguy, 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate courtiers. (1-10-73)

OUTREMONT

Maison luxueuse de Montréal, grand 9 pièces, 2 salles de bains, tapis, foyer, système de chauffage. Bien situé. Sous-sol semi fini. Maison que l'on ne regrette pas d'avoir achetée. Appelez J.O. Charlebois, 672-0321 ou 672-8872.

A.E. LePAGE

BOUCHERVILLE

Bungalow en pierre romaine, 3 grandes chambres à coucher, très bon système de chauffage. Bien situé. Sous-sol fini. Maison que l'on ne regrette pas d'avoir achetée. Appelez J.O. Charlebois, 672-0321 ou 672-8872.

LONGUEUIL

Triplex, offre sans précédent, 3 minutes à pied du métro. Très bien entretenu et en bonne condition. Revenu alléchant pour un jeune couple, à ne pas manquer. Appelez J.O. Charlebois, 672-0321 ou 672-8872.

ST-HUBERT

Bungalow pierre et brique, 3 chambres à coucher, très chaud. Prix demandé: \$14,800. Venez voir et faites votre offre. Appelez J.O. Charlebois, 672-0321 ou 672-8872.

ST-HUBERT

Bungalow pierre et brique, Très propre, 3 chambres à coucher, sous-sol fini et isolé avec styrofoam,abri d'auto. Venez voir. Appelez J.O. Charlebois, 672-0321 ou 672-8872.

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

L'Hôtel-Dieu de Montréal recherche

INHALTHÉRAPEUTE DIPLÔMÉ

Poste: Permanent de soir de 16 à 24 heures

Pour entrevue, appeler: Mlle Tremblay 844-0161, poste 436 1-10-73

CEGEP DE SAINT-JÉRÔME demande

UN TECHNICIEN DE TRAVAUX PRATIQUES EN TECHNIQUES BIOLOGIQUES

Attributions: Assister les professeurs dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire; Monter les appareils et les instruments de laboratoire et préparer le matériel didactique exigé pour les séances de laboratoire; Entretien des appareils et les instruments; Tenir l'inventaire et préparer les réquisitions.

Qualifications: Diplôme collégial en techniques biologiques (techniques des sciences naturelles); Expérience pertinente.

Rémunération: Selon la convention collective

Prière d'adresser toute demande au plus tard le 3 octobre 1973 au: Secrétaire général, Cegep de Saint-Jérôme, 295 avenue du Palais, Saint-Jérôme, Qué. 1-10-73

PROPRIÉTÉS A VENDRE

ST-HUBERT: Magnifique bungalow split-level 9 pièces, 4 chambres, salle familiale, garage double, cabane de jardin, plusieurs extras \$40,000. MLS. Fait voir. Appelez 678-9415 Immeubles Westgate courtiers. (1-10-73)

PROPRIÉTÉS A VENDRE

SAINTE-CATHERINE DE PORTNEUF A vingt-cinq milles de Québec. Propriété unique en son genre. Pour la deuxième fois depuis sa longue existence, l'offre en vente le manoir seigneurial de la seigneurie de Fossambault, dit manoir Juchereau-Duchesnay, avec immense terrain (environ 6,000,000 de pieds carrés), très boisé, borné au sud par la célèbre rivière Jacques-Carrier et traversé par un torrent (décharge du Lac St-Joseph), sur le terrain, ruines du moulin seigneurial etc. Lieux décrits par l'auteur de "Regards et Jeux dans l'Espace" et, plus récemment, par l'auteur de "Kamouraska" (Le Devoir, 28 octobre 1972, page VII). La maison, restaurée en 1957, est divisée comme suit, au rez-de-chaussée, salon, salle à manger, cuisine avec dépense, bibliothèque, salle de bain; à l'étage, quatre chambres à coucher, boudoir, salle de bain; aussi cave et grenier, deux hangars. Habitable à l'année, chauffage eau chaude. Ageduc municipal. Visible strictement sur rendez-vous et après identification. Directement du propriétaire. Écrire: Case 108, LE DEVOIR 1-10-73

Comme Pierre Trudeau jadis, Antonine Maillet laisse traîner sur sa table une copie fraîche de *LE DEVOIR*, à la vue de tous et du photographe. Sur une autre table dans le salon, près de son fauteuil, un gros livre qui doit alimenter des heures et des heures de lecture "sérieuse": c'est la thèse du savant soviétique Mikhail Baktine sur Rabelais. Madame Maillet a également rédigé une thèse sur l'auteur de "Gargantua", en vue du doctorat qui lui a été décerné par l'université Laval, et sa thèse a également été publiée par la suite! "Rabelais et les traditions populaires en Acadie" indique d'ailleurs une belle constance chez l'auteur, une unité exemplaire, puisque le sujet a été choisi bien avant qu'elle n'envisage de mettre au monde ses propres personnages acadiens. Il est probable aussi que sans sa connaissance de la littérature "orale", qu'elle a approfondie au cours d'un voyage en France, puis dans ses cours à Laval, elle n'aurait pas fait la même oeuvre. Comment deviner la valeur de ce que le peuple acadien a à dire, si on n'a pas compris au départ qu'il l'a toujours dit mais ne l'a jamais écrit?

décors de ses prochaines pièces, qui a illustré d'une de ses toiles la couverture du dernier livre d'Antonine Maillet, le roman "Mariaagélas." Le livre lui est d'ailleurs dédié, et je retrouve la petite toile, qui montre un bateau, un mât et des flots bleus-verts, au-dessous du pupitre de l'auteur. C'est là que le photographe et moi l'avons surprise un matin de cette semaine, en train de remplir les feuilles blanches de sa petite écriture, avec un crayon à la mine.

Tous ses matins sont désormais consacrés à l'écriture. On sent chez cette femme, autant en observant ses habitudes ou son décor qu'en l'interrogeant, la caractéristique qui est peut-être l'unique lien entre les bons artistes: elle ne vit que pour ça. Elle prend l'écriture très au sérieux. Cela me rappelle le beau compliment que faisait Lévy Beaulieu à son aînée Gabrielle Roy, et qui expliquait selon lui la grande différence entre elle et les autres romanciers d'ici: "Elle a pris la littérature au sérieux; c'est pour ça qu'elle a fait le meilleur roman québécois." Antonine Maillet le fait d'autant plus volontiers qu'elle peut enfin vivre de littérature. Les droits

tement, j'ai voulu savoir de madame Maillet les développements de cette vie, qu'elle observe en elle-même un peu comme une femme enceinte et extérieurement à la fois. La création dans ce cas donne au moins un signe de santé, le même que chez Michel Tremblay: ce sont toutes deux des oeuvres où les mêmes personnages reviennent. Ils ne meurent pas à la fin d'un roman ou d'une pièce, ils ont leur jeunesse, leur maturité et leur vieillesse naturelles. Il se retrouvent entre eux, le lecteur les retrouve, ils retrouvent leur auteur: leur vie imaginaire et la nôtre, "réelle", se confondent. Quel plus beau but donner à la création! Et quelle meilleure réponse faire à tous ces lecteurs et auteurs qui croient la fiction morte, qui la proclament morte parce qu'elle est tellement plus exigeante que le documentaire et le simple vécu! Ne serait-ce pas là la vraie raison qui a poussé Antonine Maillet, jeune étudiante, dans les bras du gros Rabelais? "Rabelais, je l'ai choisi de façon consciente (je devais faire une thèse) mais ce qui m'a séduit chez lui, c'est qu'il a construit un monde entier;

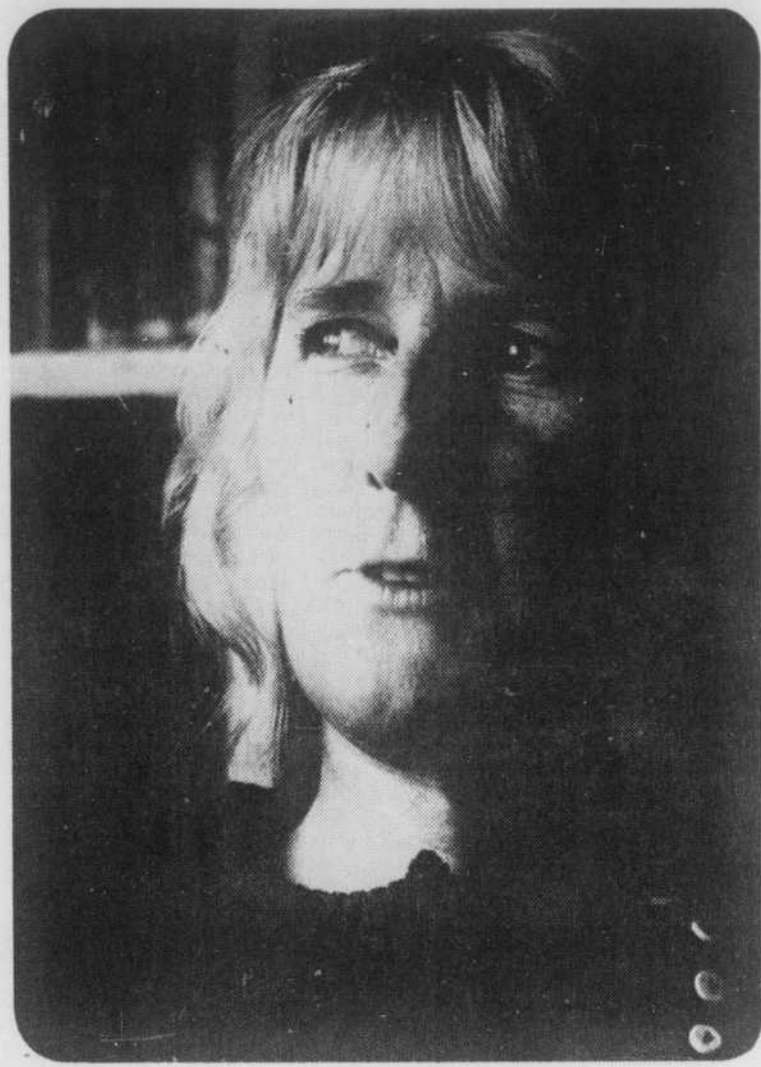


photo de devoir par alain renaud

exemple ses collègues lorsqu'ils sont attaqués: "Faulkner. Les romans de Faulkner, en anglais, c'est du joul. Il est aussi iconoclaste que Tremblay, mais il se lit partout dans le monde. Evidemment, son pays est gros, alors on ne le chicane pas! Les Français, par contre, qui voulaient éditer "La Sagouine" en France, ont été d'une mesquinerie dans leurs exigences. Nous leur avons refusé, puisque c'est eux qui nous avaient fait des avances, et ils ont fini par accepter nos conditions".

Si nous étions gros, sérieux-nous grands? "Bien, je n'ai qu'à comparer ce qui sort comme Prix Goncourt en France avec ce que nous faisons: nos romans, nos bons romans, sont de qualité supérieure. Et ce sont des romans écrits en canadien, dans une langue à nous qui est intelligible aux autres. Prenez "Le Survenant": voilà un grand roman en canadien, en québécois. Mais je pense que le moment est propice pour nous, plus que du temps de Ringuelet ou même Gabrielle Roy. On n'a qu'à constater le triomphe de Charlebois. Et "La Sagouine" vient de remporter un grand suc-

le monde d'antonine maillet

Elle se sent assez d'accord avec Baktine, surtout en ce qui concerne le rire, la fête, le carnaval. "Le rire du temps de Rabelais n'a jamais été compris par ses commentateurs du XVIIIe, XIXe, ou même début XXe siècle, parce que leur rire était un rire ironique, à la Voltaire." Et le nôtre? "Le rire d'aujourd'hui est plus sain, plus positif, je crois que l'on revient à ce rire rabelaisien. Vous savez, plusieurs qui ont vu "La Sagouine" viennent s'excuser d'avoir ri à la pièce, ils ont honte. Un soir, j'étais assise à côté de quelqu'un qui me connaissait, et qui manifestement ne voulait pas se laisser aller. Il avait été averti que ma pièce posait des grands problèmes, et il s'est dit que c'était forcément tragique. Mais tout à coup la comédienne a dit une chose bien ordinaire, et il s'est mis à rire, il m'a regardé en riant. C'était malgré lui! Mais il faut rire à "La Sagouine", la pièce est faite pour ça. Il ne faut pas rire jaune non plus." Et si dans les grandes villes, on riait encore à la Voltaire, de façon sophistiquée et gênée, comme les New-Yorkais sur Broadway? "Alors là, c'est le rire d'une société décadente."

Et ce n'est sûrement pas le cas de l'Acadie, ni de cette Acadienne qui vit pourtant dans une grande ville — la nôtre — depuis trois ans. Antonine Maillet a un visage rouge, toujours prêt à sourire, sinon à rire. Il est encadré de cheveux blonds, étonnamment blonds, et percé de deux yeux bleus qui brillent. Un costume bleu foncé, assez moderne: "Ça c'est vraiment des habits d'intellectuel! Les sagouines et les gens du peuple portent toujours beaucoup de couleur. Les gens se sont surpris du costume de la Sagouine sur scène, ils s'attendaient à du gris, mais non: la Sagouine s'habille gaiement!" Notre intellectuelle acadienne — qui me parle dans l'accent de son pays mais dans le vocabulaire d'ici — porte tout de même un ceinturon orange...

Il y a aux murs d'autres sagouines, que lui ont envoyés des spectateurs enthousiasmés par sa pièce, et frappés par l'universalité du thème. On sait que la bonne femme au visage rugueux qui illustre l'édition de la pièce, de même que l'affiche du Rideau-Vert, a été trouvée dans une peinture de Flamand Pieter Bruegel. Maintenant, quelqu'un lui a envoyé une reproduction de la femme de ménage telle que peinte par Van Gogh; une de ses anciennes étudiantes a même dessiné pour elle une sagouine québécoise. Sur les autres murs, ce sont des toiles de Rita Scalabrini, son amie (et sa colocataire) qui travaille maintenant avec elle sur les costumes et les

d'auteurs entrent, et "l'université Laval a accepté la proposition que je leur faisais, de m'enseigner à Québec que trois fois par semestre. Jusqu'à l'an dernier d'ailleurs, j'avais toujours enseigné à plein temps." Elle a également appris une autre leçon que doivent apprendre, semble-t-il, tous les auteurs bénis par le succès: "Je ne savais pas dire non, au début, et l'an dernier je n'ai écrit qu'un seul livre, un livre qui est un petit divertissement, un guide touristique-humoristique de l'Acadie. C'est effrayant! Mais pourquoi est-ce que je n'ai pas écrit plus que ça? Parce que j'ai répondu au téléphone, à des lettres, que j'ai reçu des gens, que j'ai assisté à des colloques, que j'ai donné des conférences! Aie! L'autre jour, une dame m'a reconnue sur la rue, elle vient du Nouveau-Brunswick, et elle

il a senti la vie par toutes ses pores, par tous ses sens, et il l'a reproduite comme telle. Son monde est une sphère, comme d'ailleurs celui de Balzac. Vous savez, il y a peu d'auteurs dont on peut dire cela. La plupart sentent le monde par un oeil, ou une narine, ou une oreille, mais le reste leur échappe."

"Tandis que la Sagouine, bien sûr, n'était pas un choix aussi conscient. Je n'ai jamais songé à faire une pièce sur elle. Mais quand je l'ai faite, j'ai eu l'impression que j'avais toujours voulu la faire. C'est la même chose avec les personnages qui reviennent. Ce n'est pas une volonté claire en moi, c'est plus instinctif: je dois garder les mêmes personnages si je veux créer, je n'ai pas le choix. D'abord, je n'ai pas pris la décision de faire l'histoire de l'Acadie. Des visages me sont apparus,

toujours, elle a 59 ans, comme la Sagouine des "Crasseux", ma première pièce. Elle a vu la "Sagouine" d'ailleurs, et elle s'est reconnue, mais comme elle n'avait jamais été au théâtre, elle a cru tout normal que l'on se reconnaisse. Elle a sauté pardessus tout le fatras culturel pour en arriver à l'essentiel!" Elle n'est donc pas du tout blesmée, de s'être vue ainsi sur une scène à Bouctouche? "Non, et elle est bien trop pleine de sagesse pour se laisser courtiser par tous les curieux qui viennent la voir. Elle sait distinguer. C'est une tireuse de cartes! Et le plus beau de tout, c'est que Sara et moi avons gardé les mêmes rapports qu'avant. Je n'aurais jamais fait la pièce, si j'avais cru que cela pourrait la blesser."

Jean Duceppe va donc jouer un Acadien. "Gapi et Sullivan" a été commandé par le Trident, qui s'affirme comme celui des "gros" théâtres québécois qui produit les choses les plus intéressantes. On jouera cette création acadienne de février à mars 74, dans la Vieille Capitale, ville où se trouvent plusieurs "exilés" de l'Acadie. La pièce a été lue au comédien par l'auteur, dans le même salon où nous nous entretenons. Elle est persuadée qu'il n'aura aucun problème à se mettre dans la peau d'un Acadien, car "ce n'est pas du tout un problème d'accent. C'est plutôt le rythme et l'intonation, qui sont beaucoup plus lents. Et les mentalités. Regardez deux Québécois qui s'engueulent: ils le font en se regardant dans la face. Deux Acadiens ne se regardent pas en s'engueulant, ils tourneront toujours la tête. J'ai dit à M. Duceppe que c'est ça qu'il devrait saisir."

L'appartement de madame Maillet (car je n'ai pas fini mon tour) m'a rappelé l'appartement de Michel Tremblay, et il m'a éclairé sur une autre caractéristique de ces créateurs. Voilà deux écrivains qui ont un monde bien à eux, et qui l'ont développé à partir de racines solides. On croirait qu'ils voudraient à tout prix s'entourer de choses de leur monde, ne pas quitter le décor qui les a formés, se nourrir encore de la même substance. Pourtant, l'appartement de l'auteur des "Belles-Sœurs" est bien loin de l'Est, ou de la Main. Et il est décoré bien autrement. Antonine Maillet ne vit plus en Acadie, et son appartement n'a rien d'une demeure de sagouine. Sur son pick-up, Tremblay jouait des disques rock hypermodernes. Sur le sien, madame Maillet joue du André Gagnon. Que font ces deux auteurs dans l'ouest mont-

réalais, lieu anti-artistique entre tous? On dirait que l'éloignement les pousse à mieux travailler. L'immersion constante dans le milieu nourricier conduirait peut-être à la complaisance, à la satisfaction, au maniérisme des détails plutôt qu'à la recherche de l'essentiel. "Il y a deux choses qui m'aident à écrire quand je suis au loin: la perspective est plus claire, sur le plan intellectuel; puis la nostalgie entretient les bons sentiments. Quand je retourne en Acadie, je vis trop proche de l'instant acadien. Dès que je mets les pieds là le vocabulaire me revient, mais ce n'est pas cette langue-là que je veux écrire, c'est la langue de la Sagouine, une langue plus dramatisée, plus exagérée, une langue grossière. L'oeuvre doit être une récréation de quelque chose qu'on a connu. Vous savez, j'ai fait ma thèse de maîtrise sur Gabrielle Roy, dans laquelle j'ai dit que selon moi, "La petite poule d'eau", écrit à Paris, était une utopie, que l'auteur n'aurait pas pu écrire ça sur place. Quand j'ai rencontré madame Roy, elle a été d'accord."

La langue de la "Sagouine", on le sait, a servi à apaiser les mauvaises consciences qui défendent l'idéal du "bon français" contre le "joul", et qui sont les principaux responsables de cette artificielle opposition. Ils diront volontiers que Tremblay est exécrable, mais que Maillet "c'est bien", dans la mesure où sa langue vient directement du vieux français, qu'elle contient peu d'anglais, qu'elle est pure, etc. Comme si le critère était la pureté, plutôt que la sincérité et la fidélité à soi! L'auteur de "Mariaagélas", qui écrit la plupart de ses dialogues en acadien, mais le gros de sa prose en français "canadien" (comme d'ailleurs tous nos bons romanciers) n'a pas de patience pour cette hypocrisie: "Des qu'on me dit cela, alors je défends le joul. Parce que si j'avais grandi à Montréal, c'est en joul que j'écrirais! Je n'écris pas en joul parce que ce n'est pas ma langue, mais si ça l'était... Les extrémistes du bon parler tentent toujours de me prendre par surprise, avec des questions comme cela, dans des réunions sur la littérature, ces colloques où je n'ai aucun plaisir à participer parce qu'ils sont si théoriques. Je me laisse moins embarquer dans des débats sur la langue cependant. Ce qui compte, c'est la beauté de l'oeuvre, c'est tout. Celle de Tremblay est belle."

Pour couper court aux inutiles débats linguistiques d'ailleurs, madame Maillet choisit d'habitude le même auteur que prennent en

par
ROBERT GUY SCULLY

est persuadée que je vais lui trouver des billets pour la représentation! Mais cette année je sais dire non."

De toutes manières, en ce qui concerne "la représentation", aucune générosité d'auteur et aucun pedigree acadien ne pourrait y venir à bout: la pièce joue à guichet fermé, les billets se sont vendus dès que le Rideau-Vert eut annoncé la reprise. Les malchanceux peuvent toujours réclamer une autre reprise au théâtre de la rue Saint-Denis, ou ils peuvent se plonger dans la lecture des deux volumes que Lémecac vient d'éditionner: une version de "La Sagouine" augmentée de plusieurs textes et hommages, dont deux très beaux, l'un du compatriote acadien, le cinéaste et poète Léonard Forest, l'autre du collègue dramaturge Marcel Dubé; ou, ce roman dont nous parlions, le dernier-né des Maillet, "Mariaagélas". Maria est fille de la branche Gélais des Caissie, une famille bien le fonne, d'après ce que j'ai pu lire:

"La maison devait tenir deux siècles et connaître sept ou huit générations d'inépuisables Caissie pêcheurs, bûcherons, forgerons, hommes à tout faire, ou hommes à ne rien faire du tout qui n'en portaient pas moins fièrement le nom de Caissie, en y mettant d'autant plus d'acharnement à le répandre qu'ils n'avaient rien d'autre à faire."

Et ceux qui auraient aimé jouer de la "Sagouine" ont doublement à se réjouir pour ce qui est de "Mariaagélas", puisque l'auteur travaille déjà la pièce du même nom, qui suivra le roman, sans lui ressembler tout à fait. L'oeuvre semble vivre de sa propre vie, indépendante des volontés de l'auteur. Jus-

comme des coups de poing dans le ventre. Ils sont plus forts que moi, et c'est pour ça que je n'aurai jamais fini de les décrire. Tenez, je suis en train d'écrire — pour Jean Duceppe —, une pièce qui met en scène Gapi, le mari de la Sagouine. Il parle de sa femme, qui est morte. Mais même morte, elle reste un personnage! Comme Gapi, qui lui est venu au monde dans la pièce de sa femme. Le personnage de Sarobidoche a pris de l'importance dans le roman que j'écrivais sur Mariaagélas, et maintenant que je fais la pièce, je commence avec elle. On retrouve Don Loriginal dans des textes antérieurs à "son" roman aussi. Et Gapi a mis au monde Sullivan! Sullivan, un homme que j'ai rencontré en Acadie il y a quelques années et que je me suis promis de faire revivre un jour sur scène. La pièce, de "Gapi" qu'elle était, s'appellera "Gapi et Sullivan."

Ses personnages sont-ils tous inspirés d'une personne? Ou sont-ils des composés de plusieurs personnes? Et qui est la Sagouine? "Ce sont le plus souvent des composés. Sullivan était un seul homme, mais comme je savais qu'il serait joué sur scène par Jacques Godin, qui a son style mais un autre physique, Sullivan s'est transformé, il a pris le physique de Godin, il est devenu autre. La Sagouine de même a été inspirée de deux, peut-être trois femmes. Celle qui m'a dit le texte sur la mort, et qui avait 72 ans (comme l'héroïne de la pièce, jouée par Viola Leger) est morte trois mois après qu'elle m'ait rencontrée. Elle n'a jamais eu connaissance de la pièce. Par contre, la "vraie" Sagouine vit

"Pamer noir": peut-être le livre québécois de la saison

ethier-blais

sur queneau

philosophes du monde...

en congrès!


1963-1973

UN CINÉMA POUR QUOI?

LA QUINZIÈME ANNÉE

au-delà de l'affaire van horne: comment tuer une ville

LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE



les lettres québécoises



LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE

L'arrière-pays qui est sans issue

par
IVANHOÉ BEAULIEU

Je suppose qu'il faut imaginer Philippe Aubert de Gaspé — le père — heureux! Vivant, dans l'insignifiante tranquillité de sa vieillesse, des jours sans relief, à peine agitée par une promenade sur ses terres, une courte chasse dans les roseaux du fleuve, la visite de quelques amis. Chez ce paysan qui accueille avec sérénité l'affairisme des marchands anglais, la vraie vie s'écrit au passé. Seuls "les anciens Canadiens" savaient les choses; et c'est à leur gloire qu'il écrit notre premier recueil d'observations anthropologiques.

De Bruno Samson, nous ne connaissons que peu de choses: qu'il a soixante-dix ans, qu'il vit retraité quelque part (probablement dans cette Mauricie de son roman), qu'il vient de faire paraître *L'amer noir* et qu'il veut "être l'homme caché, comme Réjean Ducharme". C'est sans doute, par une sorte d'antithèse secrète que j'ai établie ce rapprochement entre le patriarcat de Saint-Jean-Port-Joli et ce modeste professeur de "l'arrière-pays"; car, chez Samson, tout a encore la violence inextinguible de la jeunesse.

Il me plairait assez que le public québécois découvre *L'amer noir*, un des romans les plus originaux à être publiés ici depuis quelques années. En fait, je n'hésiterais pas à dire que *L'amer noir* pourrait bien se révéler le livre de la saison. Non pas pour des raisons qui tiennent au secret dont veut s'entourer notre auteur. J'ai retrouvé dans *L'amer noir* une qualité de l'écriture, doublée d'une densité du témoignage qui font de ce roman une oeuvre qui touche notre âme collective. Sans concession aux goûts du jour et avec une assurance qui donne la certitude de proter en soi le poids du vécu, Bruno Samson a signé un livre qui compte.

Des les premières lignes, tout est mis en place: "J'avais pas besoin de jurer, c'était par une sorte d'antithèse secrète que j'ai établie ce rapprochement entre le patriarcat de Saint-Jean-Port-Joli et ce modeste professeur de "l'arrière-pays"; car, chez Samson, tout a encore la violence inextinguible de la jeunesse.

rien égal! (...) ça leur paraissait louche tout ce que je disais, j'étais pas mieux qu'un traître de la pire espèce, un étranger et pis encore, un Anglais!" Pour le narrateur de *L'amer noir*, pas question donc de retrouver cette belle conformité d'Aubert de Gaspé et de son milieu! Coincé dans l'arrière-pays de Saint-Onpucule, dans le rang des Bouleaux Noirs, le héros de Samson découvre qu'il est "un proscrit parmi les siens" et que "les issues de l'arrière-pays sont fermées".

Rien de bucolique dans ce roman: le personnage principal de *L'amer noir* est bel et bien un homme qui doit souffrir de la mesquinerie et de l'étroitesse des gens de

Cet homme est blessé qui cherche dans le calme illusoire d'une solitude à rapailler sa vie, comme il le fut jadis par ses maîtres ("On me les a imposés les maîtres... j'abhorre la contrainte des maîtres..."), par ses frères ("Je veux les fuir, ils sont écoeurants, le divorce complet je demande, autant disparaître..."), par les hommes ("Je dis avec une bouche d'une longueur d'un empan que je ne veux pas d'une paix ordinaire, celle que les hommes se donnent entre eux, qui tient pas, je veux qu'elle soit déraisonnablement extraordinaire..."), par la vie ("Mes mots étaient durs comme du diamant, ils le sont quand je parle de la vie qui se fait chienne.")

conviction des thèmes qu'on croyait relégués dans notre passé. (Comme quoi on peut être obnubilé par les romans des écrivains de la jeune génération!) Pas étonnant dès lors que *L'amer noir* se place sous le signe de la mort. Si l'auteur revendique "la liberté de choisir à quel âge on a dé-

cidé de n'avoir plus que le passé", c'est bien qu'il devine l'urgence de tout expliquer une bonne fois pour toutes, de débarrasser la terre des cadavres qui la jonchent. Après? On verra... L'essentiel, c'est maintenant: "... je cherchais à m'expliquer la funèbre effervescence

de tout mon être pris au dépourvu, et l'ébriété angoissée qui embrasait tout mon corps, les fiévreux vertiges qui s'en emparaient..."

Bruno Samson, "L'amer noir", Montréal 1973, les éditions du Jour, 192pp.



Réjean Ducharme dans le temps...

vière qu'ils doivent traverser pour se rendre à la mer, "porte de sortie" du roman.

En deux cents pages d'une écriture serrée, Bruno Samson nous captive jusqu'à la fin. Et cela, c'est rare. L'auteur croit à la force de son "histoire" et je dois dire qu'elle se laisse lire avec passion. Si j'excepte l'épisode de Zéphirin et de Claire, qui me semble une enclave superflue, *L'amer noir* est un roman au souffle puissant. Pour l'une des premières fois dans notre littérature, on a réussi à "inventer" une écriture qui, tout en étant au plus près du langage parlé, respecte la "respiration" du style romanesque. D'ailleurs *L'amer noir* n'est pas sans rappeler l'écriture du *Voyage au bout de la nuit* de L.-F. Céline.

Écrit à la première personne, *L'amer noir* épouse avec bonheur le rythme du délire intérieur du narrateur: "... j'ai introduit subrepticement un personnage dans ma peau, on va voir ce que ça va donner, c'est peut-être le plus vrai le nouveau venu, c'est peut-être à celui-là qu'il va falloir se fier davantage dorénavant..." Peu ou pas de descriptions, seul importe véritablement le trait qui précède l'addition de tous les gestes de la vie du héros. Colmater les brèches d'une existence asséchée.

Pourtant, cela reste poreux comme le sont les innombrables points de suspension qui parsèment le récit; les plus belles déterminations s'évaporent: le narrateur croit-il avoir enfin barre sur lui-même qu'il s'aperçoit qu'un simple regard suffit à tout démolir, veut-il quitter le rang des Bouleaux Noirs pour se retrouver seul dans la forêt qu'il revient bientôt, à l'amusement de tous; cherche-t-il à aimer la jeune Mirabelle qu'elle le quittera...

Même la plus profonde révolte n'arrivera pas à retarder le pourrissement des choses. Les plus beaux désarrois sont engloutis sous la bêtise des hommes, ne reste plus que cette mélancolie du soir qui tombe comme un rideau. "... j'ai pas toujours été mélancolique, j'ai même trafiqué de très beaux rêves, j'étais généreux alors, j'éparpillais alors mes trésors, je les ai perdus de vue, c'est mes tourments qui m'occupent maintenant."

On pourrait voir dans *L'amer noir* un plaidoyer antifasciste. Ou plus concrètement: une liquidation définitive du duplessisme, car Bruno Samson aborde ici avec une rare



LOUIS LEPRINCE-RINGUET
SCIENCE ET BONHEUR DES HOMMES
FLAMMARION

Pour la première fois dans l'histoire du monde, les pays les plus industrialisés sont inquiets de leur développement même

HMH

Éditions Hurtubise - HMH
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126.
849-6381

John Porter et Léopold Désy Calvaires et Croix de chemins du Québec

Un des thèmes majeurs de l'art ancien du Québec

Les auteurs soulignent l'importance historique, iconographique, stylistique et socio-religieuse de ces oeuvres.

Un album abondamment illustré — 66 planches en noir et blanc.
Collection Ethnologie québécoise dirigée par Robert-Lionel Séguin

Cahiers du Québec — \$4.50

le COURRIER

des arts et lettres

Bien des malentendus...

Messieurs,

Plusieurs personnes tiennent à nier l'existence d'une langue québécoise. Par exemple, M. René Chicoine reproche à M. Robert Guy Scully de parler de la langue québécoise utilisée pour écrire "Bonheur d'occasion". Or, il n'y a pas de raison pour ne pas appeler "québécoise" la langue des Québécois. Il me semble même qu'on risque bien des malentendus (il s'en est d'ailleurs produit beaucoup trop dans le passé) en persistant à appeler française notre langue que bien peu de Français peuvent parler couramment. Si les mots veulent être précis il faut bien que "français" désigne ce qui est relatif ou qui appartient aux Français, et que "québécois" désigne ce qui est relatif et qui appartient aux Québécois.

Je sais. La crainte de ceux qui nient l'existence d'une langue québécoise est que nous oublions notre origine et notre proche parenté avec la France. Pourtant, lorsqu'on a commencé à appeler "français" la langue latine parlée en France, on n'a pas oublié pour autant l'origine et la proche parenté du français avec le latin. La nouvelle désignation n'est apparue que pour différencier le latin parlé en France, du latin parlé en Italie, en Espagne, au Portugal, etc. pour éviter les quiproquos qu'on connaît ici depuis longtemps. Ce n'est pas le nom d'une langue qui fait son identité, mais l'équilibre entre ses convergences et ses divergences. Ainsi, si la France changeait de nom, la langue des Français adopterait sans doute le nouveau nom sans pour cela changer d'identité. Autrement, il y aurait vite danger de confusion. C'est pourquoi le latin parlé en Gaule n'a pas pris le nom de "langue gauloise". Le pays avait changé de nom, il était normal que la langue fasse de même. Il serait aussi normal que l'on parle toujours de "langue américaine" en parlant de l'anglais des États-Unis. La clarté l'exige.

L'erreur que l'on fait, c'est de croire que seulement deux langues fondamentalement différentes peuvent porter des noms différents. Ce n'est pas du tout nécessaire. D'autant plus qu'aucun linguiste compétent ne se permettrait de dire avec précision à quel moment nous avons affaire à deux langues vraiment différentes et à quel moment nous avons affaire à deux dialectes d'une même langue. Les critères sont trop vagues encore et les méthodes d'application de ces critères encore beaucoup trop complexes. Non seulement il faudrait comparer des éléments infiniment nombreux des deux parlers, mais il faudrait encore comparer des niveaux de langue équivalents. Par exemple, si l'on compare le québécois des universitaires québécois avec le français des universitaires français, les différences seront strictement moindres que si l'on compare le québécois d'un chauffeur québécois avec le français de son collègue français. De même pour le québécois d'un Gaspésien et le français d'un Marseillais, tous deux marins de profession. Tout linguiste sérieux dira que des études comparatives de cette sorte ne peuvent être que très partielles et que leurs conclusions ne sauraient être que très nuancées.

Aussi, il devrait être possible, pour le commun des Québécois, de parler de langue québécoise quand on veut faire ressortir qu'on veut parler du français d'ici, sans pour cela nier notre origine et notre proche parenté avec les Français de France. De même que l'on admet maintenant l'existence d'une littérature québécoise sans pour autant nier son caractère francophone. Quant à la différenciation actuelle ou future du québécois et du français, c'est une autre question.

Louis LANDRY,
Repentigny, P.Q.

son village. Au combat qu'il a livré toute sa vie contre les conformismes, s'ajoute maintenant celui contre ses frères, alors qu'il retourne dans son village natal. "C'est à force de lutter, écrit-il quelque part, que j'ai réussi à défaire certains liens..."

A la lecture du roman, je n'avais pas prêté attention à une phrase placée en exergue et que l'auteur avait extraite du journal *Le Nouvelliste*. Probablement tirée d'un reportage touristique sur la Mer Noire, la citation dit entre autres choses ceci: "...ses parties centrales (la Mer Noire), très profondes, sont stagnantes et sans vie..." Comment pourrait-on mieux décrire la petite vie des gens de l'arrière pays, dans cet aquarium qu'est Saint-Onpucule, telle que la perçoit notre narrateur?

Mais aussi, comment expliquer cette retraite dans un "pays" dont la seule existence est une négation des victoires qu'a pu remporter sur lui-même et contre les autres le héros de *L'amer noir*? Pourquoi avoir quitté la ville après avoir "renié père et mère, et tous ces insalubres oncles et tantes, ces agonisants moribonds restés au bord des écluses"? Peut-être pour achever dans le silence de ces bois cette conquête sur soi-même...

Voilà pourquoi, dans ce contexte, l'image du vieillard, sorte de personnage muet qui traverse le roman, est centrale dans *L'amer noir*. A l'opposé du héros, il possède "une si merveilleuse sérénité", car il n'y a "plus rien de la terre dans ce visage transfiguré". Même si souvent on a pu le croire mort, il est celui qui accompagnera Zéphirin et le narrateur à la ri-

VENTE

SUR TOUS LES LIVRES

de **10 à 60%**

DU 29 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE

GENEVÈVE BATTEUX

MEDICAL ART PHARMACY

1, PLACE VILLE-MARIE, 861-7791

OZIAS LEDUC

CONFÉRENCES
J.A. DE SÈVE
No 15-16
\$3.50

PAUL-ÉMILE BORDUAS

par
JEAN ÉTHIER-BLAIS
et
FRANÇOIS GAGNON

LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTREAL

C.P. 6128, Montréal 101
343-6325

UNIVERSITE DE MONTREAL



ADMISSION EN JANVIER 1974

PREMIER CYCLE

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES:

Baccalauréat ès sciences: anthropologie, chimie (1, 2), économique, géologie (1), informatique (1), mathématiques (1), physique (1), relations industrielles, science politique, service social (intervention sociale collective), sociologie.

Baccalauréat ès arts: études anciennes et modernes (allemandes, classiques, grecques, latines, hispaniques, russes) pour des candidats qui ont déjà une certaine connaissance de la langue concernée, ces programmes ne sont pas offerts aux débutants; civilisations grecque et romaine, études anglaises, études françaises (1), géographie (1), histoire, histoire de l'art (1), linguistique et philologie, philosophie.

- (1) Les cours suivis dans ces programmes ne peuvent donner qu'un allègement ultérieur de la charge de cours.
- (2) Ce programme sera offert seulement si un nombre minimum d'étudiants s'y inscrivent.

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION:

Baccalauréat ès sciences (éducation), section d'éducation comparée et des fondements de l'éducation. Sont admissibles à ce programme les détenteurs d'un baccalauréat ès arts ou d'un brevet "A".

FACULTÉ DE THÉOLOGIE:

certificats: études théologiques, études bibliques, études pastorales, études catéchétiques, sciences de la religion; baccalauréat ès arts avec sujet majeur: théologie, études bibliques, sciences de la religion; baccalauréat ès arts (études bibliques-théologie); baccalauréat en théologie pastorale; baccalauréat en théologie.

Toute demande d'admission doit être reçue avant le vendredi 1er novembre au Bureau du registraire (admission).

Université de Montréal
C.P. 6128
MONTREAL 101 — Tél. 343-6506

L'admission aux certificats du Service d'éducation permanente sera annoncée ultérieurement.

les LETTRES FRANÇAISES

Le dernier Queneau

par
JEAN ETHIER-BLAIS

de l'Académie canadienne-française

Qui ne connaît et n'admire Raymond Queneau? C'est l'un des écrivains français les plus dynamiques. Son influence sur le déroulement de la chose littéraire est immense. Ses jugements font foi. Cette importance repose, non seulement sur une grande pratique des lettres, mais surtout, sur une oeuvre considérable. Sous les apparences de la légèreté, M. Raymond Queneau exprime une philosophie de la vie à la fois goguenarde et spirituelle. Son style alerte, amusé, qui se moque de lui-même, lui permet de dire ce qu'il pense sans tenir compte des préjugés de ses lecteurs. D'autant plus qu'on est facilement d'accord avec M. Raymond Queneau. Les absurdités de la vie n'ont pas de plus fidèle ennemi, ni d'en-

emi qui se réjouisse plus à les montrer toutes nues. C'est ce qui explique que M. Raymond Queneau soit l'un des seuls écrivains à avoir créé un type dans le roman français contemporain. Le Lafcadio de Gide est une idée, le Rodrigue de Claudel un rhéteur malheureux en amour (ce qui se conçoit); on oublie les noms des personnages de Cocteau, ceux de Sartre et d'Albert Camus sont des marionnettes, comme Denys le Jeune, à bavardage pseudo-philosophique. Mais Raymond Queneau a su faire vivre notre ami Pierrot, qui est, si l'on veut, celui de la chanson, mais qui est aussi autre chose. C'est le petit ouvrier parisien traditionnel, bon enfant, un brin paresseux, à la propriété relative, mais ouvert à tout ce

qui se passe, aimant rigoler et rêver, sensible au charme des femmes, vivant pour s'amuser; cependant au fond de son tempérament, loge une indéfinissable tristesse. Les aventures de Pierrot sont drôles; le sont encore plus les personnages qui l'entourent. On rit avec l'auteur et ses personnages, mais tout autant de la mélancolie de la vie que des impertinences du sort. Quant à Sally Mara et à Loin de Rueil, ce sont aussi des chefs-d'oeuvre discrets qu'on lira encore, longtemps après qu'auront été oubliés les romans préfabriqués traduits de la philosophie allemande.

Pour tout dire, M. Raymond Queneau, c'est le bon sens anarchiste. Ce que nous, bourgeois, appelons l'anarchie,

c'est aussi de reconnaître, de façon absolue, qu'il y a des pauvres. Les évidences sont souvent scandaleuses. Les premiers des anarchistes, ce sont les classiques, Pascal en tête du peloton. A un certain niveau de compréhension des choses, le bon sens colle à l'anarchie. Ainsi, dans Le voyage en Grèce M. Raymond Queneau fait l'éloge de la poésie travaillée qui, à partir de l'inspiration, se suscite et s'épanouit intellectuellement. Il ne fait que dire ce qui est. Mais de pareils propos vont à l'encontre de toutes les modes. Nous croyons volontiers que les poètes sont des prophètes, et les poètes le croient plus que quiconque. Victor Hugo le hurlait dans sa jeunesse. Pourtant, les siècles qui ont précédé le romantisme ne rougissaient pas de ce que leurs poètes fussent des imitateurs avant de devenir des maîtres. La poésie était aussi un métier. Et on peut se demander si, en dernière analyse, ce n'est pas le métier qui assure aux oeuvres leur survie. Raymond Queneau, en vrai sage, ne croit pas que les poètes, d'essence supérieure, soient l'objet de l'intervention soudaine d'un dieu sémantique. Ce faisant, il dénonce l'une des théories les plus chères du surréalisme, qui apparaît de plus en plus, dans l'histoire du vingtième siècle, comme un profond mouvement de diversion intellectuelle. L'ennui, c'est que notre société ne réussit plus à rejeter ces anticorps. Ils s'installent et deviennent doctrine, publient leurs oukases et les écrivains, pleutres par définition, tremblent. Pendant ce temps, en douce, on assassine la littérature. Tous les débordements sont permis et les oeuvres de second ordre triomphent. Cela commence par les savantes analyses de Roland de Renéville et finit par les jugements à clin-d'oeil d'un Alain Bosquet. La boucle est bouclée.

Autre idée chère à notre époque, que M. Raymond Queneau condamne dès 1938, celle de la supériorité de l'inachevé sur l'achevé. Jeune homme, comme tous les jeunes hommes, je me posais la question: que seraient devenues les Pensées, si Pascal avait eu le temps de terminer son livre? Sans doute, le génie aidant un ouvrage encore plus considérable Joubert, qui n'avait que le talent, bien que subtil, à eu raison de s'en tenir à des notes. La perfection même de ses aperçus donne la mesure de sa stérilité foncière.



Raymond Queneau

Les synthèses sont le propre des grandes âmes et des belles époques. Aujourd'hui, un esprit aussi puissant que le fut celui de Lucien Febvre, s'éparpille. Tout devient, au mauvais sens du mot, journalisme, c'est-à-dire, écriture cursive. Le plus bel exemple? Le Flaubert de Sartre, où l'aliénation de notre époque, se fond dans sa propre prétention. Personne ne pense que les Poisons sont supérieurs à Port-Royal. Il n'en reste pas moins que nous aimons, derrière la façade, découvrir l'homme qui se cache, l'arracher à son ombre. Est-ce l'une des conséquences du triomphalisme psychanalytique? L'auteur est-il plus important que son oeuvre? Les hommes de talent moyen, qui ont le courage d'écrire des livres, seront ravis d'apprendre que leurs fragments seront lus avec sérieux après leur mort. Mais les vrais écrivains, ceux qui ont quelque chose à dire? Ceux-là cultivent leur mystère. C'est leur esprit qui est dans leurs livres et leur donne la vie. L'art du fragment incite à aller rechercher l'homme embusqué derrière son oeuvre. L'art du livre complet est le seul proprement littéraire. Ainsi, pourquoi met-on tant d'acharnement à enseigner les oeuvres du dix-huitième siècle? Bien sûr, d'abord pour céder à la mode d'une basse démagogie à la fois pseudo-risto-

cratique et pseudo-révolutionnaire. Mais surtout, parce que Sade, Restif, Rousseau sont des verbo-moteurs passionnés qui n'ont pas réussi à élever leur moi au-dessus de l'anecdote. En dépit du nombre de pages, ces oeuvres sans unité autre que confidentielle, restent fragmentaires, au niveau de la confession érotique ou métaphysique. De nos jours, Valéry a réussi à reconstruire "un univers poétique objectif qui n'est pas fait que de délire personnels. Sa poésie, où la narration se fait intériorité, échappe au miroitement des images pour elles-mêmes. Lorsque M. Raymond Queneau note que tout est déjà dans Homère, il souligne le caractère répétitif et vain de l'acte littéraire. Il ne sert à rien d'écrire, sinon pour saisir le fugace instant. Et cet instant, à peine le possédez-vous, qu'il vous assure que sa possession est le contraire de la littérature. Ecrire devient alors la plus belle des faiblesses humaines. Peu d'hommes refusent de succomber à son appel. Nous sommes tous un peu comme Ulysse devant les Sirènes, prêts à boucher les oreilles des autres; mais nous voulons que les notes entendent et ne perdent pas une seule note.

Suis-je loin des propos de Raymond Queneau? Cet homme spirituel ne pouvait que se porter à la défense d'une forme équilibrée. Entre la froide lumière de Voltaire et l'érotisme idéaliste de Rousseau, n'y a-t-il donc plus place pour une subjectivité ordonnée? L'homme qui écrit doit tenir compte de tout ce qu'il est et faire en sorte que son style conditionné la retenue de son âme. On n'est jamais drôle si on n'a pas le sens de la mesure psychologique. C'est pourquoi le Voyage en Grèce, qui est un retour aux sources tempérees, dépasse l'objet de la circonstance qui lui a donné naissance. Il permet de constater que l'ironie n'a rien perdu de son pouvoir d'instruire. Celle de M. Raymond Queneau est fondée en goût du langage. On peut aussi se dire, lecture faite, qu'il y a, dans le domaine littéraire, des lois immuables, contre lesquelles sottises et modes se brisent et disparaissent en fumée.

Raymond Queneau: "Le voyage en Grèce". Paris, Gallimard 1973.

les LETTRES ÉTRANGÈRES

Les grandes familles de Lima

par
NAIM KATTAN

Pour raconter l'histoire d'une ville et d'une société, rien de plus efficace que d'emprunter les yeux d'un en-

fant. Nous suivons les onze premières années de la vie de Julius et nous découvrons avec lui le monde qui lui est

offert. Il appartient à l'une des grandes familles péruviennes. Son père est mort avant qu'il ne puisse s'en souvenir; il a laissé à sa mère, ses frères et ses soeurs, une immense fortune. Julius est né dans un palais et le premier monde qu'il découvre est celui des domestiques; il est très attaché à une bonne, Vilma, une métisse d'une grande beauté. Nous assistons à l'effondrement de l'univers affectif de Julius: la grande perte de sa soeur Cinthia, son aînée de deux ans, emportée par la maladie alors qu'il n'avait que cinq ans. Il n'est jamais parvenu à se détacher des liens qui le liaient à elle, ni à oublier leurs jeux et leurs secrets.

Puis Julius a perdu la certitude en l'amour inébranlable de sa mère. Qui est-elle? L'une des grandes réussites du livre est le portrait qu'en dresse Bryce Echenique. Susan, péruvienne de naissance, a vécu son enfance et son adolescence à Londres. Elle a à peine connu sa mère et son père. On s'en remettait, pour l'élever, à des pensionnats chics. Fille passionnée, Susan a fait les quatre cent coups avant de s'effacer derrière son propre masque, épousant un millionnaire, rentrant à Lima pour occuper une place au premier rang de la classe possédante péruvienne. Désormais, rien ne pouvait ni ne devait la rendre malheureuse. Belle, fraîche, élégante, aimable, sophistiquée, la vie n'était pour elle qu'un interminable "party". Après la mort de son mari, elle fit la connaissance d'un play-boy riche, Juan Lucas. Il joint sa fortune à la sienne et leur existence se déroule entre le golf club, les siestes de l'après-midi et les dîners le soir, au restaurant ou chez des amis. Susan est une femme bien élevée; elle sait que les convenances l'obligent à aimer ses enfants. Elle ne les déteste pas, mais il faut qu'elle fasse un effort pour se rappeler qu'elle les aime. Et alors, elle éprouve un sentiment fabriqué, elle est émue par son propre jeu.

Son second mari, Juan Lucas, n'a pas dépassé le monde de l'instinct. Il ne connaît que plaisirs et possessions. Tout lui est dû: le service des domestiques, le corps de sa femme, le golf, le whiskey et les millions. Ces années sont très heureuses avec lui car il n'exige d'elle aucun sentiment. Et c'est si reposant de ne pas jouer. Julius n'a donc pas de père. Son frère aîné a 16 ans; il tente un soir de coucher avec Vilma, la bonne. Celle-ci se défend, proteste, crie; les autres domestiques accourent, battent le fils des maîtres. Mis au courant, Juan Lucas approuve le fils de sa femme. N'est-ce pas de son âge? Et

c'est la bonne qu'on renvoie. Et voilà une autre brèche dans le monde de Julius.

Le frère aîné ira aux Etats-Unis pour étudier et pour devenir un homme. Tout le monde a pitié de Julius; il est frêle, sensible, il ne parvient pas à se servir des biens qui se trouvent à sa portée; ce monde n'est pas le sien. Il ne le refuse pas et il est loin de songer à une révolte ou de formuler un cri de désespoir. Le monde qui s'effondre autour de lui n'a pas de réalité.

Bryce Echenique ne décrit pas Lima; on devine cette ville. Dans son étendue, sa diversité, on la sent insaisissable; des univers sont juxtaposés, mais aucune rencontre n'est possible. On va d'une civilisation à l'autre, d'une place à l'autre, et l'on est partout étranger, car la ville n'a pas de cohérence et accule ses habitants à être étrangers à eux-mêmes, sauf dans l'îlot qu'ils se construisent pour se protéger. Il y a aussi le plaisir de l'argent et c'est une ville qui s'y prête. Ville ouverte, elle étale ses richesses, ses traditions, ses monuments, ses bienfaits; personne ne les possède même ceux qui ont des titres de propriété. On est acculé à jouer et à faire semblant; pour croire à son argent il faut l'étaler, et pour croire à ses sentiments, il est nécessaire de les dramatiser. On peut ainsi traverser la vie dans l'inconscience comme une fête sans fin.

Le malheur de Julius est d'être trop sensible, de chercher à comprendre. Pour son onzième anniversaire, son oncle lui offre une bicyclette; il faut qu'il fasse des exercices pour qu'il devienne un homme. Quand il atteindra l'âge de son frère qui avait 16 ans, il aura comme lui une voiture. Se révoltera-t-il comme sa mère, un feu de paille, avant d'entrer dans la ronde?

Bryce Echenique décrit Lima avec humour. Il ne refuse pas ce monde, il ne le rejette pas et il ne l'accepte pas non plus. On sent chez lui une hésitation entre l'affection, la nostalgie et la désolation. Pour évoquer Lima, il en a épousé le caractère, les contours; il vit éperdu, liquéfié, il ne s'en est pas détaché, fut-ce momentanément et il ne la domine pas. Elle est libre, présente; sa poésie et sa musique vous pénètrent et nous parviennent petit à petit, en sourdine.

"Lima et ses Grandes Familles" par Bryce Echenique, traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan, aux Editions Calmann-Lévy, France.

COURS DU SOIR
DESSIN - PEINTURE
D'APRÈS MODÈLES VIVANTS
Les cours commenceront au début d'octobre.
Inscriptions reçues dès maintenant.
PROSPECTUS ENVOYÉ SUR DEMANDE
École d'Art du Mont-Royal
1062 ouest, Ave Laurier, Outremont 153
Tél.: 273-6148 ou 273-8184

Au Canada on aime de plus en plus la littérature française

En France, on aime de plus en plus

Nouvelles Littéraires

chez tous les libraires

Pour répondre à la soif de savoir de la jeunesse

LE LIVRE DES CONNAISSANCES

INSTRUMENT DE RECHERCHE DE LA CIVILISATION DE L'IMAGE

15 VOLUMES
7,000 PAGES
14,000 ILLUSTRATIONS
10,000 EN COULEURS
2,400 ARTICLES
20,000 RUBRIQUES
PRÉSENTATION DE LUXE

Texte simple, précis, très documenté. Illustrations abondantes, frappantes, instructives. Tout rend la recherche facile. C'est l'ouvrage indispensable au foyer moderne, comme à l'école. Un ouvrage fait pour étancher la soif de savoir.

Imprimé au Canada pour les Francophones du monde entier.

LA PLUS NOUVELLE DES PRESTIGIEUSES COLLECTIONS
Grolier
LA BANQUE DU SAVOIR

VIENT DE PARAÎTRE... **OH MIAMI MIAMI MIAMI** ... AUX ÉDITIONS DU JOUR

par **VICTOR-LÉVY BEAULIEU**

- L'odyssée d'un anti-Ulysse québécois égaré sous le soleil floridien, pervers et pathétique.
- Un grand roman.

En vente partout au prix de \$6.00 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél. 274-2551

EDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert

la PHILOSOPHIE

A l'est rien de nouveau à l'ouest non plus d'ailleurs

par FRANÇOIS LATRAVERSE et GEORGES LEROUX

Ce n'est qu'à tous les cinq ans que la philosophie prend des airs de mondialité. Le reste du temps, elle est affaire d'écoles, d'institutions, de sociétés nationales ou de spécialisations.

naissance scientifique contemporaine, (5) Analyse marxiste de la révolution scientifique et technique, et (6) La technique, la paix et le marxisme contemporain.

les communications russes sur les thèmes généraux, celles-ci devenaient inaccessibles dans les domaines plus spécialisés.

une portée politique réelle. On s'appliquera à décrire ici comment il est possible de parler de guerre froide en philosophie.

Le caractère universel de ce rassemblement se marque par la variété des lieux de provenance des participants et leurs nombre. Environ 3.000 philosophes ont envahi la centaine d'hôtels luxueux de la station Zlatni Piazatsi (Les Sables d'Or), se mêlant aux touristes habituels.

Sont rejetés dans la zone périphérique les problèmes habituels de la philosophie occidentale, allant des questions de logique formelle à celles de la liberté et du déterminisme.

Quant à la représentation du Canada, qui se chiffrait à 24 participants, elle comptait sept Québécois: MM. Bian-



"Quand la philosophie peint du gris sur du gris..." (Hegel)

Le rite habituel de ces congrès a été pour une fois brisé. Sans doute à cause de sa tenue dans un pays socialiste, ce congrès de Varna a voulu ne pas sacrifier à l'atomisation coutumière des assemblées de philosophes et s'est donné un thème général (La Science, la Technique et l'Homme), auquel furent consacrés deux journées de rencontres plénières et plusieurs séances en groupes restreints.

riques à la philosophie bourgeoise. Cette concentration ne signifie certes pas que les philosophes marxistes ne sont pas préoccupés de logique ou d'anthropologie, mais bien qu'ils souhaitent surtout masquer leur présence autour de problèmes auxquels leur philosophie leur semble apporter une solution naturelle.

chard (Université de Montréal), de Koninck (Laval), Lacharité (Université du Québec à Montréal), Lagueux (U de M), Latraverse (Collège Lionel-Groulx), Le roux (UQAM) et Savary (Univ. du Q. à Trois-Rivières).

cinéma

ALOUETTE: "Prostituée" 2.25-5.30-9.15. "Femina féminine" 12.45-4.10-7.35. ANJOU: "Le Parrain" Sam. 1.10 - 4.50 - 8.25 Dim. 1.00 - 4.40 - 8.20. ARLEQUIN: "Les hauts du burle vent" 2.25 - 5.50 - 9.15. "Un cave" 12.45 - 4.10 - 7.35. ATWATER: (Cinéma II) "Le Parrain" sam dim 1.30, 4.45, 8.00. ATWATER: (Cinéma I) "Heavy traffic" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. AVENTURE: "U-Turn" 12.30 - 2.10 - 3.50 - 5.30 - 7.30 - 9.15. BEAVER: "The All-American Girl" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00. BERRI: "L'aventure c'est l'aventure" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. BIJOU: "Les chats bottés" 1.10 - 4.37 - 8.04. "Deux femmes en un" 2.32 - 5.59 - 9.26. BONAVENTURE: "Guess what we learned in school today" 12.00 - 1.35 - 3.10 - 4.45 - 6.20 - 7.55 - 9.30 - 11.05. CANADIEN: "Dracula le vieux cochon" 12.20 - 3.05 - 5.55 - 8.40. "Volupté secrète" 1.35 - 4.20 - 7.05 - 9.55. "L'aventure du poésidon" 2.15 - 6.10 - 10.05 et "La scoumoune" 12.20 - 4.15 - 8.10. CHATEAU: "Fureur de vaincre" 1.10 - 5.10 - 9.10 et "La gogo girl du blow-up" 2.05 - 7.05. CHEVALIER: "Billy Jack" 1.38 - 5.38 - 9.38. "Jeremiah Johnson" 11.50 - 3.50 - 7.50. CINEMA DE ART: "Une journée d'Ivan Denisovitch" 7.30 - 9.35. CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "The new continents" 2.55 - 6.00 - 9.25 et "Five easy pieces" 1.00 - 4.20 - 7.45. CINEMA DE PARIS: "Les corps célestes" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00. CINEMA Y: "Cries and whispers" sam: 7.30 - 9.30 - dim: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. CREMAZIE: "Traitement de choc" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. DAUPHIN: (Salle Renoir) "Etat de siège" 12.30 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.40. (Salle McLaren) "Il était une fois dans l'ouest" sam: 3.00 - 6.00 - 9.00. Dim: 3.00 - 6.00 - 9.00. ELECTRA: "La gogo-Girl du Blow-up" 12.30 - 4.05 - 7.40 et "La fureur de vain-

cre" 2.15 - 5.50 - 9.25. ELYSEE: (Salle Eisenstein) "Le grand blond avec une chausse noire" (Salle Renoir) "La bonne année" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (pour les deux salles). FESTIVAL: "Cries and whispers" Sam: 7.30 - 9.30 Dim: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. FLEUR DE LYS: "Les corps célestes" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00. IMPERIALE: "Trader Horn" 2.35 - 6.15 - 9.55. "Kansas city Bomber" 12.45 - 4.25 - 8.05. JEAN-TALON: "Les corps célestes" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00. LOEWS: "Night watch" 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20. MAISONNEUVE: "Les corps célestes" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00. MERCIER: "Django" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. MIDI-MINUIT: "Dis mon oncle" "Ces cochons de Rosario". OUTREMENT: "The sam: "Heat" 4.30. "The Party" 7.00. "Cabaret" 9.30. "Soient Geniel" 12.00 p.m. DIM: "The Party" 2.00. "Cabaret" 4.30. "Klute" 7.00. "Le Rampart des Béguines" 9.30. PALACE: "Va toujours moyen de moyen" 7.00 - 9.41 - 8. "Volupté secrète" 1.35 - 4.20 - 7.05 - 9.55. PAPINEAU: "Les petits anges noirs" 1.10 - 6.00 - 9.50 et "La générale" 12.20 - 4.10 - 8.00. PARENIE: "Les jeux olympiques du sexe" 12.05 - 2.50 - 5.40 - 8.30 et "Homo erotica" 1.10 - 4.00 - 6.45 - 9.35. PIERROT: "Karmouaska" 12.20 - 2.32 - 4.48 - 6.59 - 9.12. PLACE DU CANADA: "State of siege" 12.00 - 3.05 - 5.15 - 7.30 - 9.40. 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma): "Harold experiment" 11.05 - 1.45 - 3.25 - 5.05 - 6.45 - 8.25. PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma): "O Lucky Man" 12.30 - 3.20 - 6.10 - 9.05 - 12.00. "Dracula le vieux cochon" 12.20 - 3.05 - 5.55 - 8.40. "Volupté secrète" 1.35 - 4.20 - 7.05 - 9.55. PUSSYCAT: "Doctors from oh! Copenhagen" 12.00 - 2.35 - 5.05 - 7.35 - 10.05 et "Oddly coupled" 1.17 - 3.49 - 6.20 - 8.53. SAINT-DENIS: "Mama Dolores" 2.25 - 5.03 - 7.41 - 8. "comme salaud" 12.50 - 4.22 - 8.06. SALLE BREBEUF: "Alerte à la bombe" 1.00 - 7.00 - 9.15. SEVILLE: "Jesus Christ Super Star" 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.25. VERSAILLES: (Salle rouge) "Fureur de vaincre" 3.05 - 7.05 et "Un peu de soleil dans l'eau froide" 1.10 - 5.10 - 9.10. VERSAILLES: (Salle bleue): "Les petits anges noirs" 2.10 - 7.00 - 9.50 et "La générale" 12.20 - 4.10 - 8.00. VERDUN: "Un violon sur le toit" 1.30 - 4.00 - 6.30. VIDÉOGRAPHE: "Babel" 8.00. STUDIO A: "The Devil is a Woman" sam: 5.30 - 8.15 - 10.00. Dim: 3.00 - 4.45 - 6.30 - 8.15 - 10.00. STUDIO B: Sam: "Red desert" 7.00 - "Juliet de la spirite" 9.30. Dim: "Le roi de coeur" 2.00 - 7.00. "L'étranger" 4.30 - 9.30 - 4.45 - 7.00 - 9.15. VILLERAY: "Pas vu... pas pris" 2.00 - 5.00 - 8.00 "101 Dalmatiens" 12.40 - 3.40 - 6.40 - 9.40. WESTMOUNT SQUARE: "Blume in love" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00. YORK: "Last Tango in Paris" 12.15 - 3.00 - 5.45 - 7.00 - 9.15. CINEMATHEQUE QUEBÉCOISE: reliée CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: Sam: le festival du film étudiant canadien 3.00 - 8.00. Dim: films gagnants du festival - 3.00 "Miracle Women" (U.S.A. 1932) 7.00 "American Madness" (U.S.A. 1932) 9.00.

théâtre

CASANOVUS: (Association espagnole): "Le gogo qui tue" de Marc-René de Cotret et "Les méfaits de l'acte" de Claude-Jean Mauger 20h00. THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: Jacques Michel - sam. 19h-22h reliée dim.

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID PELLETIER: sam: Frida Boczar - 20h30. Dim: L'Opéra du Québec "Otello" au pupitre Zohra Metta 14h. THÉÂTRE MAISONNEUVE: Claude Dubois - sam. 19h-22h. Dim. 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: sam: Frida Boczar - 20h30. Dim: L'Opéra du Québec "Otello" au pupitre Zohra Metta 14h.

television

Table with columns for channel (SAMEDI CBFT, CFCF, CFTM, CBMT) and program details including time and title.

television

Table with columns for channel (SAMEDI CBFT, CFCF, CFTM, CBMT) and program details including time and title.

interventions rendent, par exemple, le capitalisme responsable des maux causés par la technologie, figeant ainsi un type de relation de la philosophie occidentale à la société capitaliste qui n'a pas le même degré de fermeté que celui revendiqué pour le marxisme et la société communiste par les philosophes de l'Est.

La figure permettant de caractériser le plus généralement la philosophie marxiste est celle d'une intégration continue d'objets à un appareil de dogmes banalisant et réducteur. Tous les concepts se trouvent rapportés à ceux de temporalité, de réalité et de société et gradués sur une échelle concret / abstrait qui seule donne leur indice de validité.

Ce débat entre deux représentations de la tâche philosophique idéologue engagé d'un système, critique dégagé des système - n'était souvent possible qu'à la faveur de l'absence d'une troisième option, paradoxalement déclarée par Ricoeur la philosophie dominante du monde occidental, à savoir la philosophie analytique. A.J. Ayer et P. Strawson, silencieux dans cette controverse, livraient au mieux la position de l'analyse, qui se tait là où elle estime qu'il n'y a rien à dire.

cette discussion quantité d'interventions faites dans les divers ateliers, ce qui nous dispensera d'en rendre compte ici en détail.

Le marxisme, comme chacun sait, voit un isomorphisme entre les processus naturels et les processus cognitifs, isomorphisme qu'il construit au moyen d'une dialectique double (dialectique de la nature et logique dialectique). Cette thèse donne lieu à l'insertion du concept régulateur de totalité, que s'est appliqué à préciser A. Schaff (Varsovie). C'est également ce concept qui autorise à parler, dans ce cadre dialectique, d'une synthèse des sciences et d'une théorie des systèmes.

Cette discussion, on le voit bien, est la reduplication au niveau du contenu de l'opposition des attitudes dont nous avons plus haut souligné l'irréductibilité. L'apologie politique et la critique de systèmes particuliers, le monolithisme et le pluralisme renvoient respectivement à une philosophie entièrement dépendante de ses prémisses et à une autre qui les cherche ou qui ne se construit que sur leur horizon incertain. La première paraît réintroduire le savoir absolu de Hegel et peut conduire à vouloir l'appuyer d'une structure politique oppressive; la seconde, contrainte par la première de se situer politiquement, définit pour elle-même un lieu ouvert mais infensif.

Assis à la même table, se trouvaient Ayer et Passmore. Le premier, dont les fonctions de président excusent peut-être la réserve, se tut; le second prit le contrepied exact de Ricoeur et Schaff et ne voulut voir dans la dialectique que l'antique règle du débat dialogique.

LIBRAIRIE DÉOM 1773 SAINT-DENIS TÉL.: 845-2320

Vient de paraître "PRACTICAL HANDBOOK OF CANADIAN FRENCH / 'MANUEL PRATIQUE DU FRANÇAIS CANADIEN'" Sinclair Robinson & Donald Smith

AGENCE ART OIS ENRG. NOUS ACHETONS VOS LIVRES 3465, Sherbrooke Est MONTREAL 401

EXCLUSIVITÉS VEZINA (Raymond) CORNELIUS KREIGHOFF, peintre de moeurs. Un volume cartonné toile, jaquette illustrée en couleurs \$13.95

Realités retransmet la beauté de l'art Librairie Garneau, Ltée 47, rue Buade, Québec G1R 4A2

et la grandeur de l'art de vivre. Chaque mois REALITÉS est une collection d'art par elle-même.

CFCF 12 9.53 Religious thoughts, weather and community announcements

AVIS Les Éditions de la Famille Canadienne sont à la recherche de talents nouveaux. Nous serions intéressés à publier tous genres de romans.

la MUSIQUE

Place des arts, dix ans après

par GILLES POTVIN

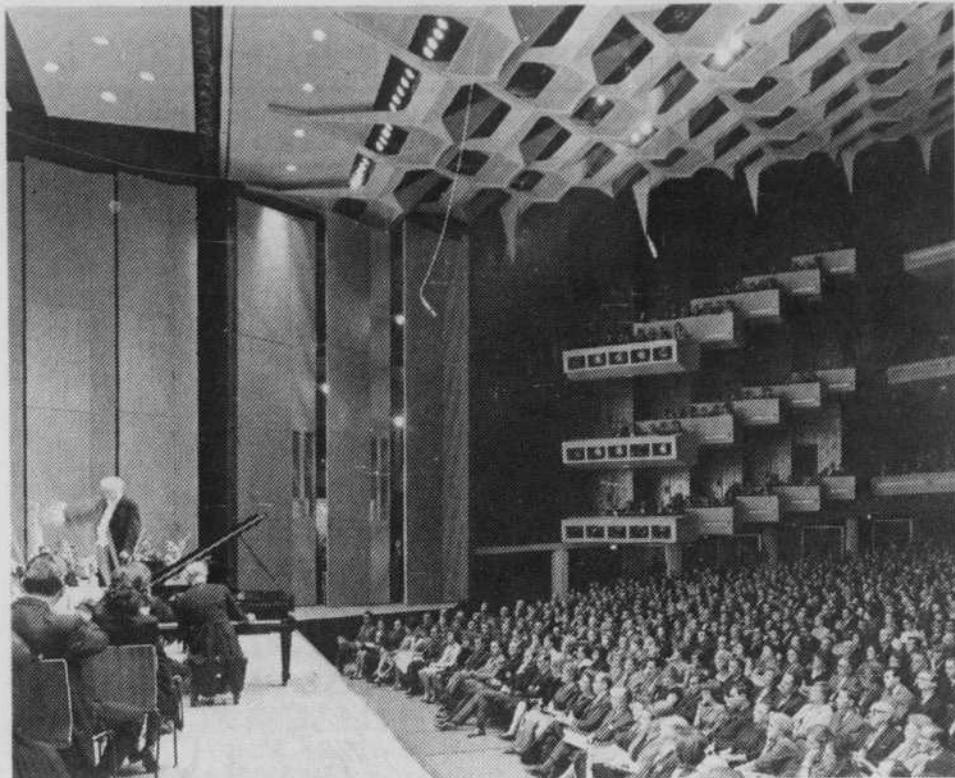
En jetant un coup d'oeil dans le programme du festival d'ouverture de la grande salle de la Place des Arts en septembre 1963, j'y trouve un article signé par feu Claude Robillard, son premier directeur général, qui commence par une citation de Nietzsche: "Toute musique ne commence à avoir un effet magique qu'à partir du moment où nous entendons chanter en elle le langage de notre passé". Puis l'auteur enchaîne en se posant la question suivante: "Comment penser à cette phrase de Nietzsche dans une salle toute neuve, sans presque de passé, toute tournée vers son avenir?"

Si Claude Robillard avait assisté mardi au premier concert de la saison de l'Orchestre symphonique de Montréal dans cette grande salle maintenant appelée Salle Wilfrid-Pelletier, il aurait sans doute pu apporter une réponse, même partielle, à sa question. Bien à dessein, on avait inscrit au programme la Symphonie no 1 de Gustav Mahler. L'une des oeuvres qui furent parmi les premières à vibrer sous les voûtes de la nouvelle structure. Même orchestre, même oeuvre et même chef aussi, car c'était de nouveau Zubin Mehta qui était là pour créer cet "effet magique" dont parle Nietzsche.

Pour plus d'un auditeur et d'un abonné, ce concert de mardi fut donc l'occasion d'un retour en arrière, avec l'espoir de revivre quelques-uns des moments qui marquaient l'ouverture de ce temple des arts réclamé à cor et à cri depuis des générations. Il fut aussi l'occasion d'un examen de la santé de notre OSM par rapport à ce qu'elles étaient il y a dix ans.

Sur le plan du développement et de l'organisation, il n'y a pas de doute que l'OSM a connu une évolution spectaculaire durant cette décennie. Le budget, les auditoires ont doublé et même triplé. Il n'y a qu'à comparer les rapports annuels pour constater ces progrès d'ordre matériel. Il y aurait lieu de se réjouir sans restriction s'il n'y avait cette ombre au tableau qu'est une situation financière dont la précarité est exprimée en termes à peine voilés du président de l'OSM tant dans le rapport annuel remis à la presse il y a une semaine que dans son message du programme du concert de cette semaine.

Des coûts d'opération qui montent en flèche d'année en année sont une menace constante à la stabilité financière et il faudra presque des miracles pour éviter un désas-



Rudolf Serhin et Charles Munch au pupitre de la PdA en 1963.

tre et une désintégration qui réduiraient au néant plus de quarante années d'efforts surhumains. Il serait pour le moins ironique de voir l'OSM disparaître ou réduire son activité au moment même où il s'adresse au plus grand nombre d'auditeurs de son histoire. Il est à souhaiter que le redressement financier qui s'amorce produise à court terme des résultats probants.

Pour importantes qu'elles soient, les considérations d'ordre artistique et ce sont ces dernières qui nous occupent surtout pour le moment. Il s'agit, en somme, d'évaluer l'OSM actuel par rapport à ce qu'il était il y a dix ans. Je n'ai malheureusement pas été à même de "suivre" notre orchestre depuis trois ou quatre ans et je serai moi-même mieux fixé sur ces possibilités d'ici quelques

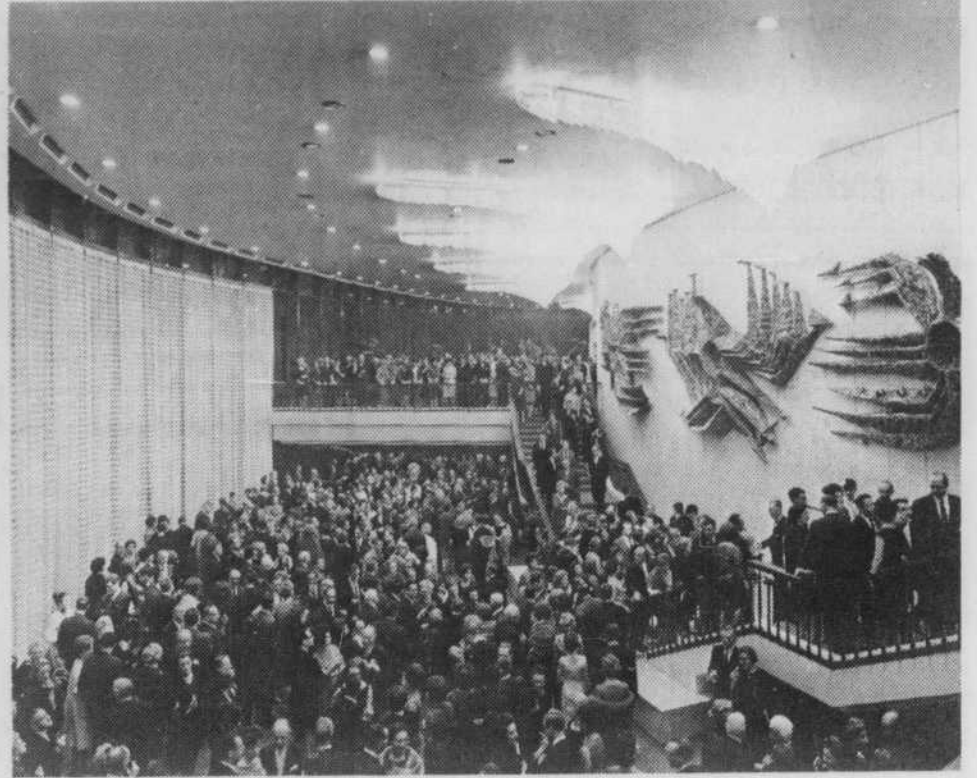
mois. A la lueur du concert de mardi, il est évident que l'OSM s'est développé en un instrument de qualité dont Montréal se doit d'être fier. Qu'il soit au nombre des dix meilleurs en Amérique du Nord me semble être une préoccupation puérile et totalement dépourvue de sens. Tous les orchestres connaissent des hauts et des bas et il n'y a pas d'orchestre qui puisse se vanter d'être constamment égal à lui-même. Les disques, qui visent à la perfection, nous offrent évidemment des exécutions qui peuvent laisser croire que les très grands orchestres sont quasi infaillibles et sans faiblesses. Il faudrait être bien naïf pour le croire. Ceux qui entendent en concert les grands ensembles américains ou européens savent qu'ils arrivent à commettre des erreurs et qu'un trait de coraté n'est pas la fin du monde.

Depuis dix ans, l'OSM a apporté d'importants changements à son personnel, surtout depuis l'arrivée de Franz-Paul Decker. De nombreux jeunes instrumentistes, surtout américains, ont pris place au sein de notre orchestre. Reconnu comme un chef doué pour former des orchestres, Decker a entrepris un travail en profondeur et on ne

saurait nier qu'il ait fait de l'OSM un instrument de belle classe. L'OSM m'est cependant paru un instrument beaucoup moins souple qu'il était auparavant et les nombreuses fautes dans l'exécution de la Première Symphonie de Mahler nous ont montré un ensemble qui a semblé peu préparé à obéir à une direction aussi impulsive et imprévisible que celle de Zubin Mehta. J'ai l'impression que l'OSM d'aujourd'hui a perdu beaucoup de cette souplesse et de cette facilité d'adaptation qui étonnaient les chefs de passage il y a dix ou vingt ans.

Il y a eu des moments de véritable grandeur dans l'exécution de mardi, notamment la finale de la symphonie avec son climat colossal. Les cordes ont chanté avec chaleur et beauté sonore dans les passages lents mais il y a eu des problèmes d'ensemble dans les traits rapides, notamment ceux de l'ouverture "Pour l'inauguration d'un théâtre" de Beethoven. Les pages de la suite no 2 du ballet "Roméo et Juliette" ont cependant bénéficié d'une exécution propre et enlevante, peut-être la plus consistante de la soirée.

Zubin Mehta, pour sa part n'a rien perdu de son dynamisme et de sa fougue. Il a



La première réception dans le grand lobby.

toutes les vertus que l'on associe au chef d'orchestre virtuose, le "virtuoso conductor" que réclame le public américain depuis Leonard Bernstein. Il fouette inlassablement son

orchestre pour en arriver à exercer sur lui un contrôle total. Devant un chef aux exigences, il est humain que le meilleur orchestre trébuche parfois et c'est bien

ce qui arrive parfois au cours du concert de mardi. Soumis à une direction plus sereine, notre orchestre retrouvera sans doute son aplomb habituel.

NON

Cette illustration énigmatique a été publiée dans le programme officiel de la PdA. L'énigme sera-t-elle élucidée... dans le prochain programme? Peut-être une façon d'attirer les abonnements, disent les malins. La partition, de surcroît, est à l'envers!

Demain soir au "2": M. Rostropovich

Demain soir à 19 heures 30, le service des émissions musicales de Radio-Canada présentera, dans le cadre des "Beaux Dimanches", deux visages de Mstislav Rostropovich: tout d'abord, l'homme qu'on verra chez lui, dans sa Russie à laquelle il reste très attaché, puis le virtuose, venu maintes fois à Montréal.

En première partie de ce double programme, les télespectateurs verront un film de Gérard Patris et Bernard Gavoty intitulé "Un homme de Russie". Réalisé en 1969, ce film, diffusé à la télévision française et accueilli par la critique, nous présente un Rostropovich quotidien. Nous le trouvons en Yougoslavie où plusieurs séquences ont été tournées dans le cadre du Festival de Dubrovnik. Rostropovich joue en soliste à l'Académie du Rectorat; accompagne au piano sa femme, le soprano

lyrique Galina Vischnewskaïa; joue en des lieux pittoresques, sur le seuil de sa demeure, face à l'Adriatique, ou dans un jardin botanique, en duo avec sa fille aînée âgée de onze ans.

Nous le voyons ensuite au Festival de Baalbeck, jouant un Scherzo de Prokofiev avec le pianiste soviétique Sviatoslav Richter; au Festival de Salzbourg où il discute avec le chef d'orchestre Herbert von Karajan; à Paris, donnant un cours au Conservatoire national supérieur de musique, puis dirigeant l'orchestre et les chœurs du Théâtre Bolchoï, lors de leur passage au Théâtre national de l'Opéra.

Enfin et surtout, nous retrouvons le célèbre virtuose en URSS où pour la première fois un film révélera les aspects mystérieux et les secrets musicaux de la Russie soviétique. Jamais auparavant, on a pu filmer le Conservatoire de musi-

que de Moscou; le Théâtre Bolchoï, la formation des jeunes artistes soviétiques dans les écoles primaires et supérieures de musique; la vie des orchestres d'amateurs, tout ceci offrant somme toute un tableau de la place que la musique occupe dans l'âme russe.

Après avoir découvert Rostropovich, nous l'entendrons ensuite au cours d'un récital qu'il a enregistré dans les studios de Radio-Canada lors de son passage à Montréal en février 1972.

Le violoncelliste, accompagné par Alexandre Dedukhine, interprète la Sonate no 1 en mi mineur, opus 38, de Johannes Brahms; Introduction et Polonaise, opus 3 de Frédéric Chopin et trois des Cinq pièces en style populaire ainsi que "Träumerei" de Robert Schumann.

LES DISTRIBUTIONS CINE-CAPITALE LTÉE présentent une production de CLAUDE HÉROUX

YA TOUJOURS MOYEN DE MOYENNER!

POUR TOUS

Un film de DENIS HÉROUX avec YVAN DUCHARME - WILLIE LAMOTHE - JEAN-GUY MOREAU - DANIELLE GUIMET - PAUL BÉVAL - CLÉMENTINE DESROCHERS - ROGER GARAND - GUILDA - PAOLO NOËL - GILLES AGLAE - ROBERT DES ROCHES - BENOÎT MARLEAU - DENISE PELLETIER - LATULIPPE

SCÉNARIO ET MUSIQUE DE MARCE! LEFEBVRE

Une coproduction Cinévidéo - Les films du nouveau monde - Cinemas unis - Télé-capitale avec la participation de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne.

À L'AFFICHE!

PALACE 690 STE-CATHERINE 0 866-6991

GREENFIELD PARK PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

VERSAILLES 7265 Sherbrooke E 352-4020

CINEMA LAVAL 688-8200 centre Laval coin boul. ST-MARTIN et SORTIE 6 de l'Autoroute (Chomedy)

FAIRVIEW 697-8095 RUE CLAIRE TRANSCANADIENNE 5.33

PALACE: HORAIRES: 1.30, 3.20, 5.20, 7.25, 9.30 P.M. DERNIER PROGRAMME COMPLET 9.10 P.M. FAIRVIEW: LE SOIR À 7.00 & 9.00 P.M. SAMEDI & DIMANCHE CONTINUËL DÉPUS 1.00 P.M. LAVAL, GREENFIELD & VERSAILLES: LE SOIR À 7.25 & 9.10 P.M. SAMEDI & DIMANCHE À 1.20, 3.20, 5.20, 7.25 & 9.30 P.M.

ÉGALEMENT AUX CINÉMAS SUIVANTS: MASKA (St. Hyacinthe), REX (St. Jérôme), CAPITOL (St. Jean), RIO (Sorel), VENUS (Joliette), CAPITOL (Beauharnois) & SALABERRY (Valleyfield).

18 ANS

"L'œuvre la plus originale et la plus intéressante de ces dernières années." André Lalique - LE PARISIEN LIBRE

"Delon est au meilleur de sa forme. Girardot en grande forme. Un film français original, angoissant au possible, qui prouve que Jessua est l'élève le plus doué de l'école Hitchcock-Clauzot." Remo Forlani - BTL

"Un film totalement original. Une fable politique, une fable terrible." Pierre Boutetier - FRANCE-INTER

"Un film de terreur jamais vu..." Claude Mauriac - L'EXPRESS

"Voilà le traitement de choc qu'il vous faut." Nicolas de Rabouby - PARIS-MATCH

"La confession d'Annie Girardot à Delon est l'une de ses plus belles scènes à l'écran... On attendait Jessua depuis des années; il ne déçoit pas, même dans sa séquence d'horreur à la Gorman." Claude-Michel Clary - LE NOUVEL OBSERVATEUR

"Jessua gagne sur tous les tableaux, son film est réussi de bout en bout... Je vous garantis du suspense et pour finir les cheveux dressés sur la tête..." Michel Duran - LE CANARD ENCHAÎNÉ

"Film fascinant, film qui laisse longtemps après sa vision un souvenir tenace. 'Traitement de choc' est une œuvre lucide, moderne..." Guy Allibert - TÈLE 7 JOURS

ALAIN DELON ANNIE GIRARDOT

TRAITEMENT DE CHOC

écrit et réalisé par ALAIN JESSUA

CREMAZIE LUN.-VEN. 7.30 - 9.30
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210 SAM.-DIM. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

"IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"

14 ANS

LUN.-VEN. 8.00
SAM. 3.00 - 6.00 - 9.00
DIM. 2.00 - 5.00 - 8.00

DE SERGIO LEONE

le DAUPHIN BEAUVEN PRES D'IBERVILLE 721-4000

ON MARCHÉ, ON RIT. C'EST DU BON LELOUCH (PARIS MATCH)

L'AVENTURE c'est L'AVENTURE

film de CLAUDE LELOUCH

LINO VENTURA - JACQUES BREL - JOHNNY HALLYDAY

1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

Toute ressemblance avec des événements réels ou avec des personnes existantes, ou ayant existé, n'est ni fortuite ni accidentelle.

POUR TOUS

LE FILM DE L'ANNÉE PRIX LOUIS DELLUC 73 PRIX ELLE 73

Yves Montand

ETAT DE SIEGE

UN FILM DE COSTA-GAVRAS

LUN.-VEN. 7.30 - 9.40
SAM.-DIM. 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.40

ÉCRIT PAR FRANCO SOLINAS, MUSIQUE PAR MIKIS THEODORAKIS

UNE PRÉSENTATION LES FILMS MUTUELS EN ASSOCIATION AVEC CINEVIDÉO

le DAUPHIN BEAUVEN PRES D'IBERVILLE 721-4000

Dans la tradition de SERGIO LEONE, maître du western italien!

14 ANS

L'HOMME AU VISAGE D'ACIER...

DIANGO

"Jango"

de Sergio Corbucci

avec FRANCO NERO

MERCIER STE-CATHERINE-PIE-IX 255-8224

LUN.-VEN. 7.30 - 9.30
SAM.-DIM. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Dans la Tradition de
"Z et de L'AVEU"
le cinéma
Vendôme présente
REJEANNE PADOVANI
JEUDI 4 OCTOBRE

LA LUNULE
Voyez-la... découvrez ce que ça
veut dire!

QUÉBEC PRESSE CHAUD 2.
Le spectacle de l'année,
samedi 6 octobre 8h30 p.m.
au Centre Paul-Sauvé

Un seul prix **\$3**

Billets en vente dès maintenant
au Centre Paul Sauvé — Québec Presse — Sauvé Frères, 6554
St-Hubert, aux Galeries d'Anjou et au Centre d'Arts Laval —
International Music Store — Ed Archambault Inc.

ARTISTES PARTICIPANTS

Raymond Levesque, Pauline Julien,
Claude Dubois, Richard et
Marie-Claire Séguin, Claude Gauthier,
Alain Stivell.

MAGNIFICAT EN RÉ - J. S. BACH
ET
PSAUME 109: "DIXIT DOMINUS" - G. F. HANDEL

présentés par
Tudor Singers

FONDATEUR-DIRECTEUR WAYNE RIDDELL
CONTRALTO — MAUREEN FORRESTER
SOPRANO — KATHLEEN ANDERSON
TÉNOR — ALBERT GREER
BARYTON — WINSTON PURDY

DIMANCHE, LE 18 NOVEMBRE À 20:30 H.
À L'ÉGLISE NOTRE-DAME

BILLETS: \$7., \$5., \$3.
EN VENTE AU CANADIAN CONCERTS AND ARTISTS
1822 ouest, rue Sherbrooke (sous-sol)

(1) En personne à l'adresse ci-haut.
(2) Par mandat-poste (avec enveloppe retour affranchie) à l'adresse ci-haut.
(3) En personne à n'importe quelle des 20 agences de C. C. A.

Informations: 932-2234

LE GROUPE LA LAURENTIENNE
PRÉSENTE
LES GRANDS EXPLORATEURS

FANTASTIQUE
ÎLE
DE
PÂQUES

PAR FRANCIS MAZIÈRE
QUI COMMENTE PERSONNELLEMENT SON FILM COULEUR
LES PRODUCTIONS EXPLOR-MUNDO INC.

SALLE LE PLATEAU
28 - 29 - 30 SEPTEMBRE ET 1^{er} OCTOBRE
8h30 P.M.
MATINÉE 30 SEPT. 14 HRS
Prix spécial pour Âge d'Or (Carte S.L.M.)

3700 CALIXA LA VALLÉE, PARC LAFONTAINE
Station de Métro de Sherbrooke — Autobus 24E
BILLETS: \$2.00 et \$1.25 (étudiants)
RENSEIGNEMENTS: 284-3222
GUICHET OUVERT À COMPTER DE 4h. P.M.

VENEZ RIRE • VENEZ RIRE • VENEZ RIRE • VENEZ RIRE • VENEZ RIRE

Vous avez ri au "SAUT D'UILIT"
Vous rirez davantage aux
"TROIS FARCES DE MOLIERE"

Un Molère dépeussier!

La Compagnie Jean Duceppe Inc. et CMA présentent
Pierre Thériault
Anne Pauzé

dans
Trois Farces de Molière
Mise en scène: Guy Hoffmann

La Jalousie du Barbouillé
Sganarelle
Le Mariage Forcé

avec
Jean-Louis Paris, Ronald France, Hubert Gagnon, Jean Leclerc,
Yvan Ponton, Ginette Morin, Arlette Sanders

du 1^{er} AU 6 OCT. Décors: J.J. Desrosiers
Costumes: Gilles Lalonde

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, 129, Montréal 129 (Québec) TEL: 842-2112

Représenté par Productions Mutuelles, Guy Roy

UNE HISTOIRE D'AMOUR
EMOUVANTE!
UN FILM
BOULEVERSANT
VOUS
N'OUBLIEREZ
JAMAIS...

**LES HAUTS
DE HURLEVENT**

Cinéma Dollard Ritz
TRANS CANADIENNE S. 35 684-8447 1313 BELANGER E 272-5290

POUR TOUS
DOLLARDS: Guichet
ouvert à 7 p.m. Pro-
jection au crapsule,
RITZ: Soir dès 5.50
p.m. Dim. dès 12.45
p.m.

A LA POWDRIERE

Denise Pelletier interprétant le rôle rendu célèbre et créé par
Madeleine Renaud, Winnie, dans "Oh les beaux jours" de Sa-
muel Beckett. Cette oeuvre de renommée internationale prendra
l'affiche au charmant théâtre de La Poudrière sur l'île Ste-
Hélène, du 2 au 13 octobre inclusivement. (publicité)

Denise Pelletier interprétant le rôle rendu célèbre et créé par Madeleine Renaud, Winnie, dans "Oh les beaux jours" de Samuel Beckett. Cette oeuvre de renommée internationale prendra l'affiche au charmant théâtre de La Poudrière sur l'île Ste-Hélène, du 2 au 13 octobre inclusivement. (publicité)

EN PRIMEUR DANS 20 CINÉMAS

En 1938, dans le temps du lait à 5c
UNE VRAIE COMÉDIE! UNE COMÉDIE VRAIE!

**LES
CORPS CÉLESTES**

UN FILM DE GILLES CARLE

2e Sem.

Carole Laure Donald Pilon Micheline Lanctôt
avec Jacques Dufilho et Yvon Barrette

MONTREAU: 725-7000 FLEUR DE LYS: 288-3303
MAISONNEUVE: 525-2174 CINÉMA DE PARIS: 861-2996

JEAN-TALON 725-7000 FLEUR DE LYS 288-3303
MAISONNEUVE 525-2174 CINÉMA DE PARIS 861-2996

LES FILMS MUTUELS présentent

**Brigitte
Bardot**
et
Roger Vadim

14 ANS

enfin
réunis
dans

**don juan, OU
SI DON JUAN ÉTAIT
UNE FEMME**

avec JANE BIRKIN et ROBERT HOSSEIN

Pour la première fois à l'écran DON JUAN est
une femme,
et c'est
BRIGITTE BARDOT.
Belle,
Sensuelle,
Cruelle,
Criminelle et
Éternelle...

AUX 4 CINÉS!

RIVOLI 6906 ST. DENIS 277-4129
ARLEQUIN 1004 STE-CATHERINE E. 288-2943
LUCERNE 855 DECARIE — 744-2734
GREENFIELD PARK PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

RIVOLI, LUCERNE, ARLEQUIN, TOUTS LES JOURS À 1.00, 3.00, 5.00, 7.00 & 9.00 P.M. GREENFIELD, SUR SEMAINE À 7.00 & 9.00 P.M. SAMEDI DÈS 5 P.M. DIMANCHE CONTINUËL DEPUIS 1.00 P.M.

DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS!
UN TOURBILLON DE GAÏÉTÉ DE 2 1/2 HEURES!
Du plaisir pour toute la famille!

UNE NOUVELLE ÉDITION SPÉCIALE '73

UN HOMMAGE AU 50^{ème} ANNÉE DE JOIE DES PRODUCTIONS WALT DISNEY

NEWEL PRODUCTIONS Présente

Le monde de DISNEY

EN PERSONNE! SUR SCÈNE!

CINQ REPRÉSENTATIONS EN FIN DE SEMAINE
Aujourd'hui à 10 h. 30, 2 h. 30, et 7 h. 30 p.m.
Demain à 1 h. 30 et 5 h. 30 p.m.

MATINÉE SPÉCIALE POUR LA FAMILLE
Aujourd'hui à 10 h. 30 a.m. seulement
\$1.00 de moins - Tous les sièges - Toute la famille

AIR CLIMATISÉ

FORUM BILLETS: \$2.50, \$4.00, \$5.00
Il en reste à tous les prix pour toutes les représentations.

ENGAGEMENT EXCLUSIF À MONTRÉAL

"UN CHEF-D'OEUVRE... SANS DOUTE UN DES FILMS LES PLUS PUISSANTS DE L'HISTOIRE DU CINÉMA."
R. Levesque - Québec Presse

"VOUS QUI AIMEZ LE CINÉMA OU QUI NE L'AIMEZ PAS, VOUS QUI ALLEZ VOIR TOUTS LES FILMS OU SEULEMENT UN PAR ANNEE NE RATEZ PAS CRIS ET CHUCHOTEMENTS."
Luc Perrault - La Presse

GAGNANT 18 ANS ADULTES
PRIX de la CRITIQUE NEW YORKAISE
MEILLEUR

FILM DIRECTEUR SCENARIO VEDETTE
Liv Ullmann

6e Sem.
Ingmar Bergman's **CRIS AND WHISPERS**

VERSION ORIGINALE SOUS-TITRES ANGLAIS

SEM: 7:30, 9:30
DIM: 1:30, 3:30
Age d'Or non valables 5:30, 7:30, 9:30

489-5559 FESTIVAL 525-8600
5550 Sherbrooke.w 1206 St. Catherine.e

SGMU

Histoire du Cinéma

Pour quiconque s'intéressant à l'histoire du cinéma, un cours illustré par des films et conduisant à un certificat sera offert par le Conservatoire d'art cinématographique dans le cadre de l'Education permanente.

Donné par Martin Malina, critique de films bien connu du journal *The Montreal Star*, ce cours, intitulé "Les grandes étapes du cinéma", couvrira: les pionniers du cinéma, les grands comiques, l'expressionnisme allemand, l'apogée du cinéma muet, la naissance du cinéma parlant, le cinéma moderne soviétique, italien, scandinave, japonais, allemand et britannique, et la nouvelle vague française.

Dans ce cours on analysera les oeuvres des cinéastes tels que: Charlie Chaplin, Buster Keaton, Ingmar Bergman, Sergei Eisenstein, Orson Welles, John Ford, Douglas Fairbanks, Jean Renoir, René Clair, Jean-Luc Godard, D.W. Griffith et Roberto Rossellini.

"Les grandes étapes du cinéma" aura lieu le samedi matin de 10 heures à midi pendant 26 semaines. Le cours sera bilingue, avec un bref résumé en français et en anglais.

Le coût du cours est de \$60. Un certificat sera attribué à toute personne qui aura terminé le cours avec succès.

Pour tous renseignements, appeler l'Education permanente à 879-2865.

Sir George Williams University
Montréal 107

Nathan MILSTEIN
VIOLONISTE

"Sa carrière est un hommage à la MUSIQUE et au roi des instruments: le violon."
"Un des plus grands interprètes de notre époque"

New York Times

Dim. 14 oct. 16h30

Programme: Geminiani - J.S. Bach - Beethoven - Schumann

Billets: Parterre et Corbeille: \$6 - Balcon \$4 / Étudiants: \$2.50

Pro Musica
1270 O., Sherbrooke
Montréal 109 — 845-0532
de 13 h. à 17 h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal 129, TEL: 842-2112

CHOEUR BAYER

SOIRÉE D'EXTRAITS D'OPÉRA

160 chanteurs
et
Orchestre Symphonique

MOZART La flûte enchantée — Idomeneo
LORTZING Waffenschmied — Der Wildschuetz
VON WEBER Der Freischuetz
WAGNER Lohengrin — Tannhauser — Vaisseau-fantôme
VERDI Force du Destin — Troubadour — Nabucco — Ernani
GOUNOD Faust

SALLE WILFRID-PELLETIER
LUNDI 1^{er} OCTOBRE 20h30

Billets: \$8 \$7 \$6 \$4.50 \$3.50.
Demi-tarifs sur billets \$7: étudiants - Âge d'Or en vente à CCA seulement.
EN VENTE: CCA, 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) et Place des Arts.
Agences et CHARGEX 932-2234

SALLE RESNAIS

ÉLYSÉE
35 MILTON / 842-6053
HORAIRE: LUN. à VEN. 7:30; 9:30
SAMEDI 1:30; 3:30; 5:30; 7:30; 9:30
DIM.

POUR TOUS EASTMANCOLOR

"Une oeuvre exceptionnelle qui compte parmi les films français les plus importants."
JOURNAL DU DIMANCHE

"Une vraie leçon de cinéma. Y courir s.v.p."
L'EXPRESS

"Allez voir ce film. Vous passerez de merveilleux moments dont vous resterez longtemps imprégné."
FRANCE-SOIR

"Tout le film est un constant plaisir à voir et à entendre."
LE CANARD ENCHAÎNÉ

"Quelle réussite! Tout ce que l'on attend d'un film."
L'AUREOLE

"Voilà de la belle ouvrage! C'est du cinéma direct qui se fait comprendre par tous."
HUMANITÉ DIMANCHE

LINO VENTURA / FRANÇOISE FABIAN

500 STRAN 500 H. DE

LA BONNE ANNEE

film de CLAUDE LELOUCH

SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS EASTMANCOLOR

7^e mois

UN FILM DE YVES ROBERT

le grand blond avec une chaussure noire

le CINÉMA

Une Quinzaine nationale, pourquoi?

par
JEAN-PIERRE TADROS

C'est hier que démarrait un festival itinérant du cinéma québécois qui touchera toutes les régions du Québec. Organisé par le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma, en collaboration avec des groupes et des groupements locaux, cette manifestation, appelée Quinzaine nationale du cinéma québécois parce qu'on prévoit la faire tenir sur une période de quatre mois. Elle permettra de présenter un peu partout dans le Québec une série de longs, moyens et courts métrages à partir d'un fond de 45 films choisis par un comité de sélection composé de Lucien Hamelin, Carol Faucher, Roger Frappier, Michel Moreau et Marc Daigle. A l'occasion de cette manifestation, le Conseil a réalisé une brochure sur l'ensemble des films retenus avec, en introduction, un texte intitulé "Une industrie du cinéma... pour qui?"; un film de présentation de deux minutes avec Lucie Guilbeault lisant un texte qui précise les objectifs de cette Quinzaine et propose des avenues de réflexion aux spectateurs; ainsi qu'une bande-annonce.

Pourquoi une telle quinzaine? Quels en sont les objectifs? C'est à ces questions que nous essayons de répondre dans le texte qui suit.

Le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma n'est peut-être pas l'organisme cinématographique québécois le plus connu du grand public. Il n'en reste pas moins un organisme qui, depuis quatre ans, a accompli un certain travail de sappe au niveau de la diffusion du cinéma québécois aussi bien au Québec qu'à l'étranger. C'est aussi un organisme qui aura eu l'occasion d'irriter bien du monde. Assez curieusement, les plus mécontents ne sont pas ceux qui auraient pu être en droit de le devenir parce que le Conseil aurait empiété sur leur plate-bande, c'est-à-dire les distributeurs et les exploitants de salle. Non, l'irritation s'est fait surtout sentir chez ceux qui auraient dû le plus en profiter et qui en ont profité à l'occasion, c'est-à-dire les cinéastes. Les prises de bec les plus significatives restent celles provoquées par la publication de ces cahiers jaunes, édités par le Conseil, et intitulés "Cinéastes du Québec".

Deux cas concrets ici: ceux d'Arthur Lamothe et de Fernand Dansereau qui se sont vu fortement reprocher le manque de rigueur dans leur engagement politique (ils res-

tent pourtant deux de nos cinéastes les plus politisés), engagement qui n'épousait de toute évidence pas la grille marxiste-léniniste de certains. Ce militantisme idéologique, si on a su à l'occasion en faire abstraction au Conseil, n'en aura pas moins causé une certaine désaffection du milieu vis-à-vis de cet organisme qui est pourtant né d'un désir de l'ensemble de l'industrie cinématographique québécoise. Et c'est un peu de cette désaffection que portait la réaction de Luc Perreault dans un article de La Presse, article qui lui aura valu une longue mise au point de Jacques Gagné, président du conseil d'administration du CQDC.

Voilà donc un peu où en étaient les choses, jusqu'à l'annonce de cette "Quinzaine nationale du cinéma". Entrepreneuse assez surprenante au départ, dont on peut encore mal évaluer toute la portée, mais qui reste néanmoins intéressante. D'autant plus, reconnaissons-le, qu'elle s'inscrit tout naturellement dans le prolongement de l'action entreprise depuis quatre ans par le Conseil. On peut s'interroger sur le titre, puisque cette quinzaine s'étendra en fait sur quatre mois; on peut aussi s'interroger sur l'ampleur qu'on a voulu donner à cette manifestation malgré un budget minime (aux alentours de \$18.000, m'a-t-on dit) et des effectifs très réduits dont elle dispose; on pourra également se demander si tout cela n'a pas été préparé un peu trop vite puisque le tout n'a démarré qu'au mois de mai. Mais tout cela importe peu finalement, car seuls comptent maintenant les résultats. Et le Conseil se dit fort de quatre années de pratique dans la diffusion dans toutes les régions du Québec de films peu vus.

Notre objectif, nous dira Lucien Hamelin, directeur du Conseil, a été de faire en sorte que cette Quinzaine puisse se répéter chaque année. Ce qu'on a voulu faire, c'est mobiliser dans les différentes régions du Québec tous ceux avec lesquels on avait déjà travaillé durant ces quatre dernières années, et les mobiliser cette fois dans la réalisation d'un événement collectif et national. Pour cette première tentative on est naturellement prêt à assumer la plus grande part de coordination, mais en espérant que l'année prochaine, forts de cette première expérience, les gens soient capables de l'organiser eux-mêmes dans leur région. D'autant plus que nous n'avons pas de budget spécial pour organiser une telle manifestation, et qu'il est donc important que les groupes locaux puissent prendre en charge les dépenses comme l'organisation de la manifestation. Si on veut faire la Quinzaine, il faut que l'on procède comme ça. Car après quatre années de pratique, il nous est apparu au Conseil

qu'une manifestation comme celle de la Quinzaine était de celles qui nous permettraient le mieux de conjuguer en une période de temps bien déterminée toutes nos activités".

Mais comprimer tout cet effort de diffusion dans un laps de temps aussi réduit (quatre mois, cela fait court lorsqu'il s'agit d'attaquer de front toutes les régions du Québec) demande un travail gigantesque, et on nous avoue au Conseil être absolument débordés. "On n'est que trois permanents, nous fera-t-on remarquer, et à part la Quinzaine, il faut que le Conseil continue de planifier ses activités à l'étranger, de publier ses brochures, de servir de secrétariat à divers groupes professionnels, et de donner de la documentation aux personnes qui viennent en demander. Cela fait un travail énorme". Cependant, on ne pense pas que la vocation du Conseil soit d'être réduite dans une direction précise, et par conséquent limitative, comme par exemple la diffusion des films. Mais pourquoi essayer de monter un centre de documentation alors qu'il en existe ailleurs et mieux équipés? Pourquoi s'empresser à publier des brochures, alors même que d'autres organismes ou, à la rigueur, d'autres éditeurs pourraient le faire? Faut-il donc réduire les activités du Conseil?

On me répondra par un non catégorique. "C'est une idée, me dira Lucien Hamelin, qui a déjà été lancée. Mais si le Conseil avait à se spécialiser il perdrait par la même occasion son ressort dynamique. C'est-à-dire que nous envisageons l'activité proprement dite de diffusion comme une activité globale, qui intègre à la fois le niveau informatif, le niveau d'activité d'intervention et le niveau aussi d'analyse comme c'est le cas dans nos activités. Or, si le Conseil ne se spécialisait qu'à ne faire voir des films, et ne se préoccupait pas d'être lié de plus en plus avec les problèmes concrets du milieu du cinéma comme on essaye de le faire, et bien on perdrait le fil. Parce que c'est là la racine du problème de la diffusion. Il ne s'agit donc pas seulement de montrer des films, mais de faire voir que, si l'on parle d'un cinéma québécois, c'est donc que c'est un cinéma différent du cinéma habituel. Il y a donc un travail qui consiste à la fois à organiser la diffusion (mais il faut bien se dire que mettre en place des réseaux parallèles demandera un temps très long), et à travailler également pour que le public se transforme dans ses habitudes".

Et c'est précisément le but de cette Quinzaine. Car si elle entend montrer un vaste éventail de la production cinématographique québécoise

de ces deux dernières années, cette sélection a été effectuée suivant des critères très précis que résume un peu le titre qui coiffe cette manifestation: "Un cinéma pour qui?" (qui reprend donc, comme par hasard, le titre de la dernière livraison de "Champ libre"). Cette question se trouve explicitée dans un texte lu par Lucie Guilbeault dans un petit film de présentation de deux minutes, et qui sera montré avant chaque projection de la Quinzaine. Texte qui, lui-même, introduit l'analyse plus serrée que l'on trouve dans la brochure.

D'entrée de jeu on rappelle au spectateur le but de cette Quinzaine, et par là-même la perspective dans laquelle se placent les projections: "réfléchir ensemble, tout haut, sur le cinéma réalisé et diffusé ici, au Québec pour savoir ce qu'on peut faire pour transformer la situation présente et construire un cinéma qui nous ressemble davantage". Car, précise-t-on, si le cinéma québécois existe bien (plus de soixante longs métrages et plus de deux cents courts métrages en deux ans, soit quelques vingt millions en taxes fédérale et provinciale, indique-t-on), s'il existe donc et se porte en apparence à merveille, il reste à nous demander "s'il existe pour nous, ou contre nous".

Question délicate, à laquelle le texte lu par Lucie Guilbeault ne donne pas de réponse formelle mais arrive d'éléments pour qu'on arrive à se faire une opinion plus précise de la situation présente. Tout d'abord, il n'y aurait pas vraiment de différence entre nos films québécois de divertissement et les films étrangers d'aventure et de divertissement "avec des vedettes et tous les gadgets qui font vendre le film comme on vend des soutie-gorges". Dans ces conditions, "trouvez-vous ça normal que la plupart des films mettent en vedette des gens qui n'ont rien à faire que de baisser à longueur de jour ou de donner des ordres pour qu'on leur apporte le petit déjeuner au lit, avant de prendre l'avion pour aller dîner à New York ou à Québec. Ce que je veux dire, c'est que le monde ordinaire des petites gens, des ouvriers au travail, des ménagères et des travailleuses, ça n'a pas l'air d'avoir suffisamment d'importance pour faire un sujet de film". Ce qui nous paraît naturellement simplifier dangereusement le problème, mais c'était là, il faut reconnaître, exposer d'une façon brutale les composantes d'une situation qui était la plus apte à provoquer des réactions.

On comprendra alors que les critères de sélection visaient principalement à éliminer les films-divertissement pour ne conserver que les films québécois qui auraient quelque chose d'autre à dire, quelque chose que les films étrangers ne pourraient pas dire parce qu'ils ne sont pas enracinés dans la réalité québécoise. Quels sont donc ces films sélection-

nés? Pour ce qui est des longs métrages "Chez nous c'est chez nous" de Marcel Carrière, "Les dernières fiançailles" de Jean-Pierre LeFebvre, "L'infonie inachevée" de Roger Frappier (ce film a été cependant retiré de la Quinzaine par son distributeur qui entend assurer avant tout à ce film une sortie montréalaise). "La maudite galette" de Denys Arcand, "On a raison de se révolter", par un groupe de militants québécois, "Québec: Duplessis et après..." de Denys Arcand, "Richesse des autres" de Maurice Bulbulian et Michel Gauthier, "Taureau" de Clément Perron, "Le temps d'une chasse" de Francis Mankiewicz, "Tendresse ordinaire" de Jacques Leduc, "Tu brûles... tu brûles..." de Jean-Guy Noël, "La vie rêvée" de Mireille Dansereau. Enfin deux longs métrages qui s'inscrivent dans une série "rétrospective": "Le viol d'une jeune fille douce" de Gilles Carle, et "Entre la mer et l'eau douce" de Michel Brault.

La sélection a donc éliminé les films commerciaux traditionnels, ces "films-évasion" qui sont demobilisateurs" comme dira Lucien Hamelin. Il note cependant "que les films que nous avons conservés ne sont pas nécessairement mobilisateurs, mais ils sont plus proches des conditions de la vie québécoise, ils sont plus représentatifs de ce que nous sommes". Et ce qui surprend naturellement dans ce choix, c'est d'y trouver des films comme "Taureau" de Clément Perron, et "Le temps d'une chasse" de Francis Mankiewicz. Ne sont-ils pas, dans leur genre, des "films-évasion"? Et que dire de "La vie rêvée" de Mireille Dansereau dont le titre même devrait faire frémir?

"Il nous fallait choisir des films, nous expliquera Lucien Hamelin, qui nous permettrait de faire réfléchir des gens sur un cinéma qui nous ressemblerait "davantage" qu'un cinéma américain, ou même un cinéma québécois produit sur des modèles américains. Si donc on a éliminé d'une part des films qui avaient été beaucoup diffusés, on a aussi écarté d'autres films qui ressemblaient tellement à des copies étrangères qu'il ne servait à rien de les diffuser. Il s'agissait d'être fidèle à un thème, en même temps que d'être cohérent et représentatif. La sélection qui en est sortie n'est pas parfaite; on le sait, mais dans l'ensemble elle se défend".

"Maintenant il y a naturellement le cas de films comme "Taureau". C'est en effet un film qui répond à la catégorie des "films-évasion", mais on s'est dit qu'il fallait que la sélection rende aussi compte de ces films. Ensuite, par rapport à l'objectif du thème de la Quinzaine, il nous paraissait que ces films se rapprochaient plus de la réalité que les autres. C'est tout". Et maintenant il ne reste

plus à l'industrie québécoise du cinéma qu'à changer. Sur ce point on pourrait se montrer résolument pessimiste. Cependant, je le serais moins aujourd'hui que la Quinzaine nationale existe. Parce que les questions qu'elle pose sont fondamentales. Or, avoir le courage de les poser publiquement, et d'en faire le thème d'une manifestation qui englobe tout le Québec, c'est déjà un énorme pas de franchi. Car il ne faut pas oublier que le Conseil pour la diffusion du cinéma québécois n'est finalement qu'un organisme géré conjointement par l'ensemble de l'industrie cinématographique québécoise. C'est-à-dire par l'Association des réalisateurs de films du Québec, l'Association des producteurs de films du Québec, l'Association canadienne des distributeurs

UN CINÉMA POUR QUI?



LA QUINZAINE NATIONALE

conseil québécois pour la diffusion du cinéma

indépendants de films d'expression française, le Syndicat général du cinéma et de la télévision, et le Syndicat national du cinéma. Or voilà qu'aujourd'hui l'ensemble de ces associa-

tions tombent d'accord sur le thème "Un cinéma pour qui?". Cela prouve qu'il ne faut pas perdre espoir. Voilà donc un point d'acquis. Il reste maintenant à parcourir le reste du chemin.

Orchestre symphonique de Montréal

DIRECTEUR ARTISTIQUE • FRANZ-PAUL DECKER

LES GRANDS CONCERTS

MARDI ET MERCREDI
2, 3 octobre à 20h30

Au pupitre:
FRANZ-PAUL DECKER

Soliste:
l'exceptionnel jeune pianiste français
MICHEL BEROFF

Programme:

BEETHOVEN: "Egmont" ouverture, opus 84
BEETHOVEN: Concerto pour piano no 1 en do majeur, opus 15
R. STRAUSS: Symphonie alpestre, opus 64

\$3 à \$7

Avant chaque concert, à 19h, 100 billets de dernière heure à \$2, si disponibles.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

Si je suis déclaré mort, vous pourrez conclure que j'ai été tué avec l'assentiment de l'État...

(Soljenitsyne)

La Presse et Le Devoir, sept. 1973

EN PRIMEUR **Tous**

TOM COURTENAY
dans le rôle d'IVAN tiré du roman de
ALEXANDRE SOLJENITSYNE
Collection 10 x 18 (Édition Presse de la cité)

UNE JOURNÉE

D'IVAN DENISOVITCH

"Une expérience peu commune de la vie inhumaine imposée aux prisonniers de camps sibériens"

À L'AFFICHE

"Soljenitsyne pionnier du mouvement contestataire pour la "Liberté de presse" en Union Soviétique a subi une peine de dix ans de travaux forcés pour avoir osé faire une plaisanterie sur Staline".

Un film de **CASPER WREDE**
VERSION FRANÇAISE de One day in the life of IVAN DENISOVICH

HORAIRE: SAM.-DIM.: 1.00 - 3.05 - 5.10 7.30 - 9.35 SEMAINE: 7.30 - 9.35

7 apt Prix spéciaux pour étudiants. **EASTMANCOLOR**
3180, rue BÉLANGER 722-0302

à l'AFFICHE



Deux films du circuit Odéon poursuivent cette semaine leur carrière montréalaise. Ci-dessus, "Etat de siège" au Dauphin (v.o.) et à la Place du Canada (v.a.), par le cinéaste de "Z" et de "L'aveu", Costa-Gavras. Ci-dessous, "Heavy Traffic", au Atwater I, par le cinéaste de "Fritz the Cat", Ralph Bakshi.




Est radicalement...
votre
Sol"

AU GESU

COMPLET
jusqu'au 30 septembre

JUSQU'AU

REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES
les 2-3-4-5-6 et 7 octobre

GUICHET du lun. au ven. 10h. à 21h.
samedi 10h. à 18h.

Renseignements: **861-6791**
1200 BLEURY

ARCHITECTURE

Comment tuer une ville

par LUC D'IBERVILLE-MOREAU

Aristote a écrit que de son temps, on venait à la ville pour vivre et on y restait pour vivre la bonne vie. Aujourd'hui, on vient à la ville pour y gagner sa vie et on la quitte aussi rapidement que possible pour aller apprécier ces plaisirs qu'Aristote considérait comme naturels: l'air pur, les arbres, la terre, le ciel et un refuge contre le bruit et les foules. La qualité de l'environnement est un nouveau problème et peu de gens encore s'en préoccupent, après tout il a toujours été là et nous avons toujours pu vivre. Mais, de plus en plus les gens et particulièrement les américains car ils ont vécu le problème avant nous, réalisent que l'environnement a une influence directe sur nos gestes et notre jugement et que finalement il a une énorme importance sur la condition de l'humanité. La façon dont nous vivons ou existons est le générateur des problèmes que nous appelons aujourd'hui la crise urbaine. Les New Yorkais ont été les premiers à souffrir des problèmes de l'environnement.

Depuis 30 ou 40 ans, ils ont accepté la destruction de leurs quartiers favoris parce que les manchettes des journaux leur ont fait croire que c'était un signe de progrès et d'économie florissante et que ces changements étaient pour le meilleur dans le meilleur des mondes. Il ne reste rien du New York du 18ième siècle et que de très rares exemples d'architecture du 19ième siècle et du début du 20ième siècle. Tout leur passé a été rem-



Le Dr François Cloutier, ministre des Affaires culturelles: le grand responsable de l'affaire Van Horne?

placé par la stérilité profitable de constructions modèles et anonymes. La sagesse leur est venue lentement, péniblement et trop tard. Ils ont réalisé que sans variété de la fonction, sans échelle humaine, la ville devient monstrueuse, insupportable et dangereuse et ceux qui ont eu les moyens de la quitter, l'ont fait. L'urbani-

Notre époque a vu l'homme se rendre à la lune, c'est l'âge de la technique qui a permis la construction de gratte-ciel aussi haut qu'on le voulait. On nous a promis la réalisation de nos rêves, mais c'est aussi l'époque de la destruction de notre environnement ou les villes sont devenues vicieuses, monstrueuses, insupportables.

Prenons l'exemple de la maison Van Horne. Les manchettes nous annonçaient la construction d'un nouvel immeuble super-moderne et super-fonctionnel, une vague de prospérité dans la construction, nous allions regarder le pas sur Toronto qui nous avait dépassés. (Le conseil de ville la semaine dernière a voté un gel de deux ans sur la construction d'édifices dans le centre de Toronto qui comme on le sait est très anonyme et semblable à celui de plusieurs villes américaines). A première vue, donc une nouvelle commentant la situation économique, en fait, la mort d'une ville par le développement, un irréversible dommage à l'environnement. La maison a été détruite grâce à la décision du Ministre des Affaires Culturelles, Monsieur François Cloutier. Ce dernier

n'a pas accepté les recommandations professionnelles des comités d'experts chargés et nommés pour étudier le problème. Des organisations comme Espaces Verts, Great Places, organisations bénévoles fondées par des citoyens préoccupés par la qualité de l'environnement n'ont eu aucune influence. Le résultat est la perte d'une maison historique d'une grande qualité architecturale, une brutale cassure dans la partie la plus importante de la rue Sherbrooke, cassure historique et esthétique qui sera la grande réussite du droit divin du développeur.

Comme nous l'avons dit à l'époque, cette maison faisait partie d'un ensemble composé de six maisons possédant toutes un intérêt architectural et historique. De style victorien, elles formaient un ensemble d'une grande richesse de style et de matériaux typiques de l'époque victorienne que nous avons tendance à ne pas apprécier à sa propre valeur. La montagne, le ciel, leur donnaient une beauté civilisée et une échelle humaine que n'aura certainement pas la tour de M. Azrael sortie d'un moule d'architecture commerciale et banale. On sait déjà qu'une autre maison

sera démolie et nous n'avons plus aucune garantie que le reste ne va pas disparaître d'ici quelques mois. Cet ensemble faisait suite rue Sherbrooke au "Terrasse Prince de Galles", détruite pour permettre la construction de l'horreur indescriptible qu'est l'Hôtel Sonesta et le plus que banal pavillon Samuel Bronfman de l'Université McGill. La Terrasse Prince de Galles était sans contredit un des exemples les plus distingués d'architecture d'inspiration anglaise du début du 19ième siècle, contemporain dans sa construction, une ar-

chitecture que les londoniens s'efforcent et réussissent à conserver. Le progrès est fait de futur et de passé. Nous ne pouvons que déplorer le manque d'empressement de nos édiles et de nos gouvernements à prendre des décisions. Il existe un énorme manque de communication entre les trois niveaux gouvernementaux qui possèdent pourtant tous des comités d'experts et des budgets. Nous espérons pouvoir nous renseigner sur les buts et projets d'Héritage Canada qui n'a montré aucun intérêt dans la préservation de la maison Van Horne. Les groupes

bénévoles intéressés à la préservation de notre patrimoine et de notre environnement ont certes peu de chance et d'espoir contre l'entreprise privée, mais ils continueront leur travail d'information.

C'est à nos gouvernements d'adopter des règlements et d'étudier le problème de l'intégration économique et sociale des édifices anciens. L'insuffisance des crédits qui fondent l'application des lois de classement et d'inscription aussi bien que ces lois ne sauront protéger l'ensemble de nos monuments. Il est plus que temps d'étudier la rentabilité et l'efficacité

d'une méthode qui consisterait à assurer la protection de notre architecture ancienne en trouvant à nos édifices une vocation nouvelle. Un inventaire général des édifices à conserver entouré d'une publicité souhaitable pourrait devenir l'instrument par lequel une partie des fonds publics et privés pourraient être investis, au gré des demandes et des offres, dans la restauration de notre architecture ancienne. Il va de soi que pareille incitation ne serait possible qu'à la condition que fiscalement la restauration ne soit pas pénalisée par rapport à la construction.

Un Musée "pour tous"

"Le Musée appartient à tous." C'est par cette déclaration que le Dr Sean Murphy, président du Musée des beaux-arts de Montréal, a prédit cette semaine "une ère nouvelle" pour le Musée à la suite de ses travaux d'expansion de \$6,000,000. S'adressant à l'assemblée annuelle des membres tenue à l'église Erskine and American — l'immeuble actuel du Musée étant fermé pour deux ans, le Dr Murphy a ajouté: "Notre ville sera dotée d'un immeuble superbe. Il incombera à chacun de nous de rendre le Musée vivant et dynamique et c'est là une occasion unique d'enrichir la vie de la collectivité. Le Musée appartient à tous et son avenir est entre nos mains. Nous devons l'appuyer maintenant et lorsqu'il rouvrira ses portes avec toute la vigueur et la générosité que possible." Selon lui, le Musée a "franchi un grand pas" vers la solution des problèmes du manque d'espace et de la pénurie de fonds.

Les sions seront à peu près doublées, rendant le Musée "plus aère, plus accessible, plus agréable et plus invitant".

M. Jacques Brault, trésorier honoraire du Musée, a fait état d'un déficit d'environ \$142,000 pour l'exercice 1972-73. C'est le premier déficit en deux ans. Les revenus ont été de \$106,000 inférieurs à ceux de l'exercice précédent en raison, "pour une large part, d'une diminution de la subvention du Conseil des Arts du Canada". La contribution du gouvernement québécois est demeurée la même, mais elle comportait une condition, celle de réduire de \$50,000 le déficit accumulé. Par conséquent, le déficit se trouve accru de la même somme. Les dépenses d'exploitation durant la même période ont augmenté de \$38,000. M. Brault a souligné que le coût d'exploitation "d'un musée aux dimensions accrues augmentera en proportion". La question du déficit fut reprise dans le rapport du directeur du Musée, M. David Giles Carter.

"L'aide des gouvernements fédéral et provincial est assujettie, de temps à autre, à des changements de politique qui tendent à restreindre ou à prohiber l'emploi des fonds qui nous sont octroyés aux fins d'exploitation. En d'autres termes, certaines subventions seraient accordées au Musée si celui-ci était en mesure de mettre à exécution des projets approuvés par le gouvernement. Lorsque, faute de personnel ou d'autres moyens, le Musée est dans l'impossibilité de répondre aux exigences gouvernementales, l'appui financier est limité en conséquence.

"On ne peut nier que les subventions officielles aient augmenté considérablement au cours de la dernière décennie mais ces changements de politique interne ont fait revivre le cauchemar des déficits d'exploitation. De toute évidence, cet état de choses s'améliorera non seulement par des fonds d'exploitation plus importants venant des gouvernements, mais aussi par le concours spontané de la collectivité que desservit le Musée."

Se référant à la situation de l'École du Musée, M. Carter a rappelé son statut privé. Elle a demandé au gouvernement québécois d'être agréée comme école de niveau collégial en vue d'obtenir des subventions s'élevant jusqu'à 60 pour cent des frais de scolarité.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
SAM. 29 SEPT. 7:00 - 9:00
DIM. 30 SEPT. 9:00 - 7:00 - 9:00
LES HOMMES FORTS DE SERGIO LEONE
CEBENT LEUR PLACE AUX TIGRESSES!
CLAUDIA CARDINALE
BRIGITTE BARDOT
LES PETROLEUSES
ADMISSION: \$1.50
ÉTUDIANTS ET ÂGE D'OR: \$1.00
salle **émile legault**
cegep st-laurent
613 boul. STE-CROIX - ST-LAURENT

18 ans adultes
LES FILMS PRIMES DU festival de films érotiques de new york
13e SEM.
LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉ
HORAIRES: MIDI - 2h
4h - 6h - 8h - 10h
TEL. 878 4851
VENDOME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

SAMEDI 29 DIMANCHE 30 septembre
à 3.00 - 7.00 et 9.15 p.m.
TOUS
UN FILM DE JOHN DAHLERMAN
ALERTE A LA BOMBE
CHARLTON HESTON - YVETTE MINELLI
SALLE BREBEUF
5625, Ave Decelles - 731-1297

La Grange-d'En-Bas Casanous
Le groupe **HARMONIUM**
le prochain "hit" de la cie CAPITOL
du jeudi 27 au sam. 29
à 20h30 et 22h - \$1.00
1223 Amherst (coin Dorchester)
en-dessous de la Grange-à-Séraphin
523-9531 844-3691
En 1ère partie: Steve le pianiste et Raymond le patron

Les Productions Perle Inc. présente
alan stivell
samedi 13 octobre
Billets: \$3.50 En vente chez: Alternatif, Sauvé Frères, co-op de CEGEP et Université et au Centre sportif.
Centre sportif Université de Montréal

PLANETARIUM DOW 872-4210
5 SEPT. au 21 OCT.
L'UNIVERS D'EINSTEIN

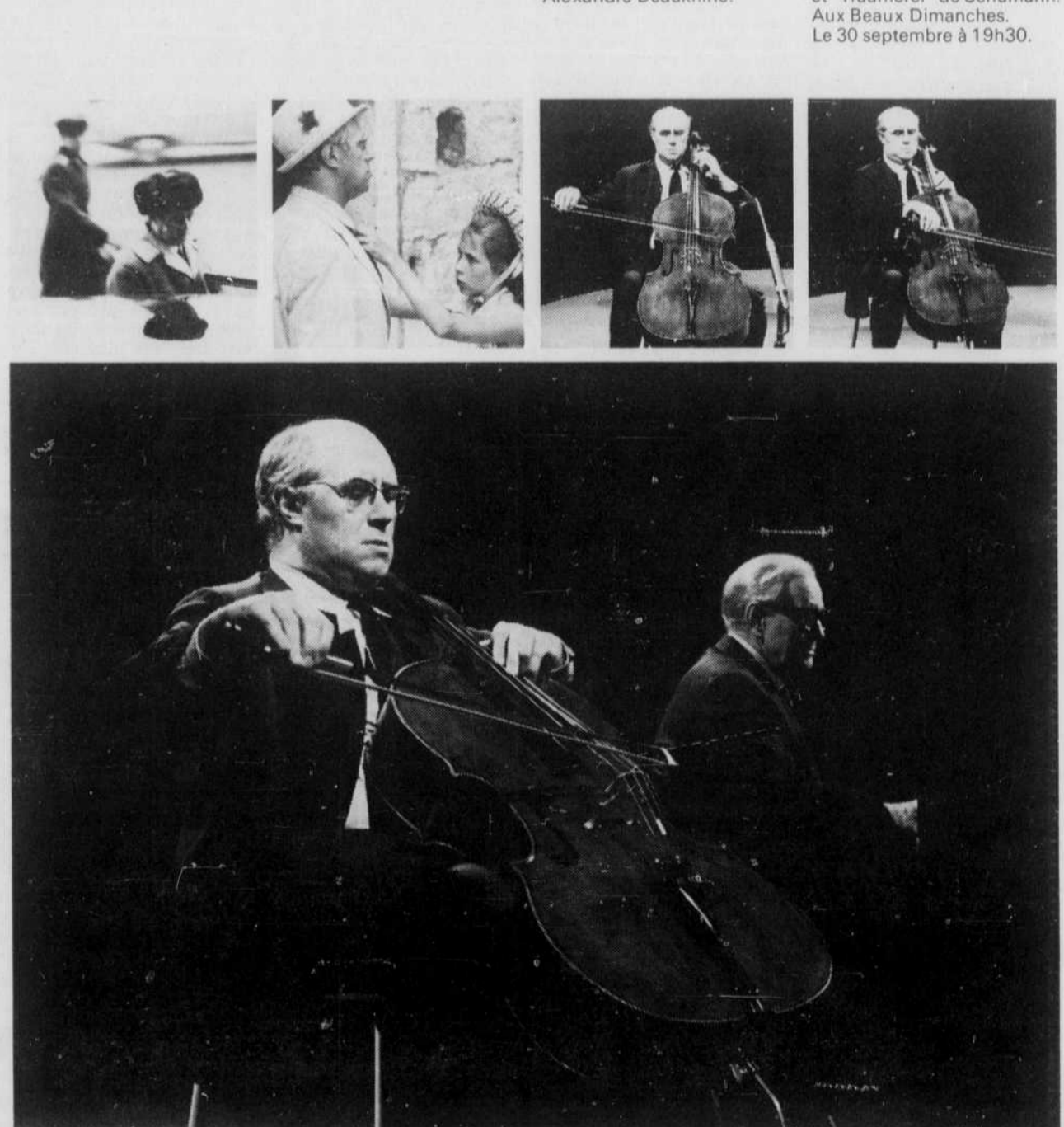
Les Beaux Dimanches Soirée Rostropovich
Le 30 septembre à 19h30

Deux visages de Mstislav Rostropovich: l'homme qu'on voit chez lui, dans sa Russie, et le virtuose, venu à maintes reprises à Montréal.

En première partie: "Un homme de Russie", film de Gérard Patris et Bernard Gavoty, réalisé en 1969 et présentant un Rostropovich quotidien.

En deuxième partie: récital du célèbre violoncelliste, enregistré par Pierre Morin dans les studios de Radio-Canada. Rostropovich est accompagné au piano par Alexandre Dedukhine.

Au programme: "Sonate no 1 en mi mineur, opus 38" de Brahms; "Introduction et Polonaise, opus 3" de Chopin; trois des "Cinq pièces en style populaire" et "Träumerei" de Schumann. Aux Beaux Dimanches. Le 30 septembre à 19h30.



On regarde Radio-Canada

CBFT 2 MONTRÉAL CBOFT 9 OTTAWA-HULL CBVT 11 QUÉBEC CBGAT 9 MATANE CKRN 4 ROUYN-NORANDA CBAFT 11 MONCTON CBWFT 3 WINNIPEG CBLFT 25 TORONTO CHAU 5 CARLETON CKRT 7 RIVIERE-DU-LOUP CBXFT 11 EDMONTON CJBFT 3 RIMOUSKI CHLT 7 SHERBROOKE CKRS 12 JONQUIÈRE CKTM 13 TROIS-RIVIÈRES

Galerias d'Art

Sculptures récentes de JORDI BONET
Galerie Jeanne Newman
1452, rue Bishop 288-3653

RENÉ RICHARD
A paraître bientôt sur cet artiste, une biographie contenant de nombreuses photographies en couleur et en noir et blanc. Nous demandons aux personnes possédant des œuvres de ce peintre d'être assez aimables de téléphoner ou d'écrire aux:
ÉDITIONS LA FRÉGATE
Case postale 157 Montréal H3G-2K7 Station H Tél.: 649-8587

FRIEDLAENDER
OEUVRES GRAPHIQUES
FIN DE L'EXPOSITION
LE 13 OCTOBRE
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
atelier 66

GALERIE DE MONTRÉAL
Mouvement Optique et Oeuvres graphiques
de **Robert Savoie**
2060, rue Mackay 937-1530
Ouvert: Mar. à Sam. 10:00 h. à 17:00 h.

FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE
Jusqu'au 6 octobre exposition-vente des peintures de l'artiste **Gilles E. Gingras**
9e étage, Eaton Centre-ville
Exposition des créations d'artistes québécois au restaurant Eaton "La Galerie" du Mail Cavendish
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE

Artistes canadiens et européens de renom
Du mardi au jeudi de 9 A.M. à 6 P.M.
Vend. jusqu'à 9 P.M.
Samedi, jusqu'à 5 P.M.
Fermée lundi
Galerie **"L'Art français"**
370 ouest, rue Laurier, Montréal 152 - 277-2179

STUDIO A \$1.50 chacun des films derniers jours **MINI-FESTIVAL** Appelez-nous pour l'horaire de ces films
STUDIO B 13 FILMS AVEC **MARLENE DIETRICH**
Vieux Montréal
136 est. St-Paul 861-7863

VOULEZ-VOUS RECEVOIR GRATUITEMENT ET RÉPÉTIÉMENT VOS PROGRAMMES CALENDRIER ?
CINÉ OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

THÉÂTRE INTERNATIONAL DE MONTRÉAL
La Poudre
par Mtro Ilse Ste-Hélène
DU 2 AU 13 OCTOBRE
Une oeuvre du lauréat du Prix Nobel 1969
OH LES BEAUX JOURS
de Samuel Beckett avec Denise Pelletier et Len Watt
Réalisation de Jeanine Beaubien
BILLETTS EN VENTE GÜICHET OUVERT de 11 à 5:30 p.m. Hôtel Sheraton-Mt-Royal, suite G-20 MONTRÉAL TRUST, P. V. M. Informations 526-0821

Tudor Singers
DIRIGÉ PAR **Wayne Riddell**
présentera des oeuvres de Brahms, Hindemith, Maw, Rorem & Schonberg à **L'ÉGLISE DE ST. ANDREW & ST. PAUL** (au coin de Sherbrooke et Redpath)
DIMANCHE, LE 30 SEPTEMBRE À 16:00 H.
Entrée: \$1.00

Toronto

Difficulté des pétroliers

A l'exception des pétroliers qui subissent des pertes sensibles, la plupart des compartiments enregistraient de légères hausses, hier, à la Bourse de Toronto, dans une séance animée.

Après la première demi-heure, tous les compartiments étaient en baisse, la reprise n'ayant eu lieu que vers midi.

Les gains s'empournaient sur les pertes au cours de la plus grande partie de la séance.

Pour Consolidated Bathurst, les actions ordinaires ont perdu 1-8 à \$28 78, tandis que les privilégiées se maintiennent à \$19.

Telexquip a pris 1-4 à \$27 1-4; Reader's Digest, 1-2 à \$20; Noranda A, 1-4 à \$54 et Consumers Distributing, 1-8 à \$25-3-8.

National Trust a perdu 1-4 à \$21; Reitman's, 1 à \$9; Alcan, 1-4 à \$36 1-2; Canadian Imperial Bank, 1-4 à \$30 3-4 et Bovis Corp., 10 cents à \$2.10.

Pine point a grimpé de 3-4 à \$36 1-2; Granby Mining, 5-8 à \$21 5-8 et Lost River Mining, 55 cents à \$33.30. Rio Algom a perdu de 5-8 à \$27 et Dynasty, 1-2 à \$10 1-4.

Pan Canadian a annoncé de 3-8 à \$14 1-8. Assmeta, 1-4 à \$13 1-2 et Ranger Oil, 1-4 à \$31. Scurry-Rainbow a perdu 1-4 à \$12 1-2 et Canadian Superior Oil, 1-2 à \$54.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies in Toronto, including Alcan, Noranda, and various industrial and financial firms.

Table of stock prices for various companies in Montreal, including Alcan, Noranda, and various industrial and financial firms.

Les obligations

Table of bond prices for various government and corporate issues, including Treasury bills and municipal bonds.

montreal

Faible progrès

Tous les compartiments progressaient hier, à la Bourse de Montréal, dans une séance faiblement animée.

Le volume combiné aux Bourses canadienne et de Montréal s'est inscrit à 1,219,000 actions, contre 1,459,300 actions jeudi.

Dans les industrielles, The Price Co a cédé 1-4 à \$18, sur un volume de 64,528 actions. Aux minières, Cuivre Mines a pris 25 cents à \$4.00, sur un volume de 85,050 actions.

Husky Oil Ltd, a gagné, a perdu 1-2 à \$23. La société a déclaré un bénéfice de \$14.1 millions, soit \$1.43 par action, pour les huit premiers mois de l'année, contre \$8.7 millions ou 86 cents l'action, pour la période correspondante de l'année 1972.

IU International Corp. a avancé de 5-8 à \$27 7-8. La société a soumis à la Commission des valeurs mobilières une émission de 500,000 actions ordinaires à été vendues par l'entremise de Yamaichi Securities Co Ltd et Japan. IU International Corp dispose actuellement d'un total de 30,335,000 actions ordinaires.

Falconbridge Nickel a reculé de 1-4 à \$76 3-4. Dominion Bridge, 3-4 à \$38 1-4; Rio Algom, 1-2 à \$27; Power Corp, 3-8 à \$12 et Alcan, 1-4 à \$36 1-2.

À la Bourse canadienne, Québec Uranium Mining Co a gagné un cent à \$84 1-2 cents, sur un volume de 58,470 actions et Western Québec Mines, un cent à 25 cents, sur un volume de 53,500 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies in Montreal, including Alcan, Noranda, and various industrial and financial firms.

Bourse canadienne

Table of stock prices for various companies in the Canadian market, including Alcan, Noranda, and various industrial and financial firms.

Les indices de Montréal

Table of market indices for Montreal, including indices for industry, services, public, banks, and commodities.

new york

Recu des cours

Les prises de bénéfices ont pesé sur le marché hier à Wall Street, où l'activité a été réduite par rapport aux séances précédentes.

Cette baisse est considérée comme normale par les milieux boursiers qui notent qu'elle intervient après sept semaines consécutives de hausses.

La regression, très nette peu après l'ouverture, où l'indice des industrielles avait perdu près de onze points, a cependant été limitée par la suite.

Parmi les compartiments les plus affectés on note les automobiles, où General Motors regresse de 1-8, et les pétroliers, qui perdent souvent plus d'un dollar.

Dans les canadiennes, Alcan a cédé 1-2 à \$36 1-4; Canadian Pacific, 1-4 à \$16 5-8; Dome Mines, 1-8 à \$87 1-4 et McIntyre, 1-2 à \$53 1-2.

Seagrams a pris 1-4 à \$44 1-4 et International Nickel, 3-4 à \$35 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies in New York, including Alcan, Noranda, and various industrial and financial firms.

fonds mutuels

Table of mutual fund prices for various investment funds, including equity, bond, and money market funds.

les indices de Toronto

Table of market indices for Toronto, including indices for industry, services, public, banks, and commodities.

chute du dollar

Le dollar américain a pris 2-25 à \$1.00 27-50 hier par rapport à la devise canadienne.

À New York, le dollar canadien a perdu 2-25 à \$0.99 23-50 par rapport à la devise américaine.

Le livre sterling a perdu 2-25 à \$2.41 9-20.

les obligations

Table of bond prices for various government and corporate issues, including Treasury bills and municipal bonds.

les obligations

Table of bond prices for various government and corporate issues, including Treasury bills and municipal bonds.

le gouvernement du Canada

Table of government securities prices, including Treasury bills and bonds.

les obligations

Table of bond prices for various government and corporate issues, including Treasury bills and municipal bonds.

les obligations

Table of bond prices for various government and corporate issues, including Treasury bills and municipal bonds.

les obligations

Table of bond prices for various government and corporate issues, including Treasury bills and municipal bonds.

Bourse américaine

Table of stock prices for various companies in the American market, including Alcan, Noranda, and various industrial and financial firms.

l'indice Dow Jones

Table of market indices for the American market, including the Dow Jones Industrial Average and other key indices.

M. André Raynaud

L'Etat n'est pas une fée économique

Par Michel Guénard

Le chapitre "Conclusions et perspectives générales" du neuvième exposé annuel du Conseil économique du Canada commence par cette phrase: "Notre époque étant caractérisée par des changements rapides, il n'est guère possible de définir à l'avance une politique économique qui soit optimale pour toute une décennie".

C'est en résumé, le message qu'a voulu faire passer le président du Conseil économique du Canada, M. André Raynaud lors du banquet de clôture de la Chambre de commerce de la province de Québec réunie la semaine dernière à Trois-Rivières.

Selon M. Raynaud, il ne sert à rien de faire des recommandations tant générales que particulières sur le contenu de notre vie économique si au préalable on n'a pas mis en place un cadre de référence. "Avant d'ajuster constamment le cap, il faut d'abord savoir où l'on s'en va". Passant en revue les multiples résolutions de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. Raynaud s'étonne de la facilité qu'ont les gens de tout faire reposer sur le Gouvernement. Une telle approche dénote une vue "simpliste de la dynamique sociale et du rôle dévolu à chaque agent économique".

Avant de dire: "Le Gouvernement devrait intervenir dans le domaine du textile, du taxi, de la finance, etc, il faudrait d'abord se demander si ce même Gouvernement peut décentraliser réellement ses politiques, peut faire bouger le taux de change comme on le suppose communément".

M. Raynaud n'est pas sûr, contrairement à une opinion largement répandue, que le Gouvernement possède la "recette miracle à tous nos problèmes économiques". Selon le président du CEC, s'engager dans une telle voie ne peut mener qu'à un-cul-de-sac car on n'attaque pas le vrai problème qui est celui non de la prise de décision, mais de "la méthodologie décisionnaire".

"On perd son temps, de poursuivre M. Raynaud, ni l'approche des problèmes économiques repose sur une conception de type manichéenne ou "alternative" remplace la discussion. Un exemple patent de ce genre de formulation se trouve dans le faux-problème de l'allocation des dépenses budgétaires entre le "social versus l'économique".

Refusant le piège de la fragmentation

et de "l'atomisation" des décisions économiques, M. Raynaud propose, suivant en cela les vues exprimées par son organisme, une approche, certes plus globale, mais au demeurant plus "opérationnelle dans sa finalité".

Ayant en tête les grands indicateurs de performance économique pour la période 1973-75, tels qu'énumérés par le Conseil économique du Canada, M. Raynaud se montre sceptique devant toute "solution" qui ne tiendrait pas compte des priorités suivantes: 1) renforcer les nombreux mécanismes de décision, aujourd'hui encore trop disparates 2) harmonisation à tous les niveaux des politiques gouvernementales 3) concertation avec l'entreprise privée.

Aussi les 13 et 14 décembre prochain, le CEC tiendra sa première Conférence économique nationale dont l'objectif, de nous confier M. Raynaud, sera de faire la "liaison entre les objectifs sectoriels, tels que définis par les hommes d'affaires, et les objectifs nationaux proposés par le Conseil".

Il va sans dire que le président du CEC attache une immense importance à ces rencontres. "Il ne suffit pas de dire que les exportations canadiennes doivent augmenter de 6% par année ou encore que les investissements en biens d'équipement doivent atteindre un taux de croissance de 10%, encore faut-il savoir ce que cela veut dire pour le secteur des pâtes et papiers en regard de celui des mines".

Déjà 16 comités du secteur privé travaillent à la rédaction d'un document de base qui servira de canevas de discussion à la conférence. Selon M. Raynaud il devient primordial que l'entreprise privée reprenne en main "le gros du produit national brut au Canada". Depuis 1970, le pourcentage du PNB consacré aux dépenses gouvernementales a fait un saut de 6,3% pour atteindre un sommet de 43% en 1973. M. Raynaud juge que le pendule doit revenir vers l'entreprise privée d'autant plus que cet accroissement des dépenses publiques s'est traduit principalement sous la forme de paiements de transfert.

M. Raynaud cite des chiffres révélateurs à ce sujet: ainsi de 1972 à 1974, le taux d'augmentation des paiements de transfert a atteint 60%, ce qui représentait plus des 2/3 du taux d'augmentation des dépenses publiques durant la même période. "Présentement, de

poursuivre M. Raynaud, quelque 17% de notre PNB prend la filière des paiements de transfert; une telle redistribution des revenus entraîne des distorsions économiques parce que le rythme de changement devient par trop rapide".

D'ailleurs ces hausses d'impôts occasionneraient de sérieuses poussées inflationnistes dans de nombreux secteurs de l'économie. M. Raynaud donne comme exemple l'habitation: au cours de la période 1960-70, le coût d'un loyer s'est hissé de 23%, alors que, sous l'impulsion des taxes foncières et de la cherté de l'argent, le coût d'entretien d'une maison grimpa de 88%. "Cela veut dire, de conclure M. Raynaud qu'il en coûte quatre fois plus, aujourd'hui, d'être propriétaire que locataire".

Abordant un problème qu'il qualifie lui-même de "mathématique économique", M. Raynaud a tenu à préciser qu'on ne peut parler à tort et à travers d'emplois nets ou d'emplois bruts. "Il n'existe qu'une seule statistique publiée à ce sujet et c'est celle des emplois nets, le reste c'est de la démagogie".

A Oswego

Alcan investit \$20 millions

Alcan a annoncé hier que sa filiale américaine, Alcan Aluminum Corporation, entreprendra bientôt une importante expansion de ses installations de laminage à chaud et à froid à l'usine d'Oswego dans l'Etat de New York.

L'adjonction de divers équipements permettra d'ajouter 100.000 tonnes à la capacité annuelle du présent laminoir à chaud. Parallèlement, grâce à l'installation d'un deuxième laminoir à froid, la capacité de ce système à Oswego s'accroîtra de 100.000 tonnes par année. Le nouveau laminoir à froid mettra en oeuvre une technique de laminage hautement perfectionnée, mise au point par Alcan pour produire une tôle de 72" de largeur, exceptionnellement plane et calibrée.

De par sa conception même, le nouveau laminoir permettra de faire face à l'utilisation croissante de la tôle d'aluminium dans le secteur automobile, les produits de bâtiment et les contenants métalliques. Il s'ajoutera au premier laminoir à froid d'une capacité de 100.000 tonnes dont l'exploitation a commencé en 1970.

Évalués à \$20 millions, les nouveaux aménagements porteront à plus de \$120 millions le total des sommes investies par Alcan à Oswego. Cette usine, ouverte en 1963, a du reste permis aux lingots canadiens de se tailler une place sur le marché américain.

La construction des laminoirs à Oswego doit débuter incessamment et la fin des travaux est prévue pour le second semestre de 1975...

Après Nairobi

Les monnaies continueront de flotter encore longtemps

par Hubert Hays de l'AFP

NAIROBI — "Les monnaies continueront de flotter encore longtemps". Cette réflexion déabusée d'un ministre, faite cette semaine à Nairobi, reflète la déception générale après l'absence totale de résultats dans les discussions sur la réforme monétaire, alors que deux mois auparavant, à Washington, les vingt ministres des Finances chargés de la réforme avaient donné l'impression qu'ils avaient enfin la volonté d'aboutir.

Les ministres des Finances du Comité des Vingt n'ont pas jugé utile de se rencontrer avant la fin de janvier, c'est-à-dire dans quatre mois. D'ici là, a dit un haut fonctionnaire, on va amuser le tapis par des réunions de groupes de travail au niveau des experts.

Ce piètement de la discussion peut s'expliquer de diverses façons. D'abord, l'objectif des Etats-Unis a été depuis deux ans et reste l'amélioration de leurs comptes extérieurs. Ces derniers s'améliorent, ce qui donne une leur d'espoir, mais ils sont tout de même encore déficitaires.

Il semble ainsi que ce soit le moment de rappeler une très claire déclaration de M. Paul Volcker, secrétaire-adjoint au Trésor américain, il y a deux ans, à Paris: "Les Etats-Unis ont été déficitaires pendant les années '60, ils seront excédentaires pendant les années '70".

Le problème reste de savoir qui sera déficitaire pour payer cet excédent".

Cet énoncé mène à une deuxième raison: les Etats-Unis n'ont jamais renoncé à lier les trois volets des négociations mondiales, qu'ils ont lancées en 1971: la monnaie, le commerce et une meilleure répartition des frais de défense de l'Europe.

Au printemps dernier, pourtant, les Français avaient assoupli leurs thèses pour permettre une position commune européenne sur certains points, et notamment sur les responsabilités des pays jouissant d'un trop fort excédent.

Les Français estimaient d'abord que "ce n'est pas l'être bien portant qu'il faut soigner, mais le malade". Ils ont admis par la suite qu'aussi bien les pays excédentaires que ceux qui sont déficitaires auront le devoir de prendre des mesures correctives.

Les Français avaient également accepté que les droits de tirage spéciaux, sorte de monnaie internationale créée par le Fonds monétaire international, ne soient pas définis en or. En retour, les Etats-Unis n'avaient plus insisté pour qu'un pays dévalue ou réévalue sa monnaie automatiquement lorsqu'il a un trop fort surplus ou un trop fort déficit.

Les Européens avaient de même accepté depuis longtemps que les changements de valeur des monnaies soient plus fréquents et plus rapides que par le passé. Ils attendaient donc un geste des Etats-Unis, qui ne l'a pas posé.

De toute façon, ces différents rapprochements des deux principales thèses, le Japon semblant regarder ces discussions de très haut, ne sont pas des points d'accord définitifs.

Mais le plus grand différend, la pierre d'achoppement pour les Européens, reste le problème de la "convertibilité", c'est-à-dire la façon et surtout l'obligation de payer ses dettes, problème rendu encore plus compliqué par l'énorme dette en dollars que les Etats-Unis ont accumulée.

Le problème de l'or reste aussi un point de désaccord: les deux thèses les plus opposées sont celles des Français et des Américains. Pour les premiers, l'or doit rester dans les réserves des banques centrales qui doivent pouvoir en vendre et en acheter à un prix raisonnable. Les seconds demandent au contraire que les banques centrales n'aient droit que de vendre de l'or, pas d'en acheter, pour l'éliminer le plus rapidement possible.

Reste aussi le problème des capitaux

La réunion du FMI

Taiwan fait la moue

NAIROBI, (AFP) — Le représentant de Taiwan qui devait être le dernier à prendre la parole hier devant les assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale, a renoncé à prononcer son discours à la tribune.

La République Populaire de Chine avait fait savoir officiellement la veille, qu'elle revendiquait les sièges occupés par Formose dans ces deux organisations, conformément à la décision prise par les Nations-Unies en 1971, de reconnaître le régime de Pékin, comme seul représentant officiel de la Chine.

Les dirigeants de la Banque Mondiale et du FMI se refusent encore hier à faire le moindre commentaire sur le sort qui pourrait être réservé à la demande des autorités de Pékin, lorsque celle-ci sera examinée en octobre par les conseils d'administration respectifs de ces organisations.

Contrairement au conseil de sécurité de l'ONU, les pays membres du FMI et de la Banque Mondiale ne disposent d'aucun droit de veto sur les décisions qui peuvent être prises dans ces conseils d'administration, et qui ne nécessitent qu'une majorité simple.

On se contente de souligner les problèmes techniques que soulèverait l'entrée des représentants de Mao Tse-tung dans ces deux organisations. D'une part la République Populaire de Chine devrait souscrire une contribution financière de l'ordre de 50 millions de dollars en or, Taiwan ayant retiré la contribution initiale du même montant, faite en 1947 par la Chine, peu de temps après son expulsion de l'ONU.

D'autre part la Chine populaire devrait souscrire aux obligations techniques du FMI, ce qui suppose qu'elle communique régulièrement ses principales statistiques économiques.

Enfin du côté de la Banque on s'inquiète du remboursement des quelque 300

millions de dollars que Formose doit au titre de prêts accordés au cours des dernières années, dans le cas où le siège de la Chine serait attribué à Pékin.

De son côté la Tanzanie, par la voix de son représentant M. W.V. Chagula, ministre des Affaires économiques et du plan, a recommandé hier au Fonds monétaire international et à la Banque Mondiale de "rendre à la République Populaire de Chine le siège qui lui revient "au sein de ces deux organismes".

Le ministre tanzanien a rappelé "que la résolution adoptée il y a deux ans par l'Assemblée générale des Nations unies fait appel à tous les membres de l'organisation internationale et à ses affiliés pour que la République Populaire de Chine soit la seule à représenter le peuple chinois au sein de ces organisations internationales".

les bénéficiaires

Dominion Citrus and Drugs, pour les six mois qui se sont terminés le 31 juillet dernier, \$346.000-39.6 cents l'action, au regard de \$299.000-34.8 cents.

Hayes-Bana, pour l'année qui s'est terminée le 31 août dernier, \$4.549.000-62 cents l'action, au regard de \$3.352.000-59 cents.

MIS Health Group, pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 juillet dernier, \$477.179-22 cents l'action, au regard de \$362.815-11 cents.

Uhonock Industries, pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 août dernier, \$3.039.000-18.5 l'action, au regard de \$1.450.000-81.05.

Pâtes et papiers

Hausse prochaine des prix

TORONTO (PC) — Le prix du papier-journal et de la pâte de bois, principaux produits de l'une des plus importantes industries exportatrices du Canada, semble être sur la voie de la hausse.

En effet, on s'apprête à augmenter le prix de la pâte de bois tendre pour papier d'emballage fort et les prix du papier fin sont haussés d'environ 16 p.c.

Bowater Corp., qui a au Canada et aux Etats-Unis de grandes installations

pour la production de papier-journal, demande aux contrôleurs des prix aux Etats-Unis la permission d'augmenter le prix du papier-journal de \$15 la tonne à compter du 1er janvier prochain et dit qu'il faudra s'attendre à une nouvelle hausse, de \$10 la tonne celle-là, vers le milieu de l'an prochain.

La hausse du prix de la pâte pour papier d'emballage fort sera de \$25 la tonne au Canada et aux Etats-Unis, ce qui portera ce prix à \$235.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 05-01483-73

ALLIED SILKS & VELVETS CO. LTD., corps politique et incorporé, diment incorp selon la loi, ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cite et District de Montreal, au 9494 boul. St-Laurent.

Demanderesse

LANFICO-WALTER BANCI, étant assés une fabrique de textile, située à Prato, Italie.

Défenderesse

AVIS

La Défenderesse est requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la date de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la Déclaration a été laissée au Bureau de la Cour à son intention.

MONTREAL, le 25 septembre 1973

CLAUDE DUFOUR

Depuis protonotaire

ORENSTEIN, RUBY, MICHELIN, ORENSTEIN, 2015 rue Peel, 3e étage, Montreal, Québec.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 05-01098-73

DAME RACHEL GRAYBURN, résidant et domiciliée au 725 Paquette, Brossard, district de Montcal.

Partie Demanderesse, contre

FAVREAU CLAUDE, d'adresse inconnue.

Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse Claude Favreau est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation est laissée au Greffe de la Cour à son intention. Que la partie défenderesse prenne avis qu'à défaut par elle de déposer une comparution dans les délais indiqués, la partie demanderesse procédera à obtenir jugement contre elle par défaut.

St-Hubert, le 28 septembre 1973

JEAN-GUY VAIGEOIS

Registraire

Lamarre, Lacroix, Tremblay, Avocats, 3258 Grande-Allée, St-Hubert, 675-9936

ABANDON DE CHARTRE

Prenez avis que la compagnie Les "Appareils Cabay Inc." demandera au Ministre des Institutions Financières compagnies et coopératives la permission d'abandonner sa chartre.

Me Pierre Danseur, avocat

Procureur de la compagnie

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL

No: 12-033-902-73

LILIAN MCLEOY, résidant et domicilié sur la Rive-Sud, District de Montreal.

Partie requérante, contre

ROGER LIMOGES d'adresse inconnue.

Partie intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée ROGER LIMOGES est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce est laissée à la Division des Divorces à son intention. Que la partie intimée prenne de plus avis qu'à défaut par elle de déposer une comparution et contestation dans les délais indiqués, la partie requérante procédera à obtenir contre elle, par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre elle.

St-Hubert, le 26 septembre 1973

JEAN-GUY VAIGEOIS

Registraire

Lamarre, Lacroix, Tremblay, Avocats, 3258 Grande-Allée, St-Hubert, 678-9936

AVIS

Avis est donné que Houle Express Lité fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports pour donner un transport à contrat pour le compte de Delton Transport Limited en vertu de la clause 2) de son permis 151-10-V.

(permis du 12 février 1973)

Tout intéressé qui désire s'opposer doit le faire avant le 2 octobre 1973.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que la requérante, GUILBAULT TRANSPORT INC., 200, rue Principale - Grandines, Québec, dont la clause 4) de son permis 151-10-V est: "LITRE toutes ses lettres, livrés, créances, demandes et réclamations actuelles et à venir, à titre de garantie à être enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montreal, Québec, S.P.C.I. LITEE, le 26 septembre 1973".

EDITH BULUA

Secrétaire

Prenez avis que le contrat en date du 20 septembre 1973 par lequel FLEETWOOD SHOE CORP. a cédé et transporté à la Société Financière pour le Commerce et l'Industrie S.P.C.I. LITEE toutes ses lettres, livrés, créances, demandes et réclamations actuelles et à venir, à titre de garantie à être enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montreal, Québec, S.P.C.I. LITEE, le 26 septembre 1973.

Ministère des Transports, Aéroport int. de Montreal, Le 24 septembre 1973.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que GAS INCORPORATED, 1242 Boulevard Gouin Est, Montreal, P. Qué., demande (ou) un permis à la Commission des Transports du Québec, pour transporter des frontières Québec U.S.A. du Gaz naturel liquéfié par remorque "specially designed cryogenic" pour le compte de Lowell Gas Company de Lowell, Mass. et de Braxton Oil and Gas.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission des Transports, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montreal 132.

ADRIEN R. PAQUETTE, Procureur de (du) REQUÉRANT (e)

GAËTAN CHAMPAGNE

Procureur de (du) REQUÉRANT (e)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que Roger Turner de St-Thérèse demande un permis spécial de haulaway en vertu de toutes les clauses de permis 87-V de Finch & Sons Transport Ltd de Dorval, Québec, laquelle fait une demande rétrograde pour permis de courtier en transport. Tout intéressé peut contester cette demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 800 est, boul. de Maisonneuve, dans les 4 jours de la première parution.

Signé: BENOIT GROLEAU, procureur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que LEAVON MINE SERVICES LTD, 211, The Avenue, Amos, comté Abitibi, Prov. Québec, demande un permis temporaire pour le transport de minerai concentré de Jodel aux usines "smelter" (Mines de Parlier Inc.) à Noranda, pour le compte de Mines de Parlier Inc. extension jusqu'à décision finale de ladite Commission quant à la demande de permis permanent. Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montreal 132.

ADRIEN R. PAQUETTE, Procureur du requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que SERGE HUTTON, résident et domicilié au 1848 St-Clément, Montreal, District de Montreal.

Demanderesse,

contre

SERGE HUTTON, d'adresse inconnue.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur SERGE HUTTON, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

MONTREAL, le 28 septembre 1973

JACQUES PERRON

Protonotaire, C.S.M.

avis public

LOI DES HEURES D'AFFAIRES

FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCE

(le lundi 8 octobre 1973)

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce, chargé de l'exécution de la Loi des Heures d'affaires des établissements commerciaux, tient à aviser les propriétaires et gérants d'établissements commerciaux que le lundi 8 octobre 1973 (Fête de l'Action de Grâce) est un jour férié visé par la Loi des Heures d'affaires et que, par conséquent, aucun client ne devra être admis ce jour-là, dans leur établissement. On se souviendra que toute infraction à cette loi est passible d'amendes pouvant s'élever jusqu'à \$1 000.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT 1290" concernent:

REFECTION DES MURS EN BÉTON, PARTIE 2, CLUSE A OUEST, CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330 rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou à l'ingénieur en chef, 5250 rue Ferrier, Montreal 308, P.Q., ou au Secrétaire, Place de Ville, 330 rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au Directeur de la construction, 508 avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, C2H 2G6, jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'est, mardi, le 23 octobre 1973.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250 rue Ferrier, Montreal 308, P.Q., ou au Secrétaire, Place de Ville, 330 rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au Directeur de la construction, 508 avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, C2H 2G6, jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'est, mardi, le 23 octobre 1973.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission ou 25.000 dollars plus cinq pour cent (5 p. 100) de la différence entre le prix de la soumission et le montant de 250.000 dollars, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, émanant d'une banque ou d'un établissement financier, et fournir des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, OTTAWA, le 28 septembre 1973.

Le Secrétaire, L.E. Beland.

Le Secrétaire, L.E. Beland.

Le Secrétaire, L.E. Beland.

Le Secrétaire, L.E. Beland.

Le Secrétaire, L.E. Beland.

Le Secrétaire, L.E. Beland.

Rio de Janeiro... la toute belle

par Urgel Lefebvre

Mary, coiffée à la "page boy", est toute heureuse de me montrer que le vin rouge servi en première dans les appareils de Pan Am effectuait le service entre New York et Rio de Janeiro est un bon vin. Elle me tape un clin d'oeil d'un air entendu. Moi, je suis tout surpris de constater que le menu est en français (avec notes explicatives en anglais bien sûr) et que tout est excellent depuis la coquille Saint-Jacques jusqu'aux bâtonnets de pain aux graines de carvi et la salade campagnarde. Le vol se déroule sans histoire et un représentant de la SATO, qui répond au nom de Batista, nous facilite les formalités à notre arrivée à l'aéroport international de Galeão.

En échange de trente dollars canadiens, je reçois 181.10 cruzeiros. Puis c'est la longue randonnée pour nous rendre à l'hôtel Nacional où a lieu le congrès de la South American Travel Organization. Le Christ du Corcovado nous apparaît estompé par la brume. A trois reprises notre taxi s'enfonce dans de longs tunnels. Il finit par nous déposer à l'entrée d'une tour de verre flanquée d'un second bâtiment très vaste mais de deux étages seulement. C'est là que se déroulera le congrès.

Je demande l'heure. On me dit 11:25. C'est une heure en avance sur ma montre, alors que le décalage entre Montréal et Rio est de deux heures.

— Vous n'avez donc pas l'heure d'été ici ?

— C'est que nous sommes à la fin de l'hiver.

Mais le temps, quoique un peu voilé, est superbe. Le thermomètre indique 65 degrés F. Des gens en maillot de bain s'amuse sur la plage de l'hôtel. Parfois on voit un baigneur plonger du tremplin.

Il y a des travailleurs partout. L'hôtel Nacional, de la chaîne Horsa, n'est pas complètement terminé; tout près on construit un hôtel Inter-Continental qui aura lui aussi plus de 500 chambres et des salles de congrès; et des travaux de voirie et de canalisation pour les services essentiels se poursuivent tout le long du littoral sous l'égide du gouvernement



Le Cristo Redentor, qui pèse 1,145 tonnes, domine de 115 pieds le mont Corcovado dont l'altitude est de 2,330 pieds. Il étend ses bras sur Rio.

de l'Etat de Guanabara. Au large, des rochers émergent de la brume. La vague à crête blanche vient mourir sur la plage.

L'avenue qui sépare l'hôtel de la plage porte le nom du grand architecte brésilien Niemeyer (le créateur de Brasilia), car c'est lui qui a tracé les plans du somptueux hôtel Nacional, tour de verre cylindrique dont la vaste terrasse jouxte un foyer non moins vaste.

Le congrès ne commence que demain. Je demande donc à Anna-Maria de me fournir une voiture et un guide pour un tour de ville. Elle me confie à Angela qui me conduit au Corcovado.

Le long de la route sinueuse que nous suivons pour atteindre le sommet de la montagne de 2,330 pieds que domine une statue haute de 115 pieds et pesant 1,145 tonnes, Angela me montre des masses de petites fleurs sauvages qui, parce qu'elles étaient leur beauté sans honte et à profusion, ont

reçu le nom populaire de "Maria se vergonha".

Une luxuriante végétation semi-tropicale couvre cette contrée de montagnes, rochers, collines, vallons que nous traversons. A certains endroits, on a prévu que le voyageur voudrait s'arrêter pour tomber dans l'admiration et la route s'élargit de façon à permettre le stationnement d'une ou quelques voitures.

C'est qu'à ces endroits la belle Rio de Janeiro, allongée sur les plages d'Ipanema et de Copacabana, dévoile en partie ses charmes avant de se livrer toute entière à qui veut bien gravir les interminables escaliers de ciment menant au belvédère du Cristo Redentor. Et lorsqu'on regarde la statue aux bras en croix, on aperçoit le Pain de Sucre et l'Atlantique.

Sur la voie du retour, nous nous arrêtons pour prendre une photo de la petite église de N. S. da Luz perchée sur

une colline.

Je suis heureux d'avoir Angela pour guide. Elle parle un excellent français qu'elle a appris au cours des deux années qu'elle a passées à Bruxelles. Le Canada l'intéresse vivement, car son oncle y fut ambassadeur du Brésil pendant quatre ans.

Elle n'est pas la seule parmi les hôtes de SATO à parler français. Au contraire, presque toutes le parlent. Elles l'ont appris dans divers pays francophones ou bien, comme Regina avec qui je cause un brin pendant le cocktail offert par l'Office du tourisme du Brésil, dans ce pays même, à l'Alliance française, soit de Rio, soit de Sao Paulo.

Ce que je bois en ce moment est un mélange de café fort, de chocolat et de rhum brésilien coiffé de crème fouettée que l'on agite avec une branche de cannelle. C'est délicieux. J'ai tout d'abord

gouté au rhum à la noix de coco, mais j'ai trouvé cela un peu trop sucré. J'en vois d'autres qui se délectent d'une version-maison de la "batida" qui est un cocktail au rhum et la boisson préférée des Brésiliens. Cette spécialité de l'hôtel porte le nom de "Pêché d'Adam" et c'est tout simplement une "batida" servie dans une pomme évidée.

Demain, j'assisterai à l'ouverture du congrès de la SATO. Puis nous irons déjeuner au club de golf de Gavea, sur une terrasse entourée de palmiers royaux altiers. Et tout en dégustant un succulent melon enveloppé dans de minces tranches de jambon, je regarderai golfeurs et golfeuses égailler leurs balles du coup de départ sur le champ d'exercice qui semblera bientôt tout couvert de champignons blancs. Et lorsque j'attaquerai le poulet à l'orientale baignant dans une sauce champignons un tantinet piquante, on fera sur le

vert la cueillette des balles de golf à l'aide d'une sorte d'épuisette et on les empochera. C'est à plein seau que les golfeurs les reprendront afin de poursuivre leur interminable exercice.

La journée se terminera par un dîner au Leme Palace de Copacabana. En cours de route, je constaterai qu'Air France et la Société des hôtels Méridien ont un chantier de construction parmi les tours d'appartements luxueux bordant l'une des plages les plus célèbres au monde.

Au Leme Palace, j'aurai de nouveau la surprise de constater que le menu est en français: Le Consommé Double Xavier — Les Filets de Sole Véronique — Le Poussin Farci Oriental — Les Légumes en Saison — Ananas Surprise — Demi-Tasse — Les Délices du Leme Palace. Le vin: Château Duvalier rosé du Brésil.

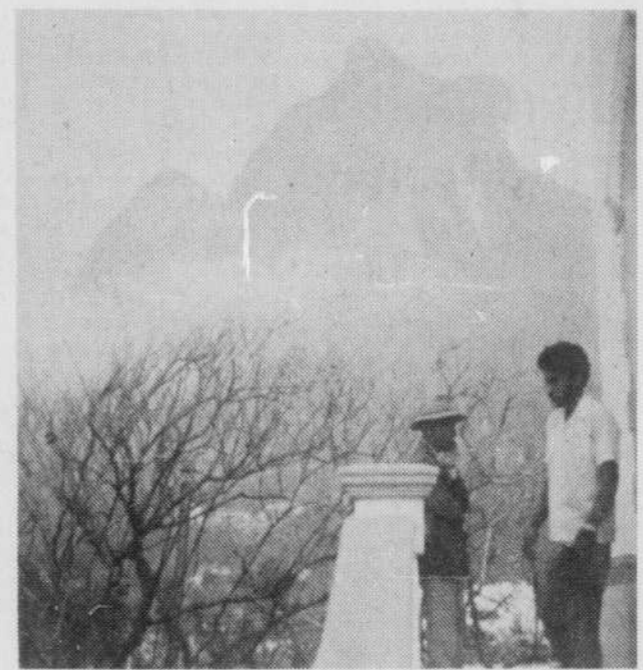
Hommage de l'Ontario à Frontenac

Une plaque semblable à celle qui fut inaugurée par la reine Elizabeth II à Kingston, pour commémorer Frontenac à l'occasion du tricentenaire de cette ville ontarienne, a été dévoilée cette semaine à Saint-Germain-en-Laye par le ministre Fernand Guindon, au nom du gouvernement de l'Ontario.

M. Guindon a déclaré en cette circonstance que son gouvernement est très conscient du patrimoine historique de l'Ontario et qu'il s'applique depuis quelques années à préserver ce passé.

"Nous savons aussi très bien, dit M. Guindon, que la plupart de nos personnages historiques importants, qui ont tant fait pour le développement de notre pays, étaient originaires d'autres terres et, en particulier, de France et de Grande-Bretagne. Nous trouvons au premier plan de notre histoire des hommes tels que Jacques Cartier, Samuel de Champlain, le comte de Frontenac, et bien d'autres. Parmi ces hommes, Champlain et Frontenac sont ceux qui sont le plus liés à l'histoire de notre province, l'Ontario."

"Depuis quelque dix ans, nous avons donc adopté une ligne de conduite qui consiste à commémorer les hommes célèbres de notre histoire, et dans leur ville natale et en Ontario, lieu où s'est déroulée une si grande partie de leur activité. Partout où nous avons organisé ces cérémonies, nous avons reçu un excellent accueil et c'est pour moi un plaisir tout particulier, à titre d'Ontarien d'expression française, de participer à cette cérémonie."



Les abords de Rio sont hérissés de monts aux formes étranges comme le Pain de Sucre et le rocher de Gavea que l'on voit ci-dessus.

échos touristiques

En collaboration avec Air Canada, Unitours offre pour \$299 et plus, tout compris, une semaine à Cuba. Il y aura des départs les 10 et 17 novembre et une présentation touristique gratuite pour tous les intéressés le mardi 2 octobre, à 19:30.

Le congrès d'automne de la Fédération québécoise de la faune aura lieu au Holiday Inn de Longueuil les 16, 17 et 18 novembre.

La nouvelle carte routière que vient de publier le ministère des Transports sous le titre "Les routes du Québec 1973" est agréementée d'un dessin de la Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal. Elle est distribuée par les services touristiques du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Elle fait état de la nouvelle numérotation des routes. Les numéros pairs sont réservés aux routes ouest-est et les numéros impairs aux routes sud-nord. Les numéros 1 à 99 sont réservés aux routes provinciales et les numéros 100 à 199 et les régionales de 200 à 399.

Un hôtel de 133 chambres luxueuses, pouvant accommoder jusqu'à 400 personnes, est maintenant ouvert à la clientèle dans la région métropolitaine de Hull. Il s'agit de l'auberge Le Marquis, située à l'angle des rues Laurier et Saint-Etienne, au cœur même de Hull, entre les ponts Alexandra et Cartier-MacDonald.

L'Office national italien de tourisme annonce l'arrivée à Montréal de M. Franco Nones, médaille d'or aux jeux Olympiques de Grenoble 1968 pour les trente kilomètres ski de fond, et M. G. Dilbona, champion italien de descente libre. Les deux athlètes qui participeront au Salon ski 74 à la Place des Arts et à toutes les manifestations qui s'y dérouleront, arriveront à Montréal le 2 octobre, à 15 heures, par vol Alitalia et séjourneront dans la métropole jusqu'au 9 octobre.

Des représentants du gouvernement et des hôteliers des Bahamas ont reçu cette semaine à dîner un groupe fort imposant de représentants de l'industrie touristique, après avoir présenté leur pays par le truchement de l'audio-visuel, à l'hôtel Bonaventure. L'invité d'honneur était Dominique Michel des 14 soleils d'Air Canada. Le représentant du ministère du tourisme des Bahamas n'a pas manqué de souligner que l'indépendance a stimulé les Bahamiens en leur donnant un regain de fierté. La dernière attraction de Nassau, capitale des Bahamas est une ancienne goélette, le Canada Goose I, venant de la Nouvelle-Ecosse. Cette goélette effectue des croisières chaque jour au départ de Paradise Island.

ROME (AFP) — Délice des touristes du monde entier qui venaient admirer ses statues baroques ou tremper leurs pieds fatigués dans sa vasque, la célèbre fontaine de Trevi est désormais sévèrement interdite aux amateurs de plongeon. La municipalité de Rome, qui avait déjà prohibé dans le passé les bains dans la fontaine, mais sans grand effet, a décidé de frapper fort. Les contrevenants surpris dans l'eau devront payer désormais une amende de quinze mille lires (vingt-cinq dollars environ).

Visitez l'Europe... EN... AUTOMOBILE ou en EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT - VW - CITROËN FIAT - SIMCA - PEUGEOT VOLVO - MICRO-BUS - ETC...

Kilométrage illimité Assurance internationale Permis de conduire international etc... Réservations billets - Bateau - Avion

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200 "Touring Club de France"

Nouveau centre permanent d'accueil du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche à Rivière Beau-dette. Ce centre est situé près de la halte routière du ministère de la Voirie en bordure de la route 20, près de la frontière ontarienne. Un système audio-visuel y offre aux visiteurs plusieurs itinéraires touristiques à l'intérieur du Québec.

La vogue des ébats dans la fontaine de Trevi avait été lancée il y a une quinzaine d'années par la vedette Anita Ekberg, qui y avait tourné l'une des scènes nocturnes de la "Dolce Vita". Anita eut des émules, des touristes plus audacieux allaient même jusqu'à escalader la grande statue de l'océan où les chevaux marins qui la tirent, pour s'y faire photographier en bonne posture. Mais plus récemment, la fontaine était fréquentée la nuit par des bandes de jeunes qui se disputaient le ramassage des pièces de monnaie lancées par les touristes, et tentaient d'instaurer un véritable racket. Des bagarres avaient éclaté à plusieurs reprises entre les clans rivaux.

Voyages-Groupes

LISIEUX-LOURDES-PARIS Centenaire Ste-Thérèse 1-8 nov. 498.

TERRE SAINTÉ (tout compris) 25 nov.-5 déc. 685.

MIAMI, autocar 22 déc.-5 janv. 329.

Places limitées!

Agences Franciscaines VOYAGES A.F. LTÉE

500, St-Ave, Québec - 523-0031 Riv.-du-Loup: 542-6987 Les St-Jean: 348-6392 Montréal: 255-8701

UNE SEMAINE AU SOLEIL

TOUT COMPRIS \$299 et plus

Hôtel sur magnifique plage anciennement pour millionnaires seulement.

Tous les repas incluant bière et vin

Visites touristiques

Distractions diverses

Le pourboire n'existe pas

Par jet d'Air Canada

Départs les 10, et 17 novembre

présentation touristique gratuite mardi le 2 octobre à 7h30 p.m.

Réservations: 875-5680

HÔTEL LAURENTIEN PEEL et DORCHESTER MÉTRO BONAVENTURE (Sortie WINDSOR)

CUBA

UNITOURS

TOUT AUTOUR DU MONDE

BOAC British Airways

PREND BIEN SOIN DE VOUS

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.

B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.

C- Location tous modèles, kilométrage illimité. Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue

AIR FRANCE/EUROPE AUTO

CITROËN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL

EUROPE AUTO

5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q. 735-3083 et 735-0791

la MARTINIQUE

HÔTEL LATITUDE — 2 SEMAINES (basé: double occupation)

Avion — hôtel — transferts — taxes — \$536

2 repas par jour Sunfish, etc. . . . (par pers.)

HÔTEL (LATITUDE) + CROISIÈRES (Iles Grenadine) 2 SEMAINES (prix par personne)

Avion — hôtel — (2 repas) — transferts croisières — (3 repas) et BAR OUVERT (croisière) \$726

LOCATIONS DE VILLAS (Pour 4 personnes) 3 SEMAINES (avion — villa — taxes — pourboires — transferts) \$413 (Prix par personne)

MESSAGE: Pour tous départs places limitées STOP... nombreuses réservations déjà établies STOP... Réservez dès que possible.

Pour réservations:

VOYAGES Interglobe LTÉE

811 est. ave LAURIER, (Métro Laurier) Tél.: 274-1877-4308

BIENTÔT... IL FERA FROID

Préparez un voyage aux PAYS DU SOLEIL

Quelques suggestions pour croisières aux Antilles à bord de luxueux paquebots. Au départ de New York.

AUTOMNE-HIVER

STADENDAM	1 oct.	10 jours	5 escales	\$395
STADENDAM	12 oct.	10 jours	5 escales	\$395
RAFFAELLO	14 oct.	11 jours	5 escales	\$440
VICTORIA	20 oct.	17 jours	8 escales	\$615
STADENDAM	22 oct.	10 jours	5 escales	\$395
RAFFAELLO	26 oct.	7 jours	2 escales	\$280
FRANCE	1 nov.	12 jours	6 escales	\$545
SAGAFJORD	6 nov.	12 jours	5 escales	\$450
VICTORIA	6 nov.	15 jours	8 escales	\$540
STADENDAM	12 nov.	14 jours	14 escales	\$575
VOLENDAM	17 nov.	20 jours	12 escales	\$950
SAGAFJORD	19 nov.	23 jours	14 escales	\$850
VICTORIA	21 nov.	15 jours	8 escales	\$540
QUEEN ELIZABETH 2	12 déc.	8 jours	3 escales	\$340
SAGAFJORD	17 déc.	20 jours	10 escales	\$800
VISTAFJORD	19 déc.	15 jours	7 escales	\$825
GRIPSHOLM	19 déc.	15 jours	7 escales	\$550
SEA VENTURE	21 déc.	14 jours	6 escales	\$690
VOLENDAM	21 déc.	14 jours	8 escales	\$765
QUEEN ELIZABETH 2	21 déc.	14 jours	6 escales	\$780
OCEANIC	21 déc.	12 jours	5 escales	\$620
OLYMPIA	21 déc.	12 jours	6 escales	\$555
RAFFAELLO	24 déc.	13 jours	5 escales	\$640
OCEANIC	2 jan.	11 jours	5 escales	\$535
GRIPSHOLM	5 jan.	17 jours	8 escales	\$625
SEA VENTURE	4 jan.	13 jours	5 escales	\$495
QUEEN ELIZABETH 2	5 jan.	14 jours	6 escales	\$695
SAGAFJORD	7 jan.	19 jours	8 escales	\$725
OCEANIC	13 jan.	12 jours	5 escales	\$590
SEA VENTURE	17 jan.	15 jours	6 escales	\$705
QUEEN ELIZABETH 2	19 jan.	13 jours	6 escales	\$650
OCEANIC	26 jan.	18 jours	7 escales	\$690
SEA VENTURE	1 fév.	14 jours	7 escales	\$690
QUEEN ELIZABETH 2	2 fév.	14 jours	7 escales	\$695

NOËL ET LE JOUR DE L'AN VERS L'AFRIQUE

en croisière à bord du prestigieux S.S. FRANCE accompagné au départ de Montréal

Départ de Montréal, le mercredi, 19 décembre par Air Canada pour Londres.

Retour, le vendredi 4 janvier par Air Canada de Paris (durée: 17 jours)

Escales à Tenerte (Iles Canaries), Dakar (Sénégal), Les Palmes (Iles Canaries) et Agadir (Maroc).

Prix de la croisière, incluant le billet d'avion transatlantique et les séjours à Londres (une nuit) et à Paris (deux nuits):

— en cabine intérieure: à partir de \$1179

— en cabine extérieure: à partir de \$1464

Réservez tôt pour obtenir les cabines de votre choix

LES VOYAGES 1460, ave. Union Montréal 111 845-8221

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans le métro à notre porte — Station McGill/Union

Bureau ouvert tous les jours de 8h.30 à 18h. le jeudi jusqu'à 21h. Le samedi de 9h.30 à 13h.

IATA

PROCUREZ-VOUS VOTRE PASSAPORT

DIÉS MAINTENANT!

ÉVITEZ LA BOUSCULADE.

OBTENEZ UN MEILLEUR SERVICE.

Environ 600 000 Canadiens feront une demande de passeport en 1974. Si vous projetez un voyage à l'étranger pour l'année prochaine, c'est le moment de faire votre demande de passeport.

Pour éviter tout retard remplissez et vérifiez soigneusement votre demande de passeport. 35% des demandes de passeport subissent des retards par suite de renseignements erronés ou omis.

PARCELA UN PASSEPORT

Affaires Extérieures Affaires

Les formules de demande de passeport sont disponibles à tous les bureaux de passeport, bureaux de poste, agences de voyage et compagnies aériennes.